



Concertation nationale

Groupe de travail n°1 « Orientation et formation »

Annexes



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE >> LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale - Groupe de travail n°1 « Orientation et formation »
Synthèse des propositions

Deux méta-objectifs pour la formation initiale et tout au long de la vie des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation à horizon 2040

Renouveler les générations à hauteur des besoins : attirer et former suffisamment

Préparer tous les acteurs à faire face aux transitions

Des prérequis :

- Revisiter l'ensemble du système de formation au prisme des changements systémiques nécessaires pour la profession
- Assurer les financements nécessaires à la mise en œuvre des leviers
- Associer la jeunesse aux décisions et aux transitions
- Garantir la diversité de l'agriculture et des acteurs dans les instances de gouvernance des structures d'orientation

Une nécessité : renouer le lien entre le monde agricole/la ruralité et le reste de la société, dès le plus jeune âge

Deux programmes à mener en parallèle

Programme 1

Installer un programme national de découverte des métiers pour en faire connaître la réalité et la diversité

Faire connaître la qualité des formations et faire en sorte qu'elles préparent aux transitions

Augmenter les entrants dans le système de formation initiale technique et supérieur

Programme 2

Former suffisamment de formateurs à la prise en main des transitions

Organiser l'évolution des contenus et des modalités des formations initiales et continues

Former les nouveaux entrants et les actifs pour les rendre capables de faire face aux transitions

Programme 1 : 3 objectifs pour augmenter le nombre d'entrants dans la profession

1. Augmenter les effectifs d'élèves et apprentis entrant dans l'enseignement technique agricole

- Un enseignement agricole rendu visible pour les familles et les collégiens
- Une image positive qui doit reposer sur les points forts actuels et les modifications proposées dans le PLOA :
 - Des formations d'excellence (ex. : bac STAV)
 - Menant à des emplois variés, utiles et rémunérateurs
 - Des formations permettant de contribuer à nourrir la population
- Une formation à fort contenu scientifique, pratique et expérientiel

2. Augmenter le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, formés aux métiers du vivant et de l'alimentation

- Augmenter le nombre de diplômés à bac+5 issus des formations existantes notamment pour des métiers sous tension
- Créer des formations professionnalisantes à bac+3 type Bachelor ou licences pro
- Faciliter les passerelles pour les diplômés d'autres formations supérieures pour un complément de formation vers les métiers de l'agriculture, du vivant et de l'alimentation
- Encourager le continuum technique et supérieur agricole

3. Faciliter grâce à la formation les reconversions des jeunes professionnels vers l'agriculture et l'agroalimentaire

- Des guichets visibles et pratiques d'information sur l'ensemble des processus nécessaires pour se reconverter : aides, formations, financements. Maillage de ces guichets en particulier dans les zones urbaines et péri-urbaines
- Des accompagnements et des formations adaptées à chaque type de profil
- Des financements adaptés

Programme 2 : 3 objectifs pour transformer la formation pour mieux prendre en compte les transitions

4. 100 % des élèves et des étudiants formés à la prise en compte des transitions, à la biodiversité et au changement climatique d'ici 2025

- Repérer les expertises nécessaires et les mettre à disposition des établissements (coopération enseignements supérieur et technique)
- Réaliser une opération majeure de formation accélérée des formateurs
- Introduire dans tous les parcours une formation scientifique solide intégrant la biodiversité et à l'anticipation des changements climatiques
- Acculturer tous les apprenants plus fortement au numérique

5. Transformer l'organisation des études et la pédagogie en donnant plus de place :

- à l'innovation,
- à l'entrepreneuriat,
- au travail collaboratif et au partage,
- au développement expérientiel de compétences clés pour s'adapter tout au long de la vie (compétences du XXI^e siècle),
- aux connaissances scientifiques nécessaires pour comprendre les transitions et comment s'y adapter,
- aux travaux de groupes associant des personnes d'univers différents,
- aux projets appliqués et à la pratique,
- et à l'engagement des élèves et des étudiants (y compris dans la gouvernance des établissements)

6. Un objectif de 5 jours de formation continue annuels réalisés pendant au moins 5 ans de 2024 à 2031 pour tous les actifs agricoles pour faire face aux évolutions en cours

- Une motivation renouvelée
- Des conseils pour choisir la formation adaptée
- Un accès simplifié et des formats multiples
- Une reconnaissance des nouveaux acquis
- Des modalités de remplacement efficaces
- Un financement simple
- Une partie des contenus centrée sur le changement climatique, la biodiversité et la durabilité des ressources

29 écrous à desserrer

1. Un enseignement parfois invisible
2. Une image attachée à un bas niveau scolaire
3. Une image liée à celle de l'agriculture qui peut paraître « enfermante » pour les nouveaux venus
4. Des transports scolaires pas toujours adaptés au rythme de l'internat
5. Des freins financiers pour les familles
6. Une faible attractivité du métier d'enseignant
7. Une image de l'internat « repoussoir » pour certains adolescents
8. Une méconnaissance de l'existence de la filière générale en lycée agricole
9. Une faible connaissance des établissements d'enseignement supérieur du secteur (agro, véto, paysage)
10. Une image monolithique des métiers associés aux formations
11. Des acteurs académiques (de l'Education nationale) soucieux de remplir leurs formations
12. Un coût du foncier qui peut éloigner des entrepreneurs (*lien avec GT2*)
13. Une appréhension insuffisante de la complexité réelle du métier, qui peut conduire à des échecs (*lien avec GT2*)
14. Pas de possibilité de tester des modèles sans entrer dans un investissement lourd (*lien avec GT2*)
15. Une faible visibilité des passerelles et des formations disponibles pour des jeunes adultes sans diplômes ou diplômés d'un autre secteur
16. Un manque de formations adaptées à des diplômés de l'enseignement supérieur non agricole
17. Un manque de formations courtes adaptées à des bacheliers non agricoles (peut-on suivre facilement un BTS A lorsqu'on vient d'un bac GT et qu'on ne vient pas d'un milieu lié à l'agriculture ?)
18. Un manque d'informations simples d'accès sur les possibilités et moyens de se reconverter
19. Une absence de consensus sur la nécessité de changer de modèle ou de coexistence d'une diversité de modèles
20. Un accompagnement au changement pas assez structuré : coaching et financement à mettre en avant
21. Une formation initiale non pensée sur le mode de la formation tout au long de la vie (FTLV)
22. Un bagage scientifique initial insuffisant dans la plupart des formations
23. Une conscience insuffisante des enjeux de moyen terme auxquels se préparer
24. Un faible lien entre les actifs et les établissements d'origine
25. Une difficulté à organiser et prioriser ses besoins en FTLV
26. Une difficulté à mobiliser la FTLV
27. Une absence de disponibilité pour suivre les formations de type FTLV
28. Des modalités de remplacement pas assez développées ni assez financées
29. Un manque de financement

10 leviers pour accroître l'attractivité des métiers et formations du vivant

Programme 1, objectifs 1 et 2



37 pastilles

Une information garantie et une éducation au choix pour tous

Signer une convention dans chaque région entre la DRAAF, le Conseil Régional et le Rectorat de région académique comprenant les modalités d'information des chefs d'établissements, des enseignants, des familles et des élèves.

Appuyer ces conventions sur une feuille de route nationale, qui renforce notamment l'éducation au choix pour tous



31 pastilles

Une connaissance réelle des établissements et des poursuites d'études

A travers cette convention, inclure systématiquement les lycées agricoles dans les visites d'établissements proposés dans le module de découverte des métiers au collège, avec une présentation des formations dans leur variété et de la vie à l'internat

Etudier l'ampleur et les raisons des « fuites » des élèves hors de l'EA et promouvoir la poursuite d'étude au sein de l'EA



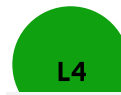
40 pastilles

Une sensibilisation de tous les élèves à l'agriculture et à l'alimentation

Introduire un module expérientiel de connaissance du vivant et de ses mécanismes dans le premier degré.

Introduire systématiquement des modules sur l'agriculture et ses défis dans les programmes de sixième et cinquième.

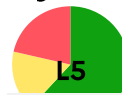
Monter une chaîne Youtube ou Instagram qui diffuse une culture de la transition en agriculture



35 pastilles

Une introduction systématique aux métiers de l'agriculture et de l'alimentation

Inclure un nombre significatif de métiers différents de l'agriculture et de l'alimentation dans les métiers découverts au collège (convention entre les deux ministères).



42 pastilles

Faciliter les partenariats entre lycées

Permettre chaque fois que les lycées ne sont pas trop éloignés qu'un élève suive deux EDS en lycée agricole et un troisième en lycée général.

Favoriser des projets en partenariats entre élèves des deux systèmes ou entre lycées agricoles de différents territoires (en utilisant par exemple des modalités hybrides).

Faciliter les passerelles entre les établissements pour rassurer sur la réversibilité des choix d'orientation

10 leviers pour accroître l'attractivité des métiers et formations du vivant

Programme 1, objectifs 1 et 2



46 pastilles

Procéder à un changement spectaculaire et le faire savoir

Former massivement enseignants et élèves de l'enseignement agricole au changement climatique

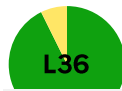
Faire une campagne de communication pour le faire savoir



31 pastilles

Ouvrir des créneaux d'enseignement des transitions à tous les lycéens

Ouvrir tout ou partie de ces nouveaux enseignements aux autres lycéens pour mixer au maximum les populations et donner envie à tous les jeunes d'aller vers l'agriculture



41 pastilles

S'assurer de l'existence et du financement du transport aux bons horaires pour tous, à destination des établissements

L40

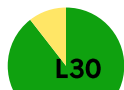
Inciter fortement (révision de la cotation des postes) et mieux valoriser les parcours dans l'enseignement technique et supérieur pour favoriser la diversité des profils des personnels (notamment pour les ingénieurs fonctionnaires)

L41

Proposer un service agricole de 5 jours aux étudiants des métiers du vivant pour assurer la promotion des métiers du vivant dans les écoles et les collèges

6 leviers pour faciliter grâce à la formation les reconversions des jeunes professionnels vers l'agriculture et l'agroalimentaire

Programme 1, objectif 3



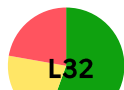
38 pastilles

Un dispositif spécifique pour faire découvrir les métiers en tension dans le monde agricole aux demandeurs d'emploi, notamment en associant France Travail



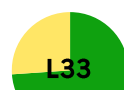
10 pastilles

Une révision du dispositif PRO-A pour un meilleur fonctionnement dans le secteur des métiers agricoles



18 pastilles

Un dispositif spécifique pour les jeunes décrocheurs avec très peu de qualifications afin de les raccrocher à des parcours de formation agricole



23 pastilles

S'appuyer sur l'outil collectif des groupements d'employeurs développé par la profession, qui offre un cadre structuré et sécurisant pour la mise en place de dispositifs d'insertion auprès d'entrants dans les métiers agricoles, en formation ou en reconversion



10 pastilles

Déployer des accompagnements et des formations adaptées à chaque type de profil



L42

Favoriser l'émergence d'espaces pour tester des activités tout en bénéficiant d'un accompagnement et en facilitant l'accès à la formation continue

7 leviers pour faire des établissements d'enseignements et de leurs élèves et étudiants des acteurs au service des transitions au plus près des territoires

Programme 2 , objectifs 4 et 5



41 pastilles

Une formation continue de haute qualité permettant de faire de tous les personnels des lycées agricoles les experts des transitions

Un choc de formation en 2023-2024 (quitte à reporter certaines échéances)

Des conférences de scientifiques et d'agriculteurs ou industries innovants

Un stage d'une semaine dans une exploitation/usine innovante



28 pastilles

Un encouragement à entreprendre, collaborer et innover

Une aide au dépôt de brevets pour les personnels et les apprenants

Favoriser les pratiques innovantes des enseignants sur l'exploitation du lycée

Des projets d'innovation ou de création d'entreprise mutualisant des apprenants du secondaire, du supérieur et hors champs agricole



37 pastilles

Un rôle des établissements dans la formation continuée, le développement territorial et la vulgarisation des innovations

Offrir deux regroupements annuels pour tous les sortants ne poursuivant pas leurs études pendant 3 ans pour consolider les acquis et donner des conseils de formation

Organisation par les établissements de journées d'appel agricoles : possibilité donnée aux jeunes d'être initiés au monde de l'agriculture et de l'alimentation

Organisation de conférences de vulgarisation pour le grand public et les professionnels

Favoriser la présence des établissements dans les projets locaux de développement agricole (comme les Projets alimentaires territoriaux)

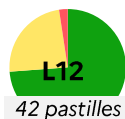
7 leviers pour faire des établissements d'enseignements et de leurs élèves et étudiants des acteurs au service des transitions au plus près des territoires

Programme 2 , objectifs 4 et 5



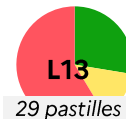
Faciliter la mobilisation d'experts dans les établissements agricoles

Créer un statut d'«expert associé» pour intervenir auprès des classes, le budgéter et s'assurer que les établissements aient les financements adéquats

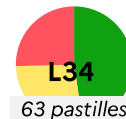


Des exploitations démonstratrices de modèles techniques producteurs et en transition

- Des groupes de pilotage technique ouverts aux partenaires
- Une communication grand public des résultats de l'exploitation
- L'engagement dans la formation des jeunes diplômés (contrat court de perfectionnement ou de découverte)
- Une intégration modélisante des élèves porteurs de handicap
- Assurer la pérennité des exploitations des établissements en finançant leurs activités hors production et en accompagnant la modernisation de leurs infrastructures pour que les technologies et les pratiques restent en phase avec la réalité.



Une utilisation du pacte enseignant pour favoriser l'accompagnement au changement



Associer les élèves et les professionnels dans la transformation pédagogique des établissements

6 leviers pour transformer les formations agricoles dans le secondaire et le supérieur

Programme 2 : objectifs 4 et 5



52 pastilles

Une transformation de chaque niveau de formation avec comme principes

Une augmentation de la place de des approches globales en sciences du vivant, notamment *l'approche agro-écosystémique* et *One Health*

Une formation systématique aux enjeux de la biodiversité, de la gestion des ressources naturelles et de l'énergie ainsi qu'aux pratiques agroécologiques

Une approche expérientielle pour tous dans l'établissement et dans des exploitations de différentes pratiques et un renforcement de la place du terrain dans les enseignements

Une place importante donnée à l'innovation par les élèves et en lien avec le monde extérieur

Une ouverture aux compétences du XXI^e siècle à travers une pédagogie active et par projets

Une acquisition des compétences de coopération et de pilotage managérial et gestionnaire via les projets menés

Une accentuation des sujets de santé et sécurité au travail, en lien avec l'enseignement des pratiques liées aux transitions

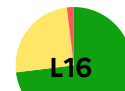


26 pastilles

La création de formations continuées pour chaque niveau de diplôme jusqu'à bac+3

Dans les 6 ans suivant le diplôme, si l'élève ou l'étudiant n'a pas réalisé de poursuite d'études, forte incitation à suivre des modules de formations, conduisant à des micro-certifications cumulables, portant sur

- Le management et la gestion,
- L'agroécologie,
- Les nouvelles techniques de la transition,
- Le numérique...



52 pastilles

La création de nouveaux diplômes permettant une montée en compétences pour les jeunes diplômé(e)s de l'agriculture et pour les jeunes diplômé(e)s d'autres secteurs

Un diplôme de grade licence pour les BTSA : une troisième année apportant spécialisation et entrepreneuriat

Un diplôme en un an pour des ingénieurs d'autres secteurs, type Mastère Spécialisé

Un diplôme de grade licence en trois ans pour des bacheliers généraux et pour des BTS généraux

Une spécialisation en un an (de type « mention complémentaire ») pour des bacheliers professionnels leur permettant de colorer leur bac pro vers certains métiers de l'agriculture

Faciliter les expérimentations d'entrer en post-bac dans les formations allant jusqu'au bac+5 pour contrebalancer la perte d'effectifs en CPGE et valoriser les cursus technologiques

6 leviers pour transformer les formations agricoles dans le secondaire et le supérieur

Programme 2 : objectifs 4 et 5



L'incitation pour les établissements du sup agricole de créer des modules, options liées à l'agriculture et au vivant avec des écoles d'ingénieurs généralistes, les écoles de commerce et de sciences politiques

AMI finançant l'investissement dans ces modules sur le programme France 2030

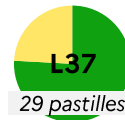
Ou l'échange d'étudiants entre deux écoles, l'une du secteur l'autre hors secteur pour des modules d'enrichissement des compétences



Amener la recherche au cœur des pratiques et des formations

Incitation pour les exploitants ou petits industriels innovants de faire tester leurs pratiques par des enseignants chercheurs et des étudiants pour une validation scientifique

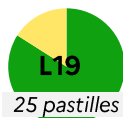
Introduction systématique de pratiques de recherche sur le modèle de la main à la pâte ou des *savanturiers* au lycée agricole avec un accompagnement par des chercheurs et enseignants chercheurs



Expérimenter et développer des cursus post-bac pour les formations (publiques) d'ingénieurs agro en lien avec les acteurs territoriaux

7 leviers pour que chaque actif agricole se forme tout au long de sa vie

Programme 2, objectif 6



Une incitation à la formation dès le diplôme (avec financement supplémentaire)

Un crédit de 5000 € pour chaque diplômé(e) de l'enseignement agricole jusqu'à Bac+2 pour accéder à une qualification d'un niveau supérieur grâce à la formation à distance et au stage

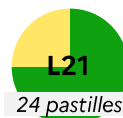
Un capital de 20 000 € donnée à chaque nouvel entrant dans le secteur pour se former et se faire remplacer pendant 8 ans



Le renforcement des moyens de remplacement agricole

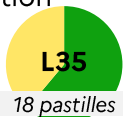
Rapprochement des services de remplacement et des établissements de formation : mise en place d'un système combinant formation continuée et expériences multiples de remplacement

Trouver des moyens financiers et fiscaux pour augmenter le nombre de remplaçants, notamment par une incitation sur leur rémunération



Une information sur l'existant

Un site d'information national recensant l'ensemble des évolutions techniques existant ou en cours de tests, avec évaluation scientifique et renvoi vers des formations permettant de les mettre en œuvre dans son exploitation

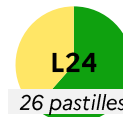


Réintroduire l'accès aux fonds mutualisés au niveau des OPCO pour les entreprises de 50 à 299 salariés



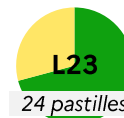
Un statut d'actif (chef d'exploitation, salarié, actif en reconversion) en formation

La possibilité pour des actifs de se former par des expériences auprès de plusieurs entreprises agricoles labellisées (FEST)



Une incitation à l'exemplarité managériale pour les entrepreneurs du vivant

Une incitation pour les entreprises à la formation de leurs salariés (label...)



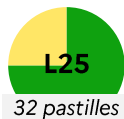
Un accompagnement sur mesure des demandeurs

Des Points d'Accueil Orientation sur les territoires et dans les métropoles pour accompagner chaque demandeur de formation, avec une gouvernance partagée

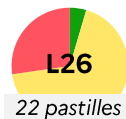
Des plateformes régionales d'information sur les formations à disposition

Un accompagnement pour favoriser le logement des actifs agricoles

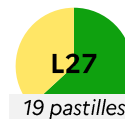
D'autres leviers à mobiliser



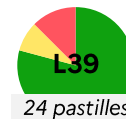
Changer l'appellation de l'enseignement agricole pour lui donner une image plus globale et conforme avec le projet sociétal recherché, par exemple : l'Enseignement du Vivant, de l'agriculture et de l'alimentation (EVA)



Proposer un outil d'IA pour le conseil en formation continue des actifs et des reconversions. Analyser les expériences réalisées.



Une grande campagne pour inciter à la reconversion des actifs et des urbains vers l'agriculture en proposant une bourse spécifique de formation contre des années de travail (salarial ou création d'entreprise dans le secteur)



Proposer un volontariat agricole ou un service civique agricole

Groupe de travail n°1
ORIENTATION ET FORMATION

Liste des structures participantes

SIGLE	STRUCTURE
ACTA	Association de coordination technique agricole
AEAG	Agence de l'eau Adour Garonne
AEDG	Association des entraîneurs de Galop
AFAUP	Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle
AgroParisTech	AgroParisTech
AN	Assemblée nationale - Thierry BENOIT
AN	Assemblée nationale - Chantal BOULOUX
AN	Assemblée nationale - Grégoire DE FOURNAS
AN	Assemblée nationale - Jean-Luc FUGIT
AN	Assemblée nationale - Eric GIRARDIN
AN	Assemblée nationale - Christophe MARION
AN	Assemblée nationale - Nicolas METZDORF
AN	Assemblée nationale - Hubert OTT
AN	Assemblée nationale - Jérémie PATRIER-LEITUS
AN	Assemblée nationale - Stéphane TRAVERT
ANEFA	Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture
ANEM	Association nationale des élus de la montagne
ANIA	Association Nationale des Industries alimentaires
ANPP	Association Nationale Pommes Poires
APECITA	Association pour l'emploi des cadres, techniciens, ingénieurs en agriculture, agroalimentaire et environnement
Aprodema	Association pour la promotion des métiers et formations de l'Agroéquipement
ASTER	Agence pour l'évolution des organisations
AVF	Association Végétarienne de France
AXEMA	AXEMA
Bordeaux Sciences Agro	Représentant de l'enseignement supérieur agricole public
CCMSA	Caisse centrale de la MSA
CDAF	Chambre d'agriculture France

CDESA	Conférence des Directrices et Directeurs d'Etablissement d'enseignement Supérieurs Agricole, agroalimentaire, vétérinaire et paysager, publics
CFDT AGRI AGRO	CFDT Fédération générale Agroalimentaire
CFPPA-ANTIBES	Représentant des EPLEFPA-CFPPA
CGT AGRI	CGT AGRI
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CNE	Confédération Nationale de l'Elevage
CNEAP	Coneil National de l'Enseignement Agricole Privé
CNIEL	Centre national interprofessionnel de l'économie laitière
Collectif Nourrir	Collectif Nourrir
Confédération paysanne	Confédération paysanne
CPME	Confédération des PME
CR	Coordination Rurale Union Nationale
DASEN	DASEN de l'Yonne
DRAAF	Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
EEA	Education Ethique Animale
Elan commun	Elan commun
ELIANCE	Fédération nationale des entreprises de reproduction animale et de conseil en élevage
ENSFEA	Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole
EPLEFPA Besançon	Représentant des EPLEFPA
Fadear	Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural
FCA ALIMENTAIRE	Collège alimentaire de la fédération du commerce coopératif et associé
FCD	Fédération du commerce et de la distribution
FCPE	Fédération des Conseils des Parents d'Elèves
FESIC Agro	Représentant de l'enseignement supérieur agricole privé
FNAB	Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
FNAF-CGT	Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT
FNB	Fédération Nationale Bovine
FNCUMA	Fédération Nationale Des Cuma
FNE	France Nature Environnement
FNEDT	Fédération nationale Entrepreneurs Des Territoires
FNGEAR	Fédération Nationale des Groupements d'Employeurs Agricoles et Ruraux
FNIL	Fédération nationale de l'industrie laitière
FNP	Fédération nationale porcine
FNSAFER	Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
FNSEA	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
FO EA	FO Enseignement Agricole
France urbaine	France urbaine
FREDON France	FREDON France
FSEEVF	Fédération Syndicale des Enseignants-chercheurs des Écoles Vétérinaires Françaises
FSVF	Fédération des syndicats vétérinaires de France
GAEC & SOCIETES	GAEC & SOCIETES
GDS France	GDS France

GF	Généralités Futures
GHN	Groupement Hippique National
GRTgaz	GRTgaz
IFCE	Institut français du cheval et de l'équitation
INAPORC	Interprofession nationale porcine
INTERBEV	Association Nationale Interprofessionnelle du bétail et des Viandes
Intercommunalités de France	Intercommunalités de France
JA	JEUNES AGRICULTEURS
La Coopération Agricole	La Coopération Agricole
La Ferme Digitale	La Ferme Digitale
LPO	Ligue pour la protection des Oiseaux
MASA	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
MENJ	Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse
MTPEI	Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion
MODEF	Confédération Syndicale Agricole des Exploitants Familiaux
MTECT	Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
OCAPIAT	Opérateur de compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires
ONISEP	Office national d'information sur les enseignements et les professions
RÉGIONS DE FRANCE	RÉGIONS DE FRANCE
Réseau Civam	Réseau Civam
Réseau Cocagne	Réseau Cocagne
SEA-UNSA	Syndicat de l'Enseignement Agricole - UNSA
SEDIMA	Syndicat National des Entreprises de Service et Distribution du Machinisme Agricole, d'Espaces Verts, et des Métiers spécialisés
SEDJ	Syndicat des entraîneurs driver et jockey au trot
SENAT	Sénat - Joël LABBE
Sgen - CFDT	LPA Cognin
SIMV	Syndicat de l'industrie du médicament et du diagnostic vétérinaire
Snec-CFTC	Syndicat National de l'Enseignement Chrétien
SNETAP FSU	Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public Fédération Syndicale Unitaire
SNGTV	Société nationale des groupements techniques vétérinaires
SNPDEA-UNSA	Syndicat national des personnels de direction de l'enseignement agricole - UNSA
SOL	SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires
SR	Service de remplacement
TERRE DE LIENS	TERRE DE LIENS
Unep	Union Nationale des Entreprises du Paysage
UNMFR	Union nationale des Maisons Familiales Rurales
UNREP	Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (Fédération)
VIVEA	VIVEA Fonds d'assurance formation des entrepreneurs du vivant

Groupe de travail n°1
ORIENTATION ET FORMATION

Liste des structures ayant transmis une contribution écrite

SIGLE	STRUCTURE
AAF	Académie d'Agriculture de France
AFAUP	Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle
AFP	Association Française de Pastoralisme
AN	Assemblée nationale - Dominique POTIER
ANPP	Association Nationale Pommes Poires
APECITA	Association pour l'emploi des cadres, techniciens, ingénieurs en agriculture, agroalimentaire et environnement
Aprodema	Association pour la promotion des métiers et formations de l'Agroéquipement
ASTER	Agence pour l'évolution des organisations
AVF	Association Végétarienne de France
CDAF	Chambre d'agriculture France
CDESA	Conférence des Directrices et Directeurs d'Etablissement d'enseignement Supérieurs Agricole, agroalimentaire, vétérinaire et paysager, publics
CFDT AGRI AGRO	CFDT Fédération générale Agroalimentaire
CNE	Confédération Nationale de l'Elevage
CNIEL	Centre national interprofessionnel de l'économie laitière
Collectif Nourrir	Collectif Nourrir
Confédération paysanne	Confédération paysanne
CPME	Confédération des PME
CR	Coordination Rurale Union Nationale
DRAAF	Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
FCA ALIMENTAIRE	Collège alimentaire de la fédération du commerce coopératif et associé
FCD	Fédération du commerce et de la distribution
FCPE	Fédération des Conseils des Parents d'Elèves
FESIC Agro	Représentant de l'enseignement supérieur agricole privé
FNAB	Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
FNAF-CGT	Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT
FNCUMA	Fédération Nationale Des Cuma

FNGEAR	Fédération Nationale des Groupements d'Employeurs Agricoles et Ruraux
FNSEA	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
FO EA	FO Enseignement Agricole
France urbaine	France urbaine
FREDON France	FREDON France
FSEEVF	Fédération Syndicale des Enseignants-chercheurs des Écoles Vétérinaires Françaises
FSVF	Fédération des syndicats vétérinaires de France
GAEC & SOCIETES	GAEC & SOCIETES
GDS France	GDS France
GF	Génération Futures
GHN	Groupement Hippique National
IFCE	Institut français du cheval et de l'équitation
INAO	Institut national de l'origine et de la qualité
JA	JEUNES AGRICULTEURS
La Coopération Agricole	La Coopération Agricole
La Ferme Digitale	La Ferme Digitale
LPO	Ligue pour la protection des Oiseaux
NOE	Noé
OCAPIAT	Opérateur de compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires
RAIA	Réseau agricole des îles atlantiques
RÉGIONS DE FRANCE	RÉGIONS DE FRANCE
Réseau Cocagne	Réseau Cocagne
SEDIMA	Syndicat National des Entreprises de Service et Distribution du Machinisme Agricole, d'Espaces Verts, et des Métiers spécialisés
Sgen - CFDT	LPA Cognin
Snec-CFTC	Syndicat National de l'Enseignement Chrétien
SNETAP FSU	Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public Fédération Syndicale Unitaire
SNPDEA-UNSA	Syndicat national des personnels de direction de l'enseignement agricole - UNSA
UNREP	Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (Fédération)
VIVEA	VIVEA Fonds d'assurance formation des entrepreneurs du vivant



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE >> LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale : groupe de travail n°1 – Mercredi 25 janvier 2023

Groupe de travail n°1 – Les co-présidents



Frédérique Alexandre-Bailly

Directrice générale de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)



Anne-Lucie Wack

Directrice générale de l'Institut Agro



Nicolas Nouail

Directeur de NaturaPôle, établissement public d'enseignement agricole de Seine-Maritime

Assistés de deux référents :

Andreas Seiler, sous-directeur des politiques de formation et d'éducation à la DGER

Xavier Ory, chargé de mission au Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux

Ordre du jour de la réunion



Présentation des enjeux et attendus de la concertation

Benoît BONAIME, MASA DGER



Périmètre, fonctionnement et attendus du GT n°1

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY, ONISEP

Anne-Lucie WACK, Institut Agro

Nicolas NOUAIL, NaturaPôle

- PAUSE -



Éléments de contexte

Bruno HERAULT, MASA CEP

Ordre du jour de la réunion



Présentation des enjeux et attendus de la concertation

Benoît BONAIME, MASA DGER



Périmètre, fonctionnement et attendus du GT n°1

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY, ONISEP

Anne-Lucie WACK, Institut Agro

Nicolas NOUAIL, NaturaPôle

- PAUSE -



Éléments de contexte

Bruno HERAULT, MASA CEP

Rappel des objectifs généraux de la concertation

Partager une vision commune sur les tendances d'ici 2040 :

- la démographie, les compétences, l'organisation des exploitations et les évolutions sociales en agriculture ;
- le changement climatique et les facteurs environnementaux ;
- la disponibilité des facteurs physiques de production ;
- les évolutions de la demande alimentaire.

Identifier les leviers de politiques publiques, les outils, les engagements des partenaires privés et associatifs en matière :

- d'orientation et de formation ;
- d'installation
- de transmission ;
- d'adaptation et de transition face au changement climatique.



Préciser les modalités de mise en œuvre de ces leviers et outils.

Identifier les acteurs et les conditions concrètes pour que ces dispositions puissent s'inscrire dans les réalités des territoires.

Définir le niveau de réglementation nécessaire pour chaque outil et les conditions de leur mise en œuvre dans les territoires.

Les composantes de la concertation

La conduite de **120 entretiens bilatéraux** qui se poursuivent

Une **concertation nationale** :

- 1 liste ouverte d'acteurs
- 3 groupes de travail nationaux
- 1 kit de concertation (23 fiches repères accompagnées d'une bibliographie, 1 note de problématique, 1 trame de questionnement, 1 fiche « principes et méthode », 1 liste des structures associées)

Une **concertation régionale en hexagone** (guide de la concertation régionale en hexagone)

Une **concertation locale en outre-mer** (guide de la concertation locale en outre-mer)

Dans chaque région, au sein d'un établissement d'enseignement agricole, seront organisés des **débats associant les jeunes et les acteurs du territoire**

Une **enquête nationale des jeunes** des établissements d'enseignement agricole

Une **consultation sur Internet** ouverte à tous

Les échéances de la concertation

Entretiens bilatéraux

Concertation nationale

Concertations régionales en hexagone

Concertations locales en outre-mer

Échanges avec les jeunes des établissements d'enseignement

Consultation du public

Principes pour une concertation réussie

Les parties prenantes et les contributions s'engagent à :

- **Reconnaître la diversité** : 450 inscriptions (limite à 1 personne par structure ou collectif, invitation à rejoindre le niveau régional).
- **Porter, échanger et écouter** les diverses propositions, retranscrire la diversité des points de vue dans les propositions finales
- Être **factuel**, étayer par des **données objectives**
- **Assumer les ambitions** européennes et françaises
- Accepter qu'**un modèle unique** et uniforme n'existe pas

Des propositions pour faciliter la concertation :

- **Participation à toutes les réunions du GT**
- Proposition d'un groupe de suivi pour les **parlementaires**
- Poursuite des **entretiens bilatéraux** pour approfondir les thématiques spécifiques
- Exercice unique : envoyez vos propositions d'**amélioration** => ploa@agriculture.gouv.fr

Les groupes de travail nationaux

GT n°1 « Orientation et formation » dont l'objectif est de formuler des propositions afin de favoriser la connaissance et l'attractivité des métiers et des formations pour l'agriculture et l'alimentation et d'adapter le contenu et l'organisation de ces formations aux nouvelles exigences sociales, environnementales et économiques.

GT n°2 « Installation et transmission » dont l'objectif est de formuler des propositions qui permettent de faire face au défi du renouvellement de génération d'actifs agricoles à l'horizon des deux prochaines décennies, dans les trois dimensions que sont l'installation, la transmission et l'investissement.

GT n°3 « Adaptation et transition face au changement climatique » dont l'objectif est de formuler des propositions afin d'assurer l'adaptation et la transition des exploitations agricoles face au changement climatique, et l'installation durable de nouvelles générations d'agriculteurs d'ici 2040, dans des conditions de viabilité économique en contribuant à la souveraineté alimentaire.

Des temps d'échanges réguliers entre le ministre, les co-présidents et Régions de France seront organisés afin d'assurer la cohérence d'ensemble.

Ordre du jour de la réunion



Présentation des enjeux et attendus de la concertation

Benoît BONAIME, MASA DGER



Périmètre, fonctionnement et attendus du GT n°1

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY, ONISEP

Anne-Lucie WACK, Institut Agro

Nicolas NOUAIL, NaturaPôle

- PAUSE -



Éléments de contexte

Bruno HERAULT, MASA CEP

Objectifs du GT n°1 :

- **Formuler des propositions** pour favoriser la connaissance et l'attractivité des métiers et des formations pour la production agricole et l'alimentation
- **Adapter le contenu et l'organisation de ces formations** aux nouvelles exigences sociales, environnementales et économiques.
- **S'adresser à tous les actifs** du monde agricole et des systèmes de transformation agro-alimentaire et d'intermédiation : exploitants agricoles, salariés, conseillers, vétérinaires, collectifs, etc.

Les éléments relevant spécifiquement de l'installation et de la transmission des exploitations agricoles, ainsi que de l'adaptation et de la transition de ces exploitations face au changement climatique seront abordés dans les groupes de travail n°2 et n°3. Des ponts sont possibles en fonction des échanges et feront l'objet d'une organisation spécifique.

Le périmètre du groupe de travail n°1

Les participants du groupe de travail sont interrogés sur les enjeux de l'orientation et de la formation pour les métiers de l'agriculture et de l'alimentation :

- Comment promouvoir **tous les métiers de l'agriculture et de l'alimentation** auprès des différents publics cibles, en particulier les **jeunes** et les **actifs en reconversion** ?
- Comment s'adresser spécifiquement au public **non issu du milieu agricole** ?
- Comment capitaliser sur les bonnes pratiques d'information et d'orientation entre l'**éducation nationale** et l'**enseignement agricole** dans certaines régions ?
- Comment orienter vers les formations agricoles aux différents stades du cursus : choix des formations **au collège** et **au lycée**, choix des formations **en post-bac**, choix des formations **après une première vie professionnelle non agricole** ?
- Comment **adapter les diplômes et les programmes** pour s'adapter aux nouvelles exigences – sociales, économiques, environnementales – des activités agricoles, à la fois pour les futurs exploitants, salariés, conseillers ? et aux NIMA (dont les très diplômés) ?

Le périmètre du groupe de travail n°1 (suite)

- Comment mieux faire interagir les **enseignements techniques et supérieurs agricoles** ?
- Peut-on **faire interagir enseignement général et agricole** en favorisant la prise en compte du vivant et la prise en compte des acquis d'un parcours initial hors enseignement agricole pour **individualiser une formation** ?
- Comment mieux faire interagir les enseignements en **établissement** et en **entreprise** (ou en situation pratique) ?
- Comment promouvoir **le collectif, l'accompagnement à l'entrepreneuriat** et à la **diversification des exploitations** dans les projets professionnels, dès la formation initiale ?
- Comment promouvoir spécifiquement la **formation continue tout au long de la vie** auprès des chefs d'exploitation, des salariés agricoles, des acteurs du conseil ? Comment adapter les formats et les contenus de la formation continue pour une réelle montée en compétence (en distinction du conseil, plus ponctuel) ?

Articulation avec la concertation régionale



Une concertation régionale est organisée parallèlement, avec :

- Un kit de concertation régionale
- Des réunions de travail régionales
- Un cadre harmonisé pour la synthèse des contributions régionales

Calendrier prévisionnel :

Janvier : premières réunions des groupes nationaux (20, 25 et 26 janvier)

Début février : début des travaux régionaux

Février-avril : 2^{ème} - 3^{ème} (- 4^{ème}) réunions des GT nationaux

Fin avril : fin des travaux en région et transmission des synthèses régionales

Mai : réunions de clôture des GT nationaux

Restitution du groupe de travail n°1



Un compte rendu de chaque réunion

Un rapport des co-présidents au ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, contenant notamment :

- une synthèse des échanges en séance et des contributions des participants mettant en évidence les points de convergence et de divergence,
- ainsi que les propositions à porter dans le cadre du pacte et de la loi.

Organisation des séances du GT n°1



25 janvier matin : Diagnostic et objectifs

10 février matin : Comment donner envie d'aller vers les métiers et les formations de l'agriculture et de l'alimentation ?

9 mars matin : *option pour une réunion supplémentaire*

30 mars matin : Quelle formation aujourd'hui, quelle formation demain, pour l'agriculture et l'alimentation ?

24 mai matin : Partage des retours de la concertation régionale. Synthèse et conclusion



Contribution écrite possible avant le 2 février



Contribution écrite possible

Règles du jeu

- Une même personne participe aux 4 séances du GT, si possible toujours en présence
- Les coprésidents distribuent la parole
- Les documents mis à la disposition du groupe de travail sont partagés avec l'ensemble des participants et sont diffusables en interne aux organisations représentées
- Les participants s'engagent à s'écouter mutuellement et à construire ensemble des propositions argumentées
- Les participants s'engagent à travailler à dessein des enjeux de la note de problématique
- A l'issue de chaque séance, un compte rendu est réalisé, il est donné à la relecture des participants
- Entre les séances, il est possible d'adresser aux co-présidents une note, de deux pages maximum, présentant une proposition argumentée
- A l'issue des quatre séances, les co-présidents rédigeront une synthèse qui indiquera les points de convergence et les propositions alternatives.

Ordre du jour de la réunion



Présentation des enjeux et attendus de la concertation

Benoît BONAIME, MASA DGER



Périmètre, fonctionnement et attendus du GT n°1

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY, ONISEP

Anne-Lucie WACK, Institut Agro

Nicolas NOUAIL, NaturaPôle

- PAUSE -



Éléments de contexte

Bruno HERAULT, MASA CEP



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PACTE
>> LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

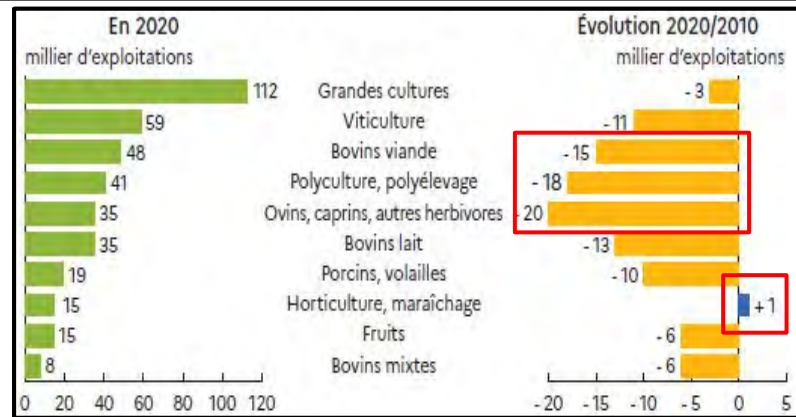
Éléments de contexte

Bruno Hérault, chef du Centre d'études et de prospective, MASA

Concertation nationale : groupe de travail n°1 « Orientation et formation »
Mercredi 25 janvier 2023

1. Baisse du nombre d'exploitations

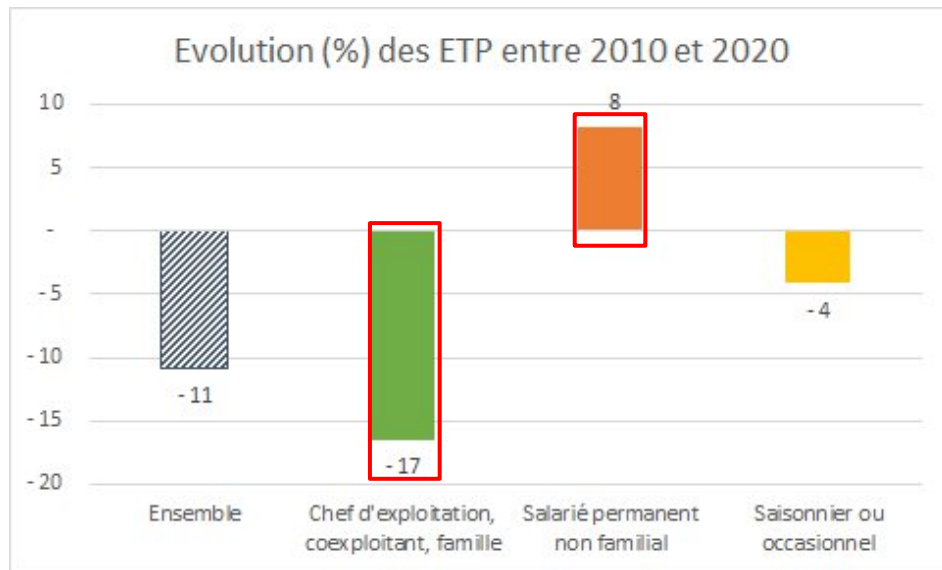
- **En 2020 :**
416 000 exploitations dont 390 000 en métropole
Une SAU moyenne de 69 ha (+14 ha / 2010)
- **Par rapport à 2010 :**
-100 000 exploitations (-20 %)
Une baisse moins forte (-2,3 % par an contre -3,0 %)
- **Des évolutions contrastées** selon la taille économique et la spécialisation
- **Les grandes exploitations** font à elles seules 40 % de la SAU et 45 % des ETP totaux



► Si hypothèse de -1,2 % par an pour les dix prochaines années : 369 000 exploitations en 2030 (-47 000 entre 2020 et 2030)

2. Un volume d'emploi qui se réduit

- 660 000 ETP en 2020 (-11 % en 10 ans)
- 496 000 exploitants (-18 % par rapport à 2010)
- L'emploi salarié permanent non familial augmente (+ 8 %).
- L'emploi des chefs d'exploitations et de la famille se réduit (-17 %)

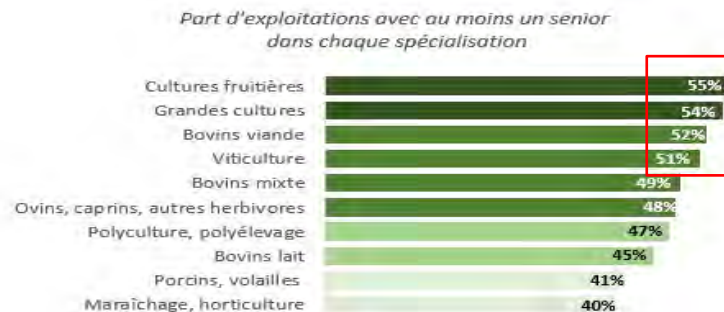
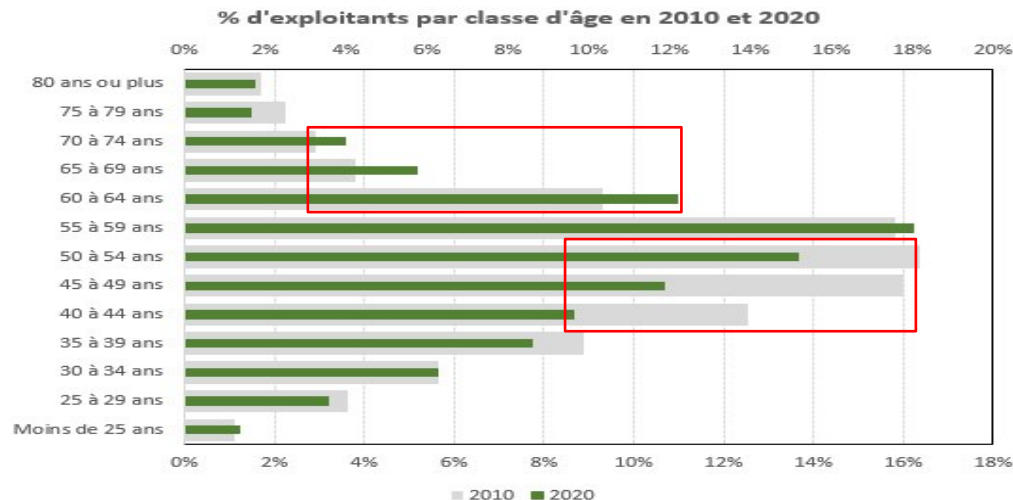


=> Le volume d'emploi continuera à se réduire : perte de 35 000 à 72 000 ETP, selon les scénarios (France Stratégie & Dares)

3. La poursuite du vieillissement

- **Age moyen** : 51,4 ans en 2020
(+ 1,2 an par rapport à 2010)
- **1 exploitant sur 5 a 60 ans ou plus**
(+ 8 points / 2010)
- **Mais la proportion de -40 ans est stable**
- **Selon la taille économique**
- **Selon la spécialisation**
- **Des salariés nettement plus jeunes,**
et plus encore s'ils sont
temporaires ou saisonniers

=> La structure actuelle de la pyramide des âges se traduira par la poursuite du vieillissement dans les prochaines années



4. Orientation scolaire

Une désaffection pour les filières techniques depuis 25 ans, qui s'accélère depuis 2010 (28 % inscrits en lycée professionnel contre 33 % en moyenne au cours des années 1990)

Des effectifs en hausse depuis 2 ans dans l'enseignement technique agricole (de la classe de 4e au BTSA), sous l'impulsion de l'apprentissage. Près de 200 000 élèves et apprentis y étaient scolarisés en 2021

De moins en moins d'enfants d'agriculteurs parmi les élèves de l'enseignement agricole technique (11 % en 2021, 37 % en 1990)

Une majorité d'enfants d'ouvriers et employés non agricoles (41 %)

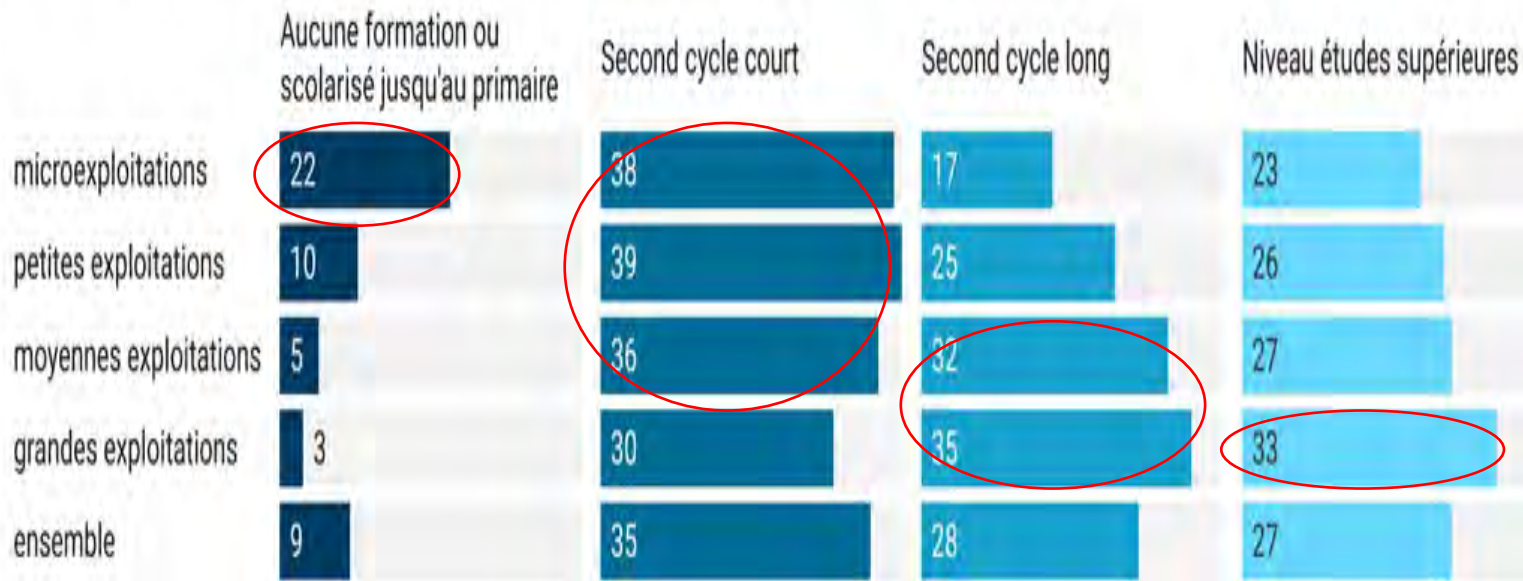
5. Une formation initiale de plus en plus élevée

- En 2020, 55 % des exploitants ont au moins le bac : **+ 17 points / 2010**
74 % pour les installées depuis 2010
- Proportion de diplômés du supérieur : **+ 10 points entre 2010 et 2020**
- Les exploitantes ont un meilleur niveau de formation générale que les exploitants, et inversement pour les formations agricoles
- Un niveau de formation des actifs agricoles (salariés et chefs d'exploitation) **inférieur de 8 points** à celui de l'ensemble de la population active de 20 à 64 ans
- Un tiers des exploitants (installés récemment ou non) n'a **aucune formation agricole** (près de 40 % parmi ceux installés dans le cadre familial)
- Un **manque de données fiables sur les niveaux de diplômes des salariés**, et plus encore pour les saisonniers.

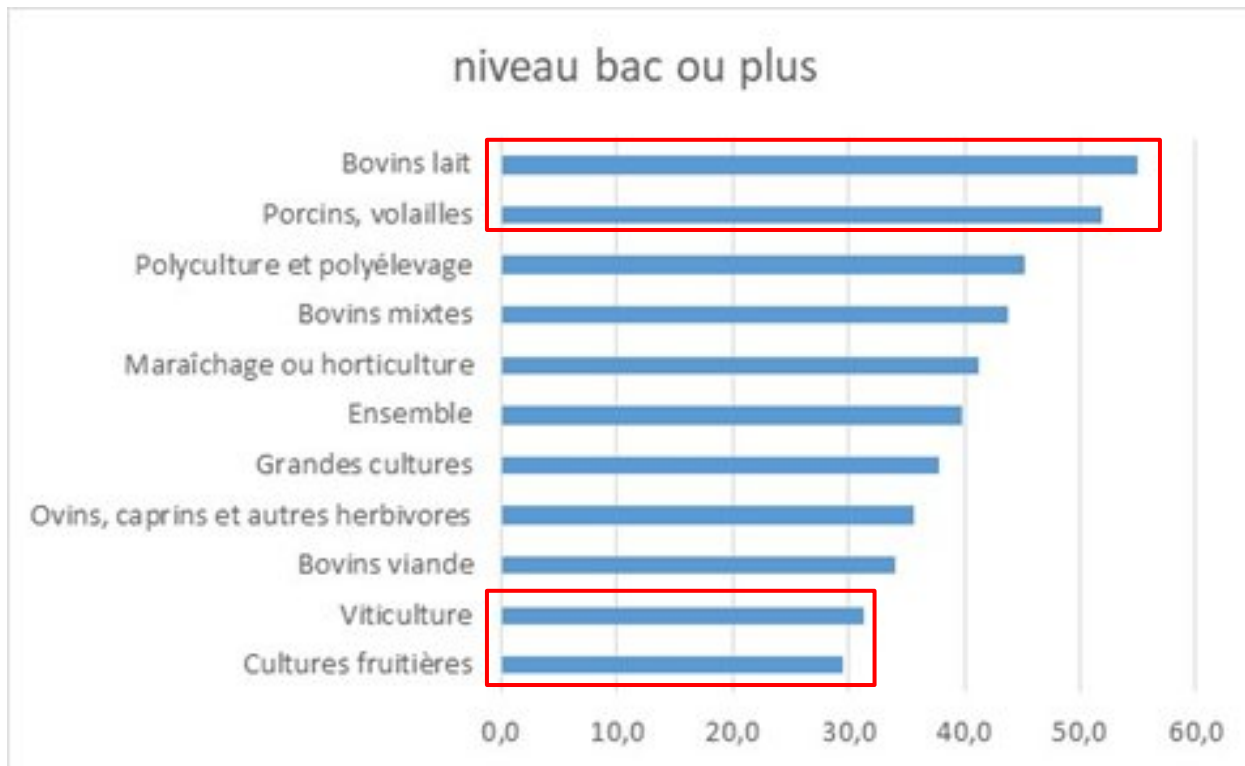
=> La France restera dans le peloton de tête des pays de l'UE pour le niveau de formation agricole de ses chefs d'exploitation, mais...

6. Des variations en fonction de la taille économique

Niveau de formation agricole le plus élevé des exploitants en 2020



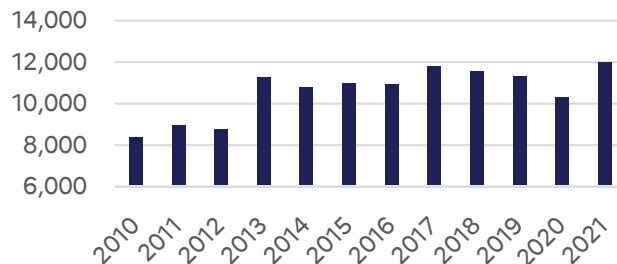
7. Des variations selon l'orientation productive



8. Progression de la formation continue

- Du fait de l'élévation des attentes professionnelles, des incitations réglementaires et économiques, de l'arrivée des NIMA
- De plus en plus de porteurs de projets se qualifient par l'apprentissage et la formation continue : 8 400 en 2010, 12 000 en 2021
- Fort développement de la demande de BTSa et licence pro, pour avoir des salariés qualifiés (technologies numériques, etc.)
- Des professionnels qui utilisent peu leur droit à la formation
- En 2020 (RA), 15 % des chefs d'exploitation et co-exploitants ont déclaré avoir suivi une formation au moins dans les 12 mois précédant l'enquête (19 % des installés depuis 2010, 21 % des installés HCF)
- Les salariés du secteur agriculture, forêt et pêche se forment moins souvent (16,6 % en 2019) que la moyenne des salariés français (24 % en 2019)

Evolution du nombre de stagiaires diplômés en UC



=> Dans les prochaines années, un risque de décalage entre les importants besoins du secteur et les demandes limitées des exploitants et salariés

9. Élévation continue des besoins en compétences

- Des compétences nécessaires à l'exercice des métiers agricoles qui continueront à augmenter, compte tenu des **attentes économiques et professionnelles**
- Des besoins en particulier en matière de **travail en équipe, économie, gestion, utilisation des outils numériques**
- Mais aussi : commerce, logistique, bien-être animal, clientèle, réglementation, environnement, climat, énergie, contrôle qualité, etc.
- **18 000 diplômés de l'EA dans les domaines de la production agricole**, mais 166 000 exploitants qui partiront à la retraite d'ici 10 ans
- Les salariés agricoles les moins qualifiés sont ceux qui **bénéficient le plus rarement de la formation professionnelle**
- **Un accès au conseil qui restera insuffisant** pour accompagner les actifs agricoles dans toutes les évolutions nécessaires
- Nécessité aussi d'**ajuster les compétences des conseillers**.

10. Prospective à 2030 : agriculture

Baisse de - 45 000 emplois entre 2008 et 2020.

Hypothèse de baisse de - 40 000 emplois entre 2020 et 2030 (- 5 %), surtout des départs non remplacés.

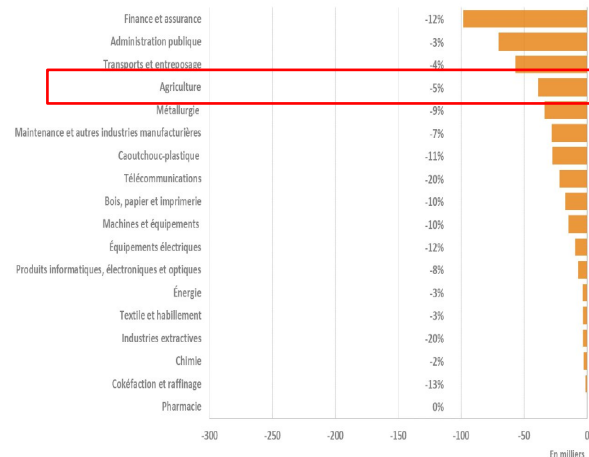
Baisse moindre dans un scénario de transition bas-carbone.

4^e secteur le moins dynamique, mais une baisse ralentie par rapport au passé.

Des distinctions selon les filières : -23 000 emplois dans l'agriculture et sylviculture ; une hausse chez les maraîchers, viticulteurs et jardiniers ; une baisse ralentie dans les services généraux et une hausse pour les cadres (+7000)

L'agrandissement de la taille des exploitations conduira à la poursuite du développement du salariat, la main-d'œuvre salariée étant plus importante dans les structures de grande dimension économique.

Figure 6 – Les secteurs les moins dynamiques dans le scénario de référence, 2019-2030

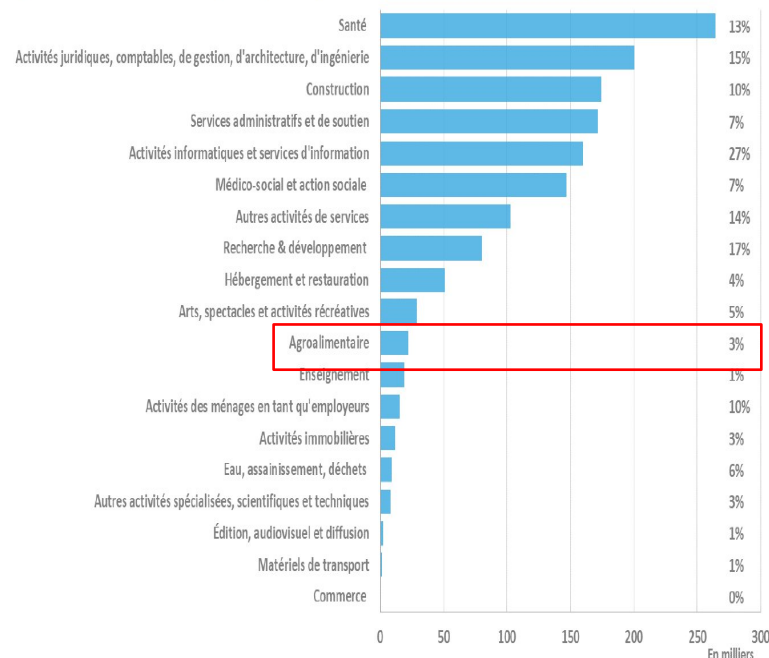


11. Prospective à 2030 : agroalimentaire

Industries de process agroalimentaire :
 + 10 000 emplois (+3 %)
 dont 6 000 liés à la dynamique du secteur
 4 000 liés à des restructurations internes
 (montée en qualification, ingénieurs et
 techniciens au détriment d'ouvriers peu
 qualifiés).

Dans le scénario Covid + (Dares-FS),
 l'agriculture et l'alimentation bénéficient
 d'un regain d'intérêt (+10 000 emplois /
 tendanciel).

Figure 5 – Les secteurs les plus dynamiques dans le scénario de référence, 2019-2030



Conclusion 1

- Bien mesurer l'enjeu de l'évolution socio-démographique de la population agricole, croisée avec l'analyse des futurs besoins d'emploi dans ce secteur à horizon 2030.
- En 2040 une part importante d'agriculteurs sera installée depuis moins de 20 ans
- *Vers Une agriculture sans agriculteurs ? Une « désagricolisation de la France » ?*
- La nécessité d'attirer des actifs, externes à l'agriculture, qui aideront à faire l'agriculture de demain.
- Qui, comment, quand, où, pour faire quoi, à quelles conditions, pour quelles rémunérations ?
- En tenant compte des grands facteurs d'évolution :
 - accroissement des incertitudes : économie, santé, climat, géopolitique, etc.
 - pressions contradictoires : productivité, écologie, etc.
 - augmentation de la charge mentale : système d'exploitation de plus en plus complexe
 - contexte économique, concurrences inter-sectorielles, attractivité du secteur (statuts, revenus)

Conclusion 2

- Vers un fort taux de renouvellement des salariés : alors quelle montée en compétences sur des tâches de plus en plus techniques et exigeantes ?
- Risque de dualisation du salariat, avec des très bien formés d'un côté et des non qualifiés de l'autre
- Le salariat devrait devenir de plus en plus souvent une étape vers l'installation, garantissant un bon niveau de survie des exploitations ainsi prises ou reprises
- Un besoin croissant d'accompagnement par la formation continue et le conseil
- En particulier des NIMA
- La difficulté de capter les publics les moins qualifiés, avec le risque de maintenir une frange d'exploitations en dehors du système d'innovation
- Société de la connaissance, capital humain, trajectoires professionnelles.

Tour de table des participants

 Les participants qui le souhaitent disposent d'une minute pour se présenter et formuler ses attentes et intérêts particuliers par rapport au thème du groupe de travail

Prochaine réunion : vendredi 10 février en visioconférence

 Thème : Comment donner envie d'aller vers les métiers et les formations de l'agriculture et de l'alimentation ?

Contribution possible **avant le 2 février**
à envoyer sur ploa-gt1-contributions@agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE >> LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale : groupe de travail n°1 – Mercredi 25 janvier 2023



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE >> LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale : groupe de travail n°1 – Vendredi 10 février 2023

Ordre du jour de la réunion

Introduction

Interventions :

L'attractivité des métiers de l'agriculture et de l'alimentation (C. Grosjean – CR Nouvelle-Aquitaine)

Le fonctionnement de l'affectation et de l'orientation au sein de l'Education nationale (F. Palluy – ONISEP)

Les enjeux de l'orientation en FTLV (A. Fréhel – CNAM)

Travail en ateliers:

Atelier 1 - L'orientation vers les filières de formation agricole

Atelier 2 - La réorientation vers les filières de formation agricole

Atelier 3 - La formation tout au long de la vie des actifs agricoles

- PAUSE -

Restitution des ateliers en séance plénière

Echanges / discussion



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PACTE
>> LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

L'attractivité des métiers de l'agriculture et de l'alimentation

Christophe Grosjean, directeur de l'orientation, Conseil régional Nouvelle Aquitaine

Concertation nationale : groupe de travail n°1 « Orientation et formation »
Vendredi 10 février 2023



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Attractivité des métiers de l'agriculture et de l'alimentation en Nouvelle-Aquitaine

Christophe Grosjean - Directeur de l'orientation

10 février 2023 – PLOA – GO Orientation

Contexte régional :

- **1ère région** agricole de France et d'Europe
- **1ère économie** de la région (180 000 emplois, ...)
- **1ère forêt** cultivée d'Europe
- **2e vignoble** de France
- Une terre d'élevages : moutons, chèvres, vaches, canards...
- **2e région bio** de France
- **20 %** des cultures de fruits et légumes de France
- Une pêche de 1er plan, avec **720 km de littoral**, dont l'ostréiculture est également l'un des fleurons
- **54 000 emplois** dans l'agroalimentaire
- **8 milliards d'euros** à l'export pour l'agroalimentaire

Un projet régional contractualisé

- Une Région avec une feuille de route pour la transition Ecologique et Environnementale, **NeoTerra**, dont la seconde ambition est celle de « **la transition agroécologique pour une alimentation** saine et un environnement préservé »
- Une Région engagée avec les acteurs des filières dans le cadre de **Contrats Régionaux de Filières** (CRF), comportant spécifiquement un volet d'action sur l'attractivité. Le premier signé a été celui de la production agricole et des aménagements paysagers
- **Une feuille de route pour l'enseignement agricole** entre la Région et la DRAAF avec une ambition commune à travers EPA2 et Neoterra. Les exploitations des lycées sont positionnées comme accélérateurs du changement et vitrines de l'innovation en liaison avec la recherche.



Un travail sur la question de l'attractivité

- **Une situation de l'emploi** marquée par la baisse du nombre d'exploitants et la hausse du besoin de salariés pour un secteur qui représente 180 000 emplois, avec une très forte tension à l'embauche mais aussi quant à la fidélisation des salariés qui s'érode. -> Nécessité d'agir auprès du grand public.
- **Deux enquêtes régionales en 2018 et 2022 sur l'orientation et l'images des métiers** produites par Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine (Agence Régionale de l'Orientation) à l'initiative de la DRAAF.
- ***Des expérimentations sont conduites sur l'information sur les métiers en collège*** dans le cadre des nouvelles compétences de la Région en partenariat avec la DRAAF et les Rectorats.

Les données constituées sur l'attractivité auprès du grand public

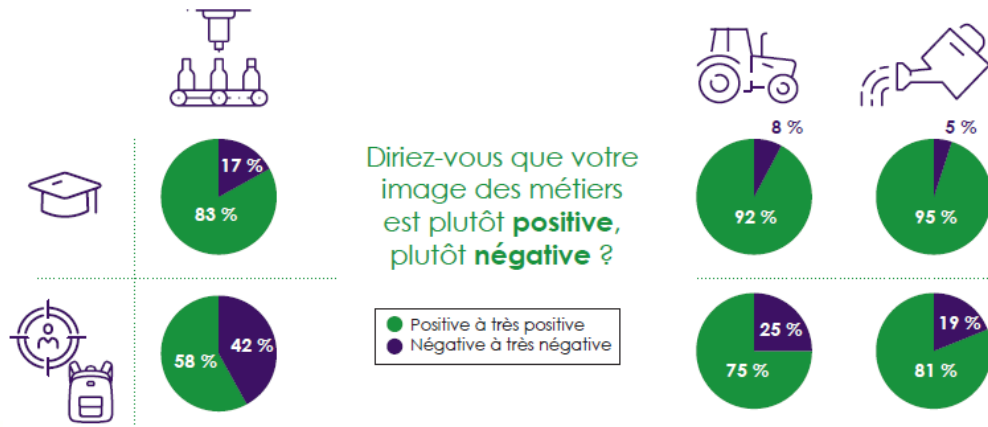
- Les **filières services, technologies et finances** sont les plus attractives
- **L'agriculture semble ne pas capitaliser l'adhésion** qu'elle a suscitée lors des périodes de confinement (hausse forte de notoriété).
 - Méconnaissance des conditions réelles d'emploi
 - Représentations persistantes sur l'agriculture en tant qu'industrie peu rentable et peu technologique
 - Des prescripteurs d'opinions peu ou mal informés (familles, professionnels de l'orientation)
- **Les industries alimentaires ont l'attractivité la plus faible** avec les industries manufacturières en général.

Les point de vue des jeunes

Image et attractivité des métiers

Une vision plus juste des métiers agricoles que des espaces verts, dotés eux d'une image plus positive

L'image est jugée fidèle à la réalité par une large part des jeunes formés à ces métiers et aussi du grand public, sauf pour l'agroalimentaire qui revêt des contours encore flous à ses yeux.



L'image de ces métiers est ressentie de façon assez positive en général même si l'avis du grand public semble plus mitigé au sujet de l'agroalimentaire.



Une image des
métiers jugée **encore
plus positive dans les
espaces verts** que
dans l'agriculture,
et de façon
particulièrement large
par le grand public.

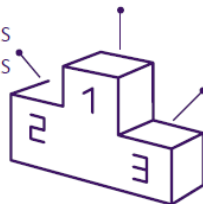
Les point de
vue des
jeunes

Témoignages et visites d'entreprises, moyens les plus utiles pour promouvoir les métiers



Témoignages
de pros ou
d'anciens élèves

Visites
d'entreprises



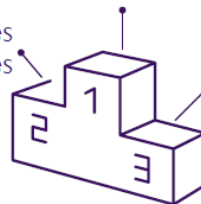
Actions de
communication
sur les métiers

Moyens
les plus utiles
de **promotion**
des métiers



Témoignages
de pros ou
d'anciens élèves

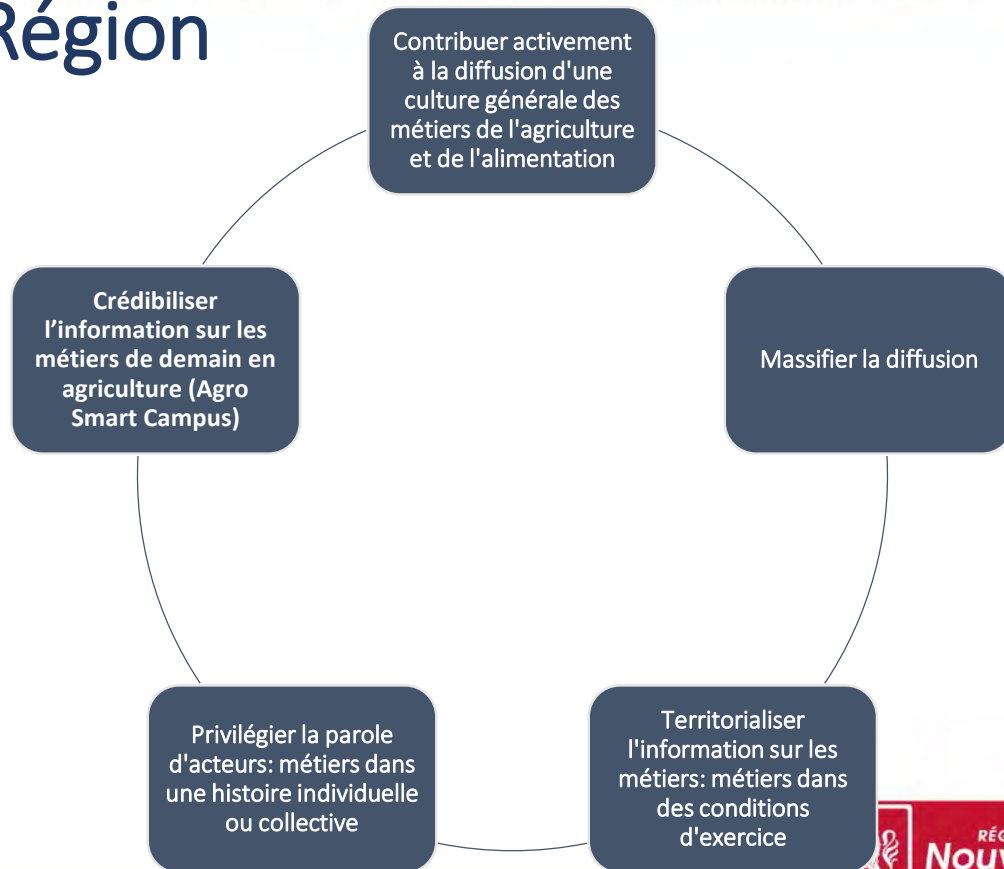
Visites
d'entreprises



Dégustation
produits
Visites centres
de formation

Les élèves et étudiant.e.s plébiscitent des moyens de promotion concrets et au plus près de la réalité professionnelle des secteurs.

Les choix de la Région en matière d'information sur l'orientation



Un programme d'actions régional d'ensemble.



Compétences régionales

Information sur l'orientation: guides, documentation, enseignements

Orientation tout au long de la vie: Cap Métiers NA

Décrochage scolaire



Politique volontariste usagers

Olympiades des métiers

Ambassadeurs des métiers

Salons et forums

Expérimentations en collèges

Lab Usagers



Politique volontariste partenaires

Conférences territoriales des métiers

Campus Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine

Réseau de tiers de confiance (associations AAP)

Formation des équipes éducatives

Zoom sur un dispositif efficace :

*Le réseau des Ambassadeurs Métiers
volontaires, créé et animé par la Région*



<https://www.ambassadeursmetiers.fr/>

Merci.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PACTE
>> LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

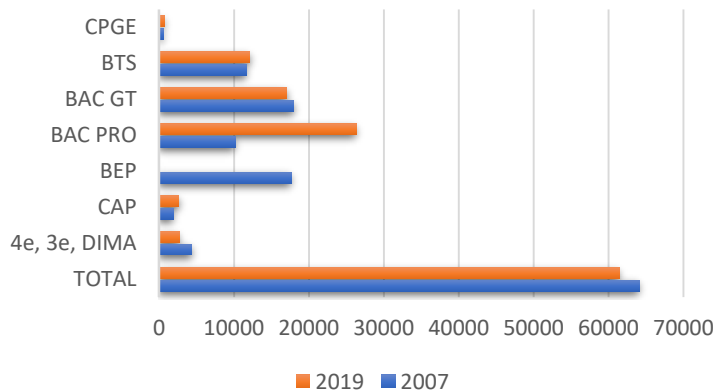
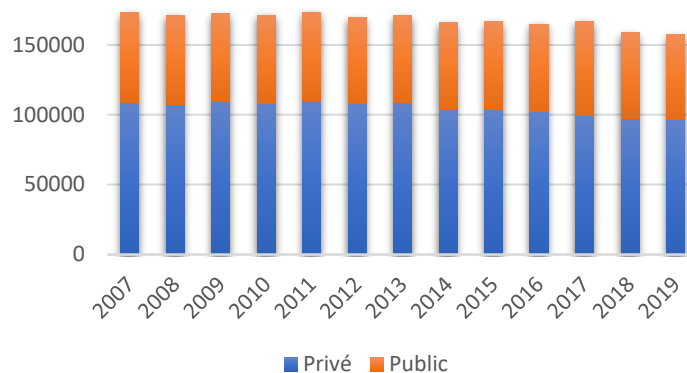
Le fonctionnement de l'affectation et de l'orientation au sein de l'Education nationale

Frédéric Palluy, directeur territorial Nouvelle-Aquitaine, ONISEP

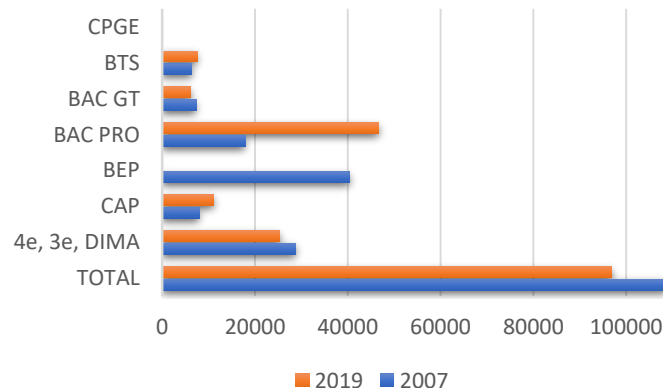
Concertation nationale : groupe de travail n°1 « Orientation et formation »
Vendredi 10 février 2023

Des effectifs en baisse : 172 945 élèves et étudiants en 2007 / 158 0916 en 2019

Evolution des effectifs
Nombre d'élèves par an



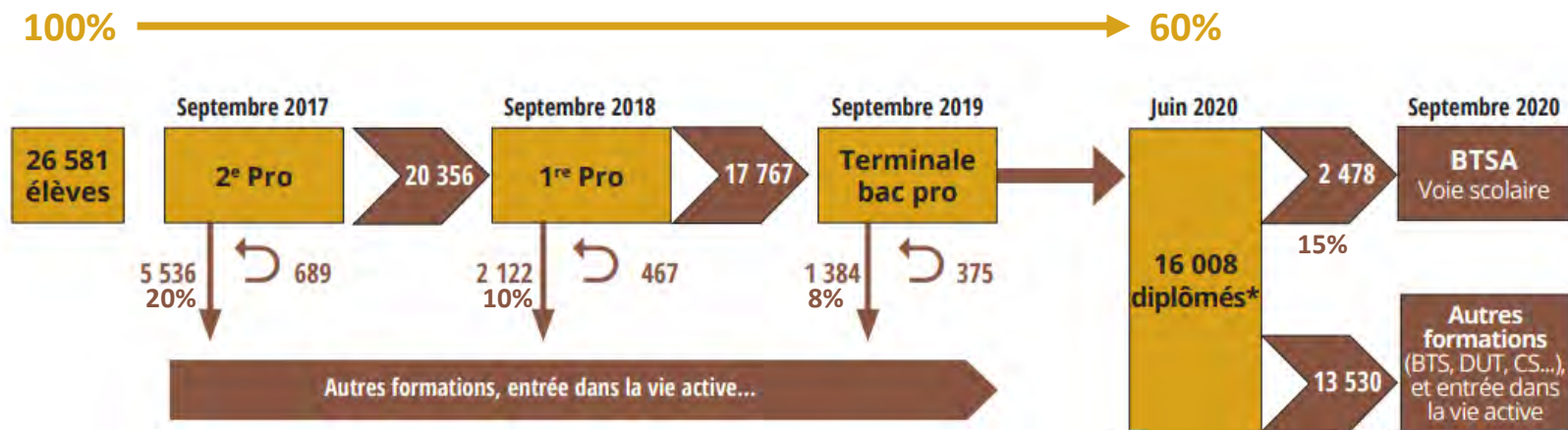
EA public (gauche) et privé
(droite) : évolution des
effectifs au 1er octobre



Chiffres clés

Source : portrait de l'enseignement agricole 2022

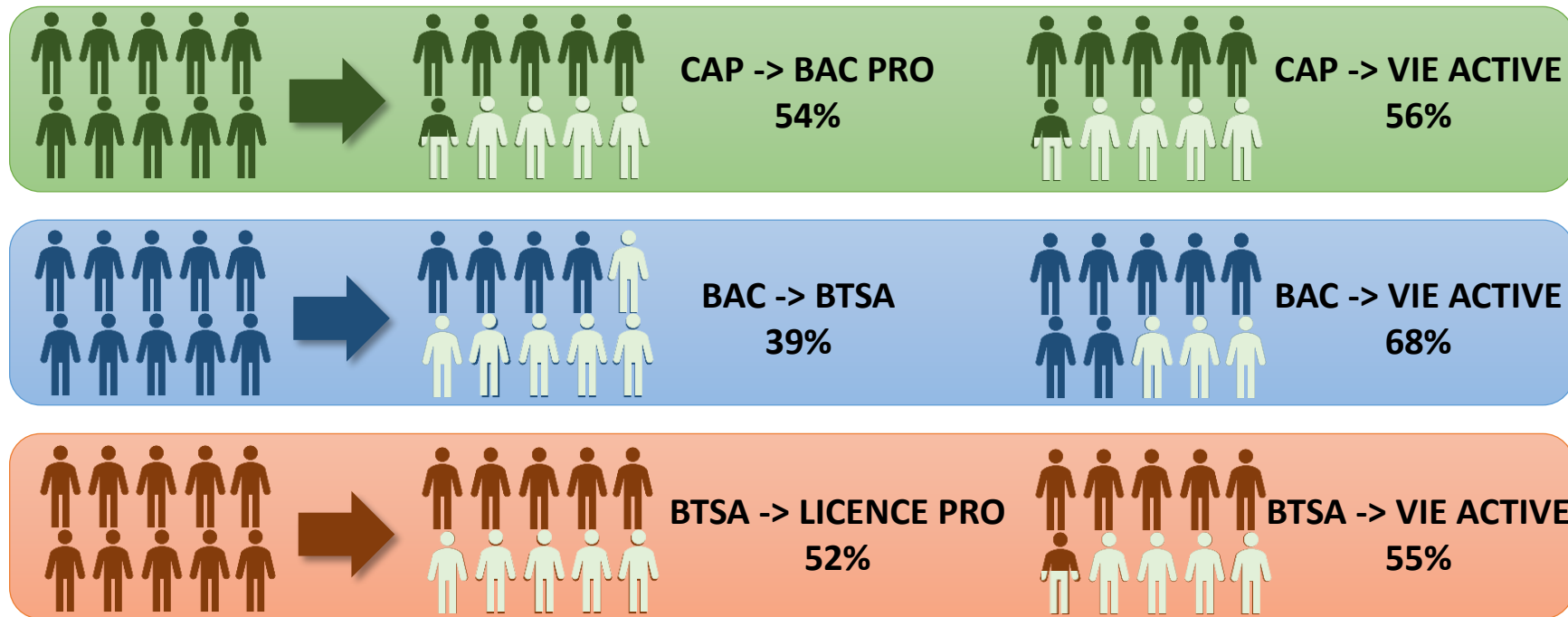
PARCOURS DES ÉLÈVES ENTRÉS EN SECONDE PRO EN 2017



Chiffres clés

Source : *portrait de l'enseignement agricole 2022*

Au cours des trois années suivant l'obtention du diplôme...



Orientation et collèges

	PARCOURS AVENIR	ORIENTATION	OUTILS
3e	Préparer les choix pour l'après-3e.	2 ^{nde} PRO, 2 ^{nde} GT, CAP -> service en ligne Orientation service en ligne Affectation	36h - Stage d'observation / Brevet : parcours éducatif/ Immersion / Salon- forum / Rencontres (pro, élèves) / Visite d'entreprises et établissement Salons-forums/ Cordées de la réussite
4e	Découverte et l'exploration des voies de formation (notamment post-3e) par le biais des métiers	3 ^{ème} « prépa-métiers » 3 ^{ème} de l'enseignement agricole -> Commissions (+outils)	12h - Rencontres (pro, élèves) / Visite d'entreprises, d'établissements / Journée d'observation / Journée de découverte / Cordée de la réussite / Immersions et mini JPO
5e	Découvrir et explorer des métiers, en articulation notamment avec les contenus disciplinaires	4 ^{ème} de l'enseignement agricole -> Commissions	EPI « découverte du monde professionnel » Rencontres (pro, élèves) / Visite d'entreprises / Journée de découverte
6e			

+ Outils CR = Ambassadeurs, Olympiades, VR, etc.

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

QUOI

seconde agricole

OÙ

haute vienne

RECHERCHER

9 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

FILTRES AVANCÉS ▾

bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole

Lycée agricole de Magnac-Laval

87 - MAGNAC-LAVAL

Public

Apprentissage

Agriculture

Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA)

Lycée agricole Les Vaseix

87 - VERNEUIL-SUR-VIENNE

Public

Scolaire

Agriculture

seconde générale et technologique

Catalogue de l'année
dernière

BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)

Secteur public, Statut scolaire



Lycée agricole Les Vaseix, Verneuil-Sur-Vienne



87 - VERNEUIL-SUR-VIENNE



FICHE ÉTABLISSEMENT ↗



FICHE FORMATION ↗

INFORMATIONS

PLAN

ACADÉMIE D'ACCUEIL

Les procédures d'affectation sont disponibles sur le site :

<https://www.ac-limoges.fr/procedures-d-orientation-et-d-affectation-122092>



MENU

Orientation et lycées

	PARCOURS AVENIR	ORIENTATION	OUTILS
Term	Finalisation du projet et formulation des vœux de poursuites d'études Insertion pro	Etudes Postbac -> Parcoursup • Phase principale • Phase complémentaire • CAES	Salon Postbac / JPO / Semaines thématiques / Ambassadeurs / Pass'en Sup, journées du Sup... / PSY EN, CIO, SUIO / MOOC / Visites entreprises / Réunion élèves-parents / Sites Parcoursup, Terminales 2022/23
1ère	Approfondissement	• Choix ES	Salon Postbac / JPO / Cordées de la Réussite - SPORT / Site : Horizon 21, Secondes-Premières 2022/23
2nde	Découverte et exploration	• Réorientation : SAIO – Places disponibles/affectation • Choix des ES, voie techno, métier en pro -> Conseil de classe	Semaines orientation / Printemps orientation / Semaines thématiques/ FOLIOS / Cordées de la réussite - SPORT / Site : Horizon 21, Secondes-Premières 2022/23

54h annuelles – Pro : 265h / 3 ans - PFMP

+ Outils CR = Ambassadeurs, Olympiades, VR, etc.

Orientation et lycées

Lycée agricole de Bordeaux Blanquefort (33)

BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie

FORMATION SÉLECTIVE



Découvrir la
formation et ses
caractéristiques



Comprendre les
critères d'analyse
des candidatures



Consulter les
modalités de
candidatures



Accéder aux
chiffres clés de la
formation



Connaître les
débouchés
professionnels



Contacter et
échanger avec
l'établissement

La formation

52 places disponibles pour la rentrée étudiante 2023

65% de taux d'accès à la formation en 2022

En savoir plus



Répartition par type de baccalauréat, des candidats
qui étaient en position de recevoir une proposition en
phase principale en 2022



Répartition par type de baccalauréat, des candidats qui étaient en position de recevoir

Candidatures et admissions

433 vœux formulés en 2022

Rythme d'envoi des propositions d'admission en 2022

Jour J : Premier jour des admissions

Fin : Fin de la phase principale



Rythme d'envoi des propositions d'admission en 2022

Note de lecture

Orientation en 4^e et 3 de l'EA

	Orientation de droit	Orientation dérogatoire sur avis favorable de l'autorité académique
Orientation vers	Classe d'origine	Classe d'origine
4 ^{ème} enseignement agricole (temps plein ou rythme approprié)	5 ^{ème} de collège 4 ^{ème} de collège	5 ^{ème} SEGPA 4 ^{ème} SEGPA pour les jeunes de moins de 16 ans l'avis de la CDO est requise
3 ^{ème} enseignement agricole (temps plein ou rythme approprié)	4 ^{ème} enseignement agricole 4 ^{ème} de collège 3 ^{ème} de collège	4 ^{ème} SEGPA pour les jeunes de moins de 16 ans l'avis de la CDO est requise

Orientation en 2nde professionnelle

	Orientation de droit	Orientation de droit sur avis favorable du conseil de classe	Orientation dérogatoire sur avis favorable de l'autorité académique
Orientation vers	Classe d'origine	Classe d'origine	Classe d'origine
2 nd e professionnelle EA	3 ^{ème} EA 3 ^{ème} de collège Titulaire d'un diplôme de niveau 3	2 nd e générale et technologique 3 ^{ème} SEGPA 1 ^{ère} année de CAP ou CAPa	/

Orientation en 1^{ère} professionnelle des spécialités du Baccalauréat professionnel de l'EN ou de l'EA, dispensées dans les établissements agricoles, dont les familles de métiers sont proches

	Orientation de droit	Orientation dérogatoire sur avis favorable de l'autorité académique
Orientation vers	Classe d'origine	Classe d'origine
1 ^{ère} professionnelle « Maintenance des matériels » (Arrêté du 19 juillet 2002 modifié)	2 nd e professionnelle Maintenance des véhicules et matériels 2 nd e professionnelle Travaux publics et manutention	2 nd e productions (EP3 mise en œuvre des opérations techniques : agroéquipement)
1 ^{ère} professionnelle « Cultures marines » (Arrêté du 22 août septembre 2014)	2 nd e professionnelle Métiers de la mer	2 nd e productions (EP3 productions aquacoles)
1 ^{ère} professionnelle « Services aux personnes et aux territoires » (Arrêté du 22 août 2011 modifié par l'arrêté du 26 juin 2012)	2 nd e professionnelle « Accompagnement, soins et services à la personne »	/



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PACTE
>> LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

Les enjeux de l'orientation en formation tout au long de la vie

Ariane Fréhel, directrice nationale des formations, Conservatoire national des arts et métiers

Concertation nationale : groupe de travail n°1 « Orientation et formation »
Vendredi 10 février 2023



Enjeux de l'orientation en FTLV

Atelier préparatoire pacte et loi d'orientation et d'avenir agricole 10 février 2023

Ariane Fréhel, directrice nationale des formations
Conservatoire national des arts et métiers

1 . Enjeux de la FTLV



★ Logique d'adéquation formation/emploi

➡ Former aux compétences nécessaires au métier

★ Attractivité filière métier (cas des reconversions)

➡ Pourquoi choisir un métier de l'agriculture

★ Spécificité de l'orientation en FTLV

➡ Tenir compte des acquis (positionnement, bilan de compétences, VES, VAP, VAE partielle)

★ Accueil et accompagnement du public adulte ...

➡ Motivation, construction du projet, réalisme des objectifs
élément d'objectivation externe (marché de l'emploi ...)

2. Dispositifs de financement de la FTLV

★ Alternance : contrat de pro et d'apprentissage

★ CPF pour les salariés ou indépendants

★ Plan de développement des compétences

★ Pôle emploi - AGFiph

★ Congés de reconversion (période de pro, transition pro ...)

➡ C'est complexe, il faut bien se renseigner sur ses droits



3. Freins à l'accès à la formation continue

★ Problème d'accès à l'information

★ Manque de temps disponible

★ Distance au lieu de formation.

Carte des formations/ville /département/région

★ Auto-censure des projets

« c'est trop long, c'est trop compliqué, j'y arriverai pas »

Il y a toujours qq chose de plus urgent, mauvais souvenir de l'école ...

★ Coût – Pb de financement



4. Leviers pour combattre ces freins

- ★ S'informer via des structures d'accompagnement dédiées (CEP, plate-forme en ligne) et sur internet
- ★ Modalités de formation adaptées aux salariés : le soir, le samedi, 2 jours par mois, à la carte ... mais il faut se libérer un temps donné même faible . Se focaliser sur des formations courtes. Les blocs de compétences
- ★ Formation à distance.
FOAD totale ou hybride - MOOC
Adaptation des OF et formation des formateurs
- ★ Motivation / préparation du projet / investissement à moyen terme. Environnement soutenant (familial - professionnel)



5. De l'intérêt de la formation par blocs de compétences

- ★ Le blocs est certifiant, capitalisable dans le temps vers un diplôme (e-portfolio, passeport des compétences), finançable
- ★ Formation + courte & résultat + rapide.
Correspond à un temps disponible
- ★ Formation ciblée sur les compétences clés nécessaires à l'instant « t »
- ★ Blocs transférables d'une certification à l'autre à l'avenir
- ★ Pour les certificateurs : c'est une obligation légale de découper la formation en blocs.



Ca permet de rentrer dans la logique métier, de faire évoluer sa formation vers plus d'efficacité. Évaluation des compétences et non des connaissances.

Merci de votre attention



Travail en ateliers

Rappel de l'organisation des séances du GT n°1



25 janvier matin : Diagnostic et objectifs

10 février matin : Comment donner envie d'aller vers les métiers et les formations de l'agriculture et de l'alimentation ?

30 mars matin : Quelle formation aujourd'hui, quelle formation demain, pour l'agriculture et l'alimentation ?

24 mai matin : Partage des retours de la concertation régionale. Synthèse et conclusion



Contribution écrite



Contributions écrites possibles

Vos contributions écrites

Nous vous remercions de vos nombreuses contributions écrites, elles nous permettent de co-construire les travaux du GT.

À des fins de transparence envers l'ensemble des participants, sauf contre-indication explicite de votre part, nous partageons l'ensemble de ces contributions sur l'espace de travail RESANA spécifique au GT.

Il s'agit de documents de réflexion, qui sont partagés au sein d'une communauté de travail et qui n'ont pas vocation à circuler au-delà.

Quelques rappels du bon usage collectif des e-mails :

- envoyer vos contributions à ploa-gt1-contributions@agriculture.gouv.fr
- envoyer vos questions à ploa@agriculture.gouv.fr
- veiller à ne pas mettre ni les deux adresses, ni une adresse personnelle de type prénom.nom@agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE >> LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale : groupe de travail n°1 – Vendredi 10 février 2023

Atelier 1 : La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

A l'attention des membres du GT1 : Merci de noter les propositions de cet atelier de -- à ++ avant le 8 mars.

Message de Frédérique Alexandre-Bailly : Bonjour, nous sommes le premier mars, je mets en tête du pad sans effacer vos propositions qui sont en dessous, la synthèse de toutes vos contributions écrites et celles du framapad. Merci de relire et de voir si je n'ai rien oublié. Vous pouvez également indiquer si la proposition vous semble intéressante ou pas, en la notant de -- à ++.

PLOA GT 1

Synthèse du framapad et des contributions écrites du sous-groupe 1 sur l'orientation vers l'enseignement agricole

Réalisée par FAB le 1^{er} mars 2023

Introduction : j'ai relu l'ensemble des propositions du framapad et du métaplan initial qui reprenait les propositions envoyées par écrit et les ai reclassées et parfois synthétisées pour nous permettre d'avancer vers des propositions sur lesquelles vous pouvez maintenant mettre votre évaluation : de – à ++ ; -- - = + + +

J'ai classé les propositions en six familles :

1. *Comment informer les équipes éducatives de l'enseignement général et les spécialistes de l'orientation de l'offre d'enseignement agricole ?*
2. *Mieux informer tous les élèves et leurs familles en mobilisant l'expérientiel et les immersions*
3. *Quelles dimensions des métiers de l'agriculture et de l'alimentation mettre en avant ?*
4. *Quelles spécificités des formations mettre en avant ?*
5. *Quels financements seraient nécessaires pour permettre cela ?*
6. *Quelles modifications de l'EA mettre en place pour favoriser l'attractivité de ces enseignements*

1. Informer les professionnels : équipes éducatives de l'enseignement général (principaux, proviseurs, inspecteurs et professeurs), agences ou services régionaux d'orientation, services académiques d'information et d'orientation, y compris les psychologues de l'éducation nationale et Onisep

1.1 S'assurer que les agences régionales de l'orientation ou les services régionaux de l'orientation disposent de toutes les informations sur les formations agricoles et les mettent au même niveau que les formations de l'EN dans leur documentation imprimée ou numérique à l'attention des familles et des élèves ANPP: ++ CDAF++UNREP : ++LPO++ INTERBEV++APECITA++AFAUP++ CNEAP ++ ANEFA++CDESA++ Snetap++

1.2 Former/informer les chefs d'établissement, les psychologues de l'éducation nationale et les professeurs

principaux de l'enseignement général sur les formations agricoles et leurs débouchés au collège comme au lycée :UNREP : ++CDAF++LPO++INTERBEV++APECITA++AFAUP+ CNEAP ++ANEFA++CDESA+ + FNCuma ++Snetap++

1.2.1 Organiser des modules de découvertes des formations et des établissements de l'EA pour ces acteurs avec visites à la clé.ANPP:++ CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV++AFAUP++ CNEAP ++ANEFA++CDESA+Snetap+++

1.2.2 Rendre obligatoire l'invitation des directeurs d'EA (associatifs comme publics) dans les réunions de bassin de l'Education Nationale pour assurer l'efficience informationnelle.ANPP:++UNREP : ++CDAF++LPO++INTERBEV++APECITA++AFAUP++ CNEAP -ANEFA+Snetap+++

1.2.3 Penser un dispositif spécifique d'information sur les formations agricoles dans les bassins urbains ANPP: ++CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV+AFAUP++ CNEAP + FNCuma +Snetap+

1.2.4 Créer des réunions communes académies / enseignement agricole pour gérer les établissements et les formations? Mari /Aprodema : GERER ? ANPP:++CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV++AFAUP=CNEAP --Snetap 0(Gérer ensemble: quelle est cette idée de nouvelle gouvernance ?)

1.2.5 Participer aux commissions de liaisons entre collèges et lycées [SNETAP]ANPP: ++UNREP : ++CDAF++LPO++AFAUP+ CNEAP++ (Affelnet ?)

1.2.6 Rendre plus opérant la disposition de représentant départemental de l'enseignement agricole [SNETAP]ANPP: ++UNREP : ++CDAF++LPO++INTERBEV+AFAUP=CNEAP ?

1.2.7 Instituer le lien collège/lycée agricole public de par les instances locales mais aussi en développant l'invitation systématique du secteur agricole dans les actions orientation au collège. Organiser une collaboration entre établissements pour mieux répartir les élèves en fonction de leurs profils et de leurs demandes plutôt qu'entretenir une concurrence entre lieux de formation, EN/Agricole, statut public/privé ou filières de formation. (L. Valérino Snec-CFTC) idemANPP: ++CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV++AFAUP+ CNEAP -- (formulation)ANEFA+Snetap---

1.2.8 Veiller à la présence des métiers agri dans chaque forum des métiersANPP:++CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV++APECITA++AFAUP++ CNEAP ++ ("obliger" plutôt que "veiller")ANEFA+FNCuma+Snetap++

1.3 Augmenter la visibilité des formations supérieures agricoles sur les sites comme Horizons21 et sur Parcoursup et AffelnetANPP: ++CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV++AFAUP=CNEAP ++CDESA++ (au vu des baisses d'inscrits aux concours nationaux, nécessité d'élargir les voix d'accès de l'ens sup agricole public post-bac - parcoursup) FNCuma+Snetap0

1.4 Recenser, regrouper et mettre en évidence l'existant en matière d'information ANPP:++UNREP : ++LPO++INTERBEV++AFAUP++CDESA++ Snetap+++

1.5 Faire le lien entre le site "www.agrorientation.com" et les sites de l'OnisepANPP:++CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV++APECITA++AFAUP++(changer le terme agriorientation)CDESA+

1.6 S'assurer que les lycées agricoles sont répertoriés dans l'annuaire et le guide des internats du MENJSANPP:++UNREP : ++LPO++INTERBEV++AFAUP++ CNEAP ++Snetap+++

1.7 Mettre en place des projets communs entre établissements EN et EAANPP:++CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV++AFAUP++ CNEAP ++ANEFA++FNCuma++Snetap+++

2. Mieux informer tous les élèves et leurs familles en favorisant l'expérientiel et les immersions

- 2.1. Travailler le projet d'orientation, des élèves ayant un centre d'intérêt pour la nature, la connaissance de soi, afin d'emmener les élèves vers les métiers de l'agriculture de façon pérenne. Bien introduire les métiers de l'agriculture dans les tests d'intérêts proposés dans les sites d'orientation ANPP:++CDAF++UNREP : +LPO++INTERBEV++ APECITA++AFAUP++ CNEAP ++ANEFA+CDESA+FNCuma+Snetap0
- 2.2 favoriser les activités liées à l'agriculture dès l'école primaire, surtout en ville :CDAF 0LPO++AFAUP++ +
- INTERBEV++Réseau Cocagne++ CNEAP ++ (agriculture et territoire)FNCuma+
- 2.2.1. Mettre en place un dispositif permettant de sensibiliser les enfants jeunes (école primaire) typiquement en touchant la terre ou en s'occupant d'un animal. Réunir déjà les initiatives qui existent potagers pédagogiques, cours de jardinage ANPP:=UNREP : +CDAF =LPO++INTERBEV++Réseau Cocagne++AFAUP+++ CNEAP ++ANEFA+Snetap0
- 2.2.2. Nommer un référent dans un établissement scolaire pour le potager/ferme urbaine qui fait le lien avec l'animateur et peut informer l'élève ou les parents d'élèves sur les orientations possibles. (à expliquer, pas certaine d'avoir compris) ANPP: =UNREP : +CDAF =LPO++AFAUP++ANEFA+Snetap++
- 2.2.3 Favoriser des sorties à la ferme ANPP:=CDAF+LPO++INTERBEV++Réseau Cocagne++AFAUP++ANEFA+CDESA+FNCuma++Snetap+
- 2.3 Faciliter les visites d'établissements d'enseignement agricole par les collégiens et les lycéens (dans le cadre des visites de plateaux techniques en troisième et des JPO en terminale) ANPP:++CDAF++UNREP : + +LPO++INTERBEV++AFAUP+ CNEAP ++ANEFA++FNCuma++Snetap+++
- 2.4 profiter de l'introduction de la découverte des métiers dès la cinquième pour faire intervenir différents professionnels de l'agriculture et de l'alimentation auprès des collégiens, proposer des immersions courtes (1 journée) ou des stages des troisième auprès de ces professionnels en encore des immersions plus longues du type vacances à la ferme ANPP:--/volontariat pour les lycéens.CDAF+UNREP : +LPO++INTERBEV++AFAUP++ CNEAP++ANEFA+CDESA++ FNCuma+Snetap0
- Penser la question de la rémunération des agriculteurs pour ces activités CDAF+LPO++INTERBEV++AFAUP+++ CNEAP++ANEFA++
 - Penser à mobiliser les jeunes retraités CDAF+LPO++INTERBEV++AFAUP=
 - Raconter les success stories des sortant de l'EACDAF+LPO++INTERBEV++AFAUP=
 - S'appuyer sur un dispositif national d'ambassadeurs, en faire un réseau opérationnel CDAF+LPO++APECITA+AFAUP-ANEFA++
 - Créer une Plateforme qui permet la mise en relation des professionnels, des professeurs et des élèves qui peut amener à des rencontres et des discussions / utiliser les plateformes existant dans chaque région et se positionner sur la plateforme Avenir(s) CDAF++LPO++AFAUP-
 - Plate-forme de type AgroSmartCampus pour faire le lien entre enseignement tech-sup et recherche et impliquer les élèves (S Brun- Bdx Sc Agro) ANPP:++CDAF=LPO++ UNREP : +AFAUP=CDESA++
- 2.6 S'assurer que les métiers de l'agriculture et de l'alimentation ainsi que les lycées agricoles sont bien présents dans les bus de l'orientation des régions/ créer des bus de l'agriculture pour démultiplier le camion de l'aventure du vivant ANPP:++CDAF+UNREP : ++LPO++AFAUP++Snetap0 (trop d'argent dépensé pour peu de résultats avec le bus orange car l'outil ne se suffit pas à lui même et nécessitent une présence humaine formée...)
- 2.7 Envoyer des ambassadeurs étudiants des études supérieures agri vers les lycées généraux et

technologiques

· nécessite une mise en place au niveau de chaque école vers les lycées de tout le territoire, en utilisant peut-être les Cordées de la Réussite, mais pas seulement ANPP:++CDAF+UNREP : +LPO++INTERBEV++CDESA++

2.8 Prendre le train du SNU universel et de ses missions d'intérêt général ANPP:+LPO++INTERBEV++Snetap---(ce système est impopulaire auprès des jeunes et dénature les missions éducatives comme celles liées à l'agriculture. Le SNETAP est fortement opposé à cette proposition)

2.9 Proposer des services civiques agricoles pour donner envie de se former ensuite ANPP:++CDAF+UNREP : +LPO++INTERBEV++Réseau Cocagne++AFAUP++ (pour les jeunes pour éviter le salariat "précaire") FNCuma++

2.10 Ne pas oublier de communiquer sur les petites filières dont l'Agroéquipement qui peut attirer des jeunes aiment la mécanique et/ ou le numérique ANPP:++CDAF+UNREP : +LPO=INTERBEV++AFAUP+FNCuma++Snetap++

2.11 Communiquer sur les métiers de l'agriculture et de l'alimentation par tous les moyens propres à toucher les jeunes : dont les réseaux sociaux (recenser les actions existantes et améliorer l'impact de la communication) ANPP:= CDAF+UNREP : +LPO++INTERBEV++AFAUP++FNCuma++Snetap+

2.12 Créer des modules éducatifs clés en main pour faire connaître les métiers et les formations. ANPP:= CDAF+UNREP : +LPO+INTERBEV++AFAUP=Snetap---(la liberté pédagogique de l'enseignant est l'élément principal donnant du sens à son métier comme aux contenus et méthodes déterminés in concreto - en fonction du contexte comme du public).

2.13: Développer des webinaires pour les parents, notamment au moment du Printemps de l'Orientatation, les proposer dans chaque collège ANPP:++CDAF+UNREP : +LPO+INTERBEV=AFAUP=Snetap+

2.14 s'appuyer sur les fédérations de parents d'élèves pour diffuser les informations ANPP:+CDAF+UNREP : ++LPO+AFAUP=CDESA+Snetap+

3. Quelles dimensions des métiers de l'agriculture et de l'alimentation mettre en avant ?

3.1 Faire le lien entre les cantines, l'assiette, la cuisine le bien manger et l'agriculture ANPP:--(HS)CDAF-LPO++INTERBEV++APECITA+Réseau Cocagne++AFAUP+++Snetap+++

3.2 Revoir les manuels scolaires EN (surtout en SVT) pour mieux valoriser les rôles de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la forêt et les nécessaires transitions en sortant de certains clichés ANPP:--CDAF-LPO++INTERBEV++AFAUP++ CNEAP ++ (+ zootechnie, agronomie, pédologie) ANEFA++CDESA++Snetap++

3.3 Parler des métiers du vivant en général ANPP:=CDAF=LPO++INTERBEV++AFAUP++Snetap+++

3.4 Lien avec la transition : rôle possible pour l'avenir de la planète, nourrir la planète et bien manger tant pour les agriculteurs que pour les ingénieurs ANPP: =CDAF=LPO++INTERBEV++Réseau Cocagne++AFAUP++ANEFA++CDESA++ Snetap+++

3.5 Egalité h/f ANPP:+UNREP : +CDAF=LPO++INTERBEV++APECITA++AFAUP++CDESA++Snetap++

3.6 Lien social : rôle territorial ANPP:++UNREP : ++CDAF+LPO++INTERBEV++Réseau Cocagne++AFAUP++FNCuma++Snetap+

- 3.7 Métiers à haute teneur technologique, d'innovation ANPP:++CDAF++UNREP : +LPO=INTERBEV++AFAUP=CDESA++ Snetap-- (la technologie et le numérique sont des facteurs d'endettement et de dépossession des agriculteurs et agricultrices, à l'origine pour partie de leur mal-être)
- 3.8 Métiers complets, variés, en évolution, certains émergents, nombreux métiers autour de l'agriculture et de l'alimentation : possibilité de vie à la campagne et en ville avec des métiers variés ANPP:++CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV++AFAUP++ANEFA++CDESA++ Snetap++
- 3.9 Entreprenariat et salariat et associatif et collectif : toutes formes d'exercice possibles ANPP:++CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV++AFAUP+FNCuma++Snetap0
- 3.10 Formes possibles d'installation peuvent permettre de mieux vivre et de bien gagner sa vie, existence de systèmes de remplacement, aide aux vacances, congés maternité et paternité...) ANPP:+CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV++Snetap+
- 3.11 Variété des métiers possibles, évolutions en cours de carrière ANPP:++CDAF++UNREP : +LPO++INTERBEV++APECITA++CDESA++ Snetap+

4. quels arguments mettre en avant pour valoriser l'environnement de formation et le cadre de vie dans l'enseignement agricole pour les jeunes et leur famille ?

Pour tous les élèves:

- 4.1 Qualité de la vie en internat : collectif, ouverture culturelle, artistique et sportive ANPP:++UNREP : ++CDAF++LPO++INTERBEV++APECITA++AFAUP++ CNEAP++Snetap+++
- 4.2 Qualité de la formation ANPP:++UNREP : ++CDAF++LPO++INTERBEV++AFAUP++ CNEAP++CDESA++Snetap+++
- 4.3 Expérience réelle sur de "vraies exploitations"? ANPP:++UNREP : ++CDAF++LPO++INTERBEV++FNCuma++Snetap+++ (la vocation pédagogique des exploitations doit être inscrite au code rural, au risque en l'absence, de priver d'effets cette proposition)
- 4.4 Classes plus petites ANPP:++UNREP : ++CDAF++LPO++INTERBEV++AFAUP++Snetap++
- 4.5 Possibilités d'apprentissage qui amène vraiment à une insertion professionnelle simplifiée ANPP:+CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV++AFAUP+CDESA++ Snetap- (taux d'insertion important à l'agri en formation initiale scolaire)
- 4.6 Variété des formations : pro, techno, général : pour tous les niveaux de maturité et toutes les durées d'études possibles, en particulier un continuum soigné entre l'enseignement technologique et l'enseignement agricole ANPP:++CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV++AFAUP++Snetap+++
- 4.7 Réalité des passerelles de et vers l'EN et l'ESR :
- FCPE: Faire un outil de communication facile à lire et à comprendre (méthode FALC) sur les passerelles. La question des passerelles est un levier important notamment concernant les filières pro. Cette question se retrouve également dans le groupe de travail sur la réforme de la voie professionnelle (coté éducation nationale), donc à croiser !. ANPP:=CDAF+LPO++INTERBEV++APECITA+AFAUP+CDESA++ Snetap++
- 4.8 Accompagnement personnalisé ANPP:++UNREP : ++CDAF++LPO++INTERBEV++AFAUP++Snetap---(avec des enseignants pour qui l'AP est reconnu à hauteur d'une demie-heure dans leur fiche de service pour une heure réelle de face à face en fait, impossible de développer cet aspect en l'état)
- 4.9 Réussite aux examens : filière d'excellence pour tous, à taille humaine et avec accompagnement ANPP:++UNREP : ++CDAF++LPO++INTERBEV++AFAUP++Snetap++
- 4.10 Inclusion ANPP:++UNREP : ++CDAF++LPO++INTERBEV++AFAUP++Snetap+++ (cela ne peut toutefois rester incantatoire en l'absence de moyens afférents à hauteur des besoins - augmentation public à

besoin particulier de près de 20 % et des moyens de 12% au budget).

4.11 Mettre en avant la présentation de l'agriculture biologique assurée dans les formations de l'enseignement agricole ANPP:++UNREP : ++CDAF 0LPO++AFAUP++Snetap+++

Pour les lycéens spécifiquement :

4.11 Pas besoin d'avoir été au lycée agricole pour aller vers des formations supérieures agri.. ANPP:+ +CDAF++UNREP : ++LPO++APECITA++AFAUP++ANEFA+Snetap-(au contraire il est indispensable de favoriser les élèves venant de l'EAP pour accéder au supérieur afin de permettre une attractivité accrue dès le secondaire, elle même permettant une découverte des formations agricoles optimale)

4.12 Plus de possibilités d'accéder à des BTS si on regarde aussi les BTSA ANPP:++CDAF++UNREP : + +LPO++Snetap++

4.13 L'ouverture à l'international de l'ens Sup et technique agri (S Brun Bdx Sc Agro)ANPP:++UNREP : + +CDAF 0LPO++ANEFA+CDESA++ Snetap+++

4.14 Formations équilibrées en termes de genre ANPP:++UNREP : ++CDAF+LPO++Snetap+

4.15 Diversité des parcours possiblesANPP:++UNREP : ++CDAF++LPO++INTERBEV+CDESA++ Snetap+++

4.16 Emploi à la sortie et formation y préparant bien ANPP:++CDAF++UNREP : ++LPO++CDESA++ Snetap+++

5. Quels dispositifs financiers pour appuyer ces politiques ?

5.1 Appel à projets national adressé aux établissements scolaire pour installer des dispositifs de jardinage avec des acteurs variés et pertinents (à construire en partenariat avec des Fondations Privés , les collectivités territoriales, des paysans, jardiniers etc. et faire le lien avec les enjeux sur l'environnement, sur l'alimentation, la cuisine, la solidarité etc.)ANPP:-UNREP : +CDAF-LPO++Réseau Cocagne++AFAUP+++Snetap--- (la logique de guichet n'est pas à la hauteur des enjeux et défis qui nécessitent des moyens structurels)

5.2 Il faut dégager des moyens pour que les ambassadeurs des métiers, qui sont des chefs d'exploitation ayant des marges de manoeuvre limitées en termes de mobilisation, puissent s'investir durablement (FNSEA / ANEFA). En plaçant ce rôle d'ambassadeur dans un cadre (cf. exemple présenté par CR Aquitaine).

Exemple de "gratification" qui a existé en Pays de la Loire pour les agriculteurs qui accueillent une classe sur leur exploitation ou qui prennent du temps pour présenter leur métier [SNETAP]ANPP:=CDAF+LPO-INTERBEV++AFAUP=ANEFA +

5.3 Penser la question de la rémunération des agriculteurs pour l'accueil des élèves à la fermeANPP:--UNREP : + CDAF 0 (penser à former les agriculteurs à l'accueil et à la communication pour faciliter leur engagement++)LPO++INTERBEV++AFAUP++ANEFA+FNCuma+Snetap0

5.4 Soutenir financièrement l'investissement dans les exploitations agricoles des établissements pour consolider leur exemplarité. Elles sont un élément important de l'image [SNETAP] enseignement technique et supérieur (S Brun - Bdx Sc Agro) ANPP:++UNREP : ++LPO+INTERBEV++CDESA++ Snetap+++

5.5 Rendre la filière de l'enseignement plus attractive (salaire et par la formation continue) Mari /Aprodema ANPP:++UNREP : ++LPO++INTERBEV++CDESA++

5.6 Financer des projets pédagogiques au sein des écoles et collèges en lien avec la nature (exemple des projets ruches au collège/lycée) ANPP:=UNREP : +LPO++INTERBEV++AFAUP++ANEFA+FNCuma+Snetap+

5.7 penser la question du financement du transport hebdomadaire pour les urbains qui iraient en internat rural, à ajouter à une bourse ANNP:= CDAF+AFAUP=ANEFA++Snetap++

5.8 Penser la question des financements d'internat pour les jeunes issus de csp moyennes- ANPP:=UNREP : + CDAF+LPO+AFAUP+Snetap++

5.9 Penser la question de la réalité de la possibilité des transports le vendredi et le lundi ou dimanche soir ainsi que celle de l'ouverture maintenue le we et certaines petites vacances / accueil à la ferme en famille ANPP:=CDAF+ INTERBEV+ANEFA+Snetap0(peu clair)

5.10 Ne pas refuser des élèves dans des formations professionnelles aux métiers agricoles par manque de place dans les classes ; et donc donner les moyens de financer l'accueil de ces élèves supplémentaires [SNETAP] ANPP:++UNREP : ++CDAF++LPO++ANEFA+

Oui, très important : supprimer les freins financiers (et les idées reçues) pour les élèves qui veulent aller en formation professionnelle. (FCPE)ANPP:++UNREP : +CDAF++LPO++INTERBEV++

6. *Quelles mesures organisationnelles propres à l'EA*

6.1 Permettre un accès un bac+3 suite à un BTS pour leur donner une vraie visibilité et existence dans le système LMD et reconnaissance au niveau européen ANPP:++UNREP : ++CDAF++LPO++Snetap++ +CDESA++ (sous réserve lien et portage/ sup agricole car lien recherche indispensable et articulation avec réforme concours BTSA)

6.2 Avoir des parcours de formation moins complexe et plus clairs à expliquer ANPP:++UNREP : +CDAF+LPO++INTERBEV++AFAUP+Snetap0(peu clair et allusif)

6.3 Assouplir les voies d'accès du sup agricole ANPP:++CDAF=UNREP : +APECITA++AFAUP+Snetap0(favoriser les élèves issus des établissements agricoles)CDESA ++ (créer des voies d'accès post-bac pour le sup agricole public)

6.4 Améliorer le maillage des établissements agricoles et des formations proposées pour avoir des lieux de formation proches des familles et des élèves. ou alors, favoriser la mobilité des jeunes (transports et financement) pour permettre aux élèves d'intégrer des formations agricoles. Le maillage est principalement rural et les populations sont principalement urbaines (L Valérino Snec-CFTC) :ANPP:- CDAF++UNREP : +LPO+AFAUP++Snetap+(nous avons davantage la main sur le maillage que sur les lignes de transport)

6.5 Garantir la richesse de l'offre de l'enseignement agricole dont le CAP, gage de remédiation en permettant à des jeunes de se construire à partir d'un enseignement qui a du sens pour eux (contact du végétal, des animaux, du vivant) alors qu'ils pouvaient se trouver en difficulté dans d'autres modalités d'enseignement.ANPP:++CDAF++UNREP : ++LPO++INTERBEV+Snetap+

6.6 Créer un statut d'agriculteur/enseignant ANPP:--CDAF--UNREP : =LPO+AFAUP+Snetap---(le métier d'enseignant.e est un métier qui s'apprend, qui nécessite de l'expertise et qui, autant voire plus que certains autres métiers de la fonction publique, requiert une indépendance statutaire garante de l'intérêt général stricte à rebours de tout intérêt particulier)CDESA - (faisons déjà bcp appel à des vacataires professionnels dans le sup + stage/alternance en exploitation = formation)

6.7 Favoriser la reconversion ou les allers retours entre le statut d'agriculteur et celui d'enseignant ANPP:-- CDAF--LPO+INTERBEV++Snetap---(même explication d'appréciation que 6.6)

6.8 Créer des licences pro ou des bachelors en partenariat entre l'ens supérieur et les EPLEFPAANPP:+ +UNREP : +(public et privé) CDAF+LPO++Snetap---(cela existe déjà et ne répond aux problématiques soulevées. Au contraire ce sont les EPLEFPA qui doivent pouvoir être porteurs en propre des formations à bac +3)CDESA ++(formations sup doivent être ancrées dans la recherche et donc portées par du sup et prioritairement agricole)

6.9 Ajout d'une proposition portée dans la contribution écrite CDESA : Organiser, en adaptant les moyens disponibles, un vrai **recrutement post bac** pour les parcours d'ingénieur ce qui augmentera la visibilité, en s'inspirant d'expériences réussies mais encore confidentielles dans l'enseignement supérieur agricole public

CI DESSOUS LE FRAMAPAD TEL QU'IL ETAIT LE 26 FEVRIER MATIN

Insister sur l'expérientiel, qui a plus d'impact que l'information générique sur les métiers.

JA : ++ UNREP : +

FP - Pour les plus petits, initiation à des gestes en rapport avec l'agriculture, notamment en ville.

JA : - UNREP : 0

MSA : des ateliers sont organisés en classes primaires par des MSA au cours desquels sont abordées les questions de l'alimentation et de la santé , interviennent devant les enfants des producteurs locaux qui présentent leur activité, produits selon les saisons qui sont partagés avec les enfants, des recettes sont partagées et en soirée, il s'ensuit une réunion professeurs des écoles, élèves et parents et agriculteurs, c'est un début qui contribue à rapprocher ces publics....

JA : + UNREP : +

Former ou informer les chefs d'établissements et les professeurs de l'enseignement général sur les formations agricoles et sur les débouchés afin de permettre une collaboration entre établissements (anpp)

JA : ++ UNREP : ++

MSA remarque essentielle car sinon ils restent en majorité sur des représentations négatives des activités agricoles

JA : --

CNEAP : S'assurer que les informations sont disponibles auprès des principaux prescripteurs d'orientation

JA : ++ APECITA ++ UNREP : ++

LPO : Instaurer une journée découverte de fermes (non facultative) au collège ainsi qu'au lycée en priorité dans une ferme inscrite dans une démarche de transition agro-écologique afin de créer du lien entre futurs

citoyens et agriculteurs, et également de donner envie à des jeunes de s'orienter vers une filière agricole (trop méconnu aujourd'hui). Possibilité d'enchaîner cette journée découverte avec un "chantier participatif" pour renforcer ce lien jeunes-citoyens/agriculteurs. Rémunération des agriculteurs indispensable pour assurer l'accueil des scolaires lors de ces journées découvertes.

JA : + UNREP : +

MSA oui c'est une bonne pratique .. à une époque les agriculteurs accueillaien en vacances à la ferme des enfants, ils étaient rémunérés pour cela . Cette pratique semble être perdue ???

JA : -- UNREP : 0

LPO : reconnecter les jeunes à leur assiette

JA : ++ UNREP : ++

FP - Travailler sur le "faire" :UNREP : +

FP - Course d'orientation dans les établissements ouverts aux étab de l'EN

JA : --

Améliorer le maillage des établissements agricoles et des formations proposées pour avoir des lieux de formation proches des familles et des élèves. ou alors, favoriser la mobilité des jeunes (transports et financement) pour permettre aux élèves d'intégrer des formations agricoles. Le maillage est principalement rural et les populations sont principalement urbaines (L Valérino Snec-CFTC) : pas de l'info :à mettre ds les conditions de possibilité

JA : + UNREP : +

Organiser une collaboration entre établissements pour mieux répartir les élèves en fonction de leurs profils et de leurs demandes plutôt qu'entretenir une concurrence entre lieux de formation, EN/Agricole, statut public/privé ou filières de formation. (L. Valérino Snec-CFTC) idem

JA : + UNREP : +

FCPE : Les informations sur l'orientation ne peuvent pas être que sur des sites ou des brochures.

L'accompagnement humain des élèves reste nécessaire mais à besoin d'évoluer. Les initiatives locales sont porteuses pour faciliter l'accès à l'information. Pourquoi ne pas tester une expérience dans une région (sur un territoire) en allant vers les familles, avec un bus de l'orientation agricole (des pro seraient rémunérés pour animer des temps d'échanges) ? **Il faut en tout cas toujours placer les élèves au centre des politiques publiques d'orientation scolaire** et ne pas oublier les familles qui ne maîtrisent pas les "codes".

La coéducation doit être encouragée et développée pour 2 raisons :

- 1) Les parents d'élèves sont les premiers interlocuteurs pour les questions de leurs enfants.
- 2) Les représentants de parents d'élèves siègent au sein des conseils de classe. Les retours de terrain des bénévoles FCPE montrent que les lycées agricoles publics ne sont jamais abordés lors des conseils de classe et plus globalement au collège. C'est un levier puissant pour s'assurer que les élèves et leurs familles disposent d'informations.

JA : ++UNREP : ++

UNREP : Acculturer et former les différents acteurs de l'orientation aux spécificités et diversité de l'offre de formation et renforcer l'efficacité des missions des référents EA.

JA : + APECITA ++

Essentiel

Meilleure visibilité dans les brochures et sites internet ONISEP des formations d'ingénieurs agronomes, bachelors "agro" et BTSA (S Brun- Bdx Sc Agro)

JA : + APECITA + UNREP : +

Rendre visibles les formations supérieures agricoles d'ingénieur agro/alim sur Parcoursup (S Brun- Bdx Sc Agro)APECITA + UNREP : +

JA : +

Ambassadeurs élèves (de l'ens sup agri) dans les lycées et les universités pour faire connaître les formations du supérieur agricoles et favoriser les passerelles (S Brun- Bdx Sc Agro)APECITA +

JA : +++ UNREP : ++

APECITA visiter le site "www.agrorientation.com" sur lequel est répertorié toutes les formations agri/agro, du CAP au DOCTORAT, adresses de tous les centres de formation public et privé, formation initiale, continue, apprentissage ... tout secteur (agriculture et agroalimentaire) et toutes spécialités (environnement, développement rural, agroalimentaire, production animale / végétale, horticulture, paysage, forêt / fiches métiers - APECITA +++

MSA OUI +++ UNREP : ++

JA : --

APECITA : sensibiliser les enseignants au parcours de formation en agriculture, par une intervention visio par ex, afin de renseigner ensuite leurs élèves sur le champ des possibles

MSA OUI +++ UNREP : +

JA : +

Coordination Rurale : site unique d'information sur les formations et les autres moyens d'information.

JA : ++ UNREP : +

S'assurer que les régions et les CIO connaissent bien les parcours- Mari /Aprodema

JA : + UNREP : +

Recenser et regrouper toutes les initiatives et outils qui existent déjà pour mieux les mettre en lumière. Il n'y a pas forcément besoin de refaire ce qui existe déjà Mari /Aprodema

JA : ++ UNREP : +

Mieux organiser / systématiser la diffusion d'info et rationaliser les outils de communication sur les activités/métiers agricoles (FNSEA + ANEFA)

JA : +++ UNREP : ++

Eviter les "zones blanches" : dans les zones urbaines, l'enseignement agricole n'est généralement pas présenté parce que le lycée n'est souvent pas dans un périmètre de proximité. Cela concerne d'importants volumes d'élèves avec des enseignants et des structures (et des responsables d'orientation) auxquels l'EA n'est pas proposé (ou écarté dans les propos) - (CEP)

Pour cela : ne pas réduire l'enseignement agricole aux seuls métiers de l'agriculture, valoriser toutes les filières et mettre en avant les filières générales et technologiques au sein de l'EA

JA : + UNREP : ++

Cibler de façon plus offensive les jeunes non issus du milieu agricole, car l'EA reste proposé majoritairement dans les territoires ruraux, auprès de jeunes issus du monde agricole et reste trop souvent assimilé à une filière réservée à un certain public (enfants d'agriculteurs, élèves en échec scolaire). (CEP)

MSA OUI +++ UNREP : ++

JA : 0

FP - utiliser les réseaux sociaux à l'instar des insta live effectués en Rectorat

JA : ---

FP - Décorrélér métiers et formations. Il faut parler des métiers qui nourrissent.

JA : ---

Besoin de salariés formés aux métiers de l'agriculture.

JA : ---

FP - service civique agricole. SNU

Le cadre du service civique permet déjà aux 16/25 ans (30 ans si en situation de handicap) de faire une mission d'intérêt général en lien avec des agriculteurs et le monde agricole. (Porteurs de projets associatifs/Chambre d'agriculture..) Il serait d'ailleurs intéressant d'échanger avec l'Agence du Service Civique sur le sujet.

Concernant le service national universel (SNU) si il devient obligatoire, l'effet sera contre-productif pour l'engagement des jeunes. Engagement qui ne peut être qu'un acte volontaire. (FCPE)

JA : ---

Snetap-FSU : modifier l'article de la Loi Pénicaud instituant la composition des CPC pour faire siéger à nouveau les représentants de la communauté éducative, les associations de consommateur.trices, de parents d'élèves, de défense de l'environnement en leur sein.

Axe 2 : quels arguments mettre en avant pour valoriser les métiers agricoles auprès des jeunes

Attractivité par la pluralité des métiers agricoles : en vergers, en station, en bureau, ...avec des aspects techniques très variés. Il y en a pour tous les goûts !

JA : + UNREP : +

Secteur professionnel qui emploie : gros besoin de main d'œuvre donc assurance de trouver du travail en sortie d'étude.

JA : ---

redonner une image positive des métiers de l'agriculture, des évolutions technologiques de l'agriculture, des rémunérations.

JA : ++ UNREP : ++

Mettre en avant la réussite financière et professionnelle des agriculteurs et de l'agriculture (ANPP)

JA : + UNREP : ++

lien entre secteurs agri/alim, métiers d'ingénieur agro et les défis envtx/climatiques (S Brun- Bdx Sc Agro)
très grande ouverture en terme de débouchés des diplômes ingénieurs agro/alim(S Brun- Bdx Sc Agro)

JA : 0

MSA : Agriculture : des métiers d'avenir grâce au bio, aux NTC, aux nouveaux enjeux agro environnementaux

les différentes formes de travail en agriculture notamment lors des installations en GAEC, EARL ...

JA : -

UNREP : Valoriser médiatiquement l'image du monde agricole, des métiers et des formations avec notamment l'évolution des techniques, le numérique, l'organisation du travail, le temps libre dégagé, ainsi qu'une rémunération attractive.

JA : +

Valoriser les relations avec les maîtres de stage et d'apprentissage afin d'optimiser l'efficacité du parcours de formation en lien avec le monde professionnel.

JA : +

Valoriser les diversités des métiers (agroéquipement, ingénieur agro...) et leur technicité Mari /Aprodema

APECITA + UNREP : +

JA : 0

Mettre en avant les évolutions de carrières possibles Mari /Aprodema

JA : 0

S'appuyer sur des témoignages de professionnels en classe Mari /Aprodema

JA : ++ UNREP : ++

Communiquer sur l'excellence de l'enseignement agricole en mettant l'accent sur le lien/continuum enseignement technique et supérieur - Associer la marque "aventure du vivant" à l'enseignement supérieur agricole au delà du technique (S Brun- Bdx Sc Agro)APECITA + UNREP : +

JA : +

Revoir les manuels scolaires EN pour mieux valoriser les rôles de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la forêt et les nécessaires transitions en sortant de certains clichés (S Brun- Bdx Sc Agro)

JA : ++

Mettre en avant les possibilités de mobilité entre les systèmes de formation (EA/EN/ESR), et également entre les métiers. Ne pas donner à croire que le choix de l'agriculture se choisit comme une vocation sans qu'il soit possible de changer après (CEP) APECITA + UNREP : +

JA : ++

MSA oui car les compétences sont multiples quand cela relève pas d'une forme de polyvalence dans certains métiers

JA : --

AFAUP : parler des métiers du vivant, de biodiversité, d'alimentation, de paysage, d'agroécologie et pas que l'agriculture et l'agro-alimentaire (termes mal perçus par les urbains, on vient à l'agriculture avec des aspirations autres) - les déconstructions des clichés sur les métiers agricoles se font très bien avec des acteurs qui ne sont pas issus du milieu agricole - Valoriser le lien entre l'agriculture et l'assiette, la cuisine. On attire aussi par les valeurs du bien-manger - de la convivialité autour du repas, de la cuisine etc.

JA : ++ UNREP : +

Valoriser le sens des métiers : nourrir les hommes (CPME, Coordination rurale)

JA : --

CNEAP : Implication forte des professionnels + insertion professionnelle forte

Déconstruire l'image "classique" des métiers dits "agricoles". Les champs professionnels qu'ils recouvrent sont très variés, mais le message a toujours du mal à passer

JA : - UNREP : +

Oui... sortir du discours l'enseignement agricole pour former des agriculteurs.

Collège alimentaire FCA : En plus de ses "casquettes" d'agronome, éleveur, mécanicien, juriste, fiscaliste, ... l'agriculteur de demain sera avant tout un chef d'entreprise, évoluant dans un environnement économique multi-acteurs, mondialisé, digitalisé... Il s'agit donc d'un métier complet et stimulant comme peu d'autres professions le sont.

MSA OUI +++ UNREP : ++

JA : +++

Collège alimentaire FCA : Le métier d'agriculteur souffre d'un déficit d'attractivité au regard des attentes des jeunes sur le marché du travail : faible rémunération, horaires contraignants, difficultés à s'absenter de l'exploitation, isolements géographique et social. Le statu quo ne saurait perdurer car fragilisant la capacité des jeunes à s'engager dans la filière. Il nous semble donc urgent d'ouvrir une réflexion autour des conditions de vie de l'agriculteur. Si le secteur doit redevenir attractif, il est inévitable de réévaluer les modèles traditionnels d'exploitations agricoles, en sensibilisant notamment les porteurs de projets sur des alternatives existantes (formes sociétaires, pluriactivité, service de remplacement, gestion du salariat, ...) et à créer afin de faire du métier d'agriculteur une profession attractive.

JA : + UNREP : ++

MSA OUI , c'est juste et les services existants (services de remplacement...aide aux vacances , au répit, congés maternité, paternité ne sont pas connus et pris en compte UNREP : +

FP - Mettre en avant les métiers émergent (agriculture urbaine, insectes, etc.) pour donner une image innovante et en évolution de l'agriculture APECITA + UNREP : +

JA : 0

Collège alimentaire FCA : Afin de favoriser l'attractivité de la filière agricole, il convient de mettre en place une communication positive massive autour des différents métiers du secteur agricole : qu'il s'agisse des établissements généraux, techniques, sous tutelles du Ministère de l'Education Nationale ou bien du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, chacun doit sensibiliser et promouvoir les métiers de l'agriculture auprès du public des élèves et de leurs parents. Une plus grande proximité entre les établissements susmentionnés doit également être facilitée afin de fluidifier les parcours et mieux répondre aux besoins des élèves.

JA : - UNREP : ++

Expliquer comment sont produits les aliments qu'ils consomment (description et compréhension des différents maillons des filières agricoles et alimentaires) [INTERBEV]

JA : -

Coordination Rurale. Valoriser les procédures de qualité pour la production de denrées alimentaires (labels). Procédures de qualités qui concernent les produits mais également les modes de production.

JA : -

FCPE : prendre en compte les sujets de société qui comptent pour les jeunes : la transition écologique, la

protection de la nature et de l'environnement, l'égalité Femme/Homme, la solidarité, l'échelon local.
Continuer à faire connaître les métiers méconnus qui gravitent autour du secteur agricole et qui sont en développement. APECITA +
JA : -

Métiers du vivants, en production mais pas que, en conseil, animation, R&D, qualité, commerce, enseignement plus de 200 métiers du vivant - APECITA APECITA +++
JA : 0

présenter l'écosystème de l'agriculture et agroalimentaire de façon globale, donner des exemples de noms d'entreprise (par ex nom de coopérative, entreprise du territoire ...), de façon à ce que les élèves puissent s'identifier ou se projeter - APECITA APECITA ++++ (déjà expérimenté en région)
JA : 0

Axe 3 quels arguments mettre en avant pour valoriser l'environnement de formation et le cadre de vie dans l'enseignement agricole pour les jeunes et leur famille ?

L'ouverture à l'international de l'ens Sup et technique agri (S Brun Bdx Sc Agro)
JA : +

Assouplir les voies d'accès du sup agricole (S Brun Bdx Sc Agro)
JA : +

Les métiers de l'agriculture, c'est les professionnels qui en parlent le mieux. Permettre aux exploitants de se reconverter vers les métiers de l'enseignement ou d'être enseignant en complément de leur activité professionnelle. (L Valérino Snec-CFTC)
JA : +++ UNREP : ++

Les internats et les valeurs humaine (CPME)
JA : - UNREP : +

Accompagnement personnalisé (CPME)
JA : 0 UNREP : +

Coordination Rurale : Les internats, l'accompagnement, les taux de réussite aux examens, liens via les stages avec le métier, enseignement connecté aux métiers.
JA : 0 UNREP : ++

UNREP : Valoriser les effectifs des classes à taille humaine ainsi que le suivi, l'individualisation, l'inclusion scolaire et sociale concourant à la réussite de tous.
JA : +

Valoriser l'EA comme un enseignement d'accueil offrant les possibilités de professionnalisation à tous, aussi bien aux jeunes « décrocheurs » qu'aux apprenants ayant l'envie de devenir ingénieur et ce dans toutes nos filières.
JA : - UNREP : +++

Communiquer et promouvoir l'enseignement agricole comme une filière d'excellence avec nos spécificités différenciatrices (5 missions EA, ESC, internat, autonomisation-responsabilisation, mobilité, pédagogie de projet, engagement durable et soutenable).
JA : +

CNEAP : accompagnement personnalisé, effectifs adaptés, apprentissages par la pratique, ouverture à

l'international, liens lycées/mondes professionnels, attention aux élèves à BEP, rôle social des internats

MSA oui +++ APECITA + UNREP : +++

JA : +

FCPE : l'inclusion est plus facile pour les élèves à besoin éducatif particulier dans les lycées agricoles publics. Des lycées ouverts sur leur environnement et le monde avec de nombreuses initiatives artistiques, culturelles et sportives. Le sens dans les apprentissages avec le lien théorie/pratique surtout pour les profils qui ne sont pas trop "scolaires"

FCPE: Faire un outil de communication facile à lire et à comprendre (méthode FALC) sur les passerelles. La question des passerelles est un levier important notamment concernant les filières pro. Cette question se retrouve également dans le groupe de travail sur la réforme de la voie professionnelle (coté éducation nationale), donc à croiser !.

JA : +

Afficher la diversité très importante des parcours possibles dans la totalité de l'offre de formation agri et les passerelles (S Brun -Bdx Sc Agro)

MSA OUI ++++

JA : +

FP - Etablissement à taille humaine. Suivi personnalisé, familiale des élèves

MSA OUI +++ UNREP : +++

JA : -

Qualité de vie, environnement sécurisant, enseignants et encadrement au plus près des élèves/étudiants -

APECITA UNREP : +++

JA : 0

FP - Stages qui permettent d'éveiller certains élèves.

JA : + UNREP : ++

Axe 4 : quels dispositifs mettre en place pour s'assurer que l'information passe ?

Mettre en place un dispositif permettant de sensibiliser les enfants jeunes (école primaire) typiquement en touchant la terre ou en s'occupant d'un animal. Réunir déjà les initiatives qui existent.

JA : ++ UNREP : ++

S'appuyer surtout sur des temps d'échange entre des professionnels et des jeunes pour les plonger dans l'univers concret du métier [FNSEA/ANEFA]

JA : ++ UNREP : ++

S'appuyer sur les professionnels et/ ou des jeunes retraités Mari /Aprodema

JA : -

Pédagogie sur les métiers de l'agriculture (production et métiers facilitants) : sensibilisation et promotion par interventions agricoles (agriculteurs et autres), outils pédagogiques (jeux, vidéos, stage) (ANPP)

JA : ++ UNREP : +

Pédagogie doit être faite en milieu urbain mais aussi en milieu rural. Ceci devrait être fait tout au long de la

scolarité des jeunes.

JA : ++ UNREP : +

AFAUP : nommer un référent dans un établissement scolaire pour le potager/ferme urbaine qui fait le lien avec l'animateur et peut informer l'élève ou les parents d'élèves sur les orientations possibles.

JA : -

UNREP : Garantir une lisibilité optimale de notre offre sur les dispositifs d'orientation selon les mêmes modalités que les collèges de l'Education Nationale, et ce dans toutes les académies tout en objectivant l'efficacité du dispositif d'affectation.

JA : +

Rendre obligatoire l'invitation des directeurs d'EA (associatifs comme publics) dans les réunions de bassin de l'Education Nationale pour assurer l'efficacité informationnelle.

JA : +

Créer des réunions communes académies / enseignement agricole pour gérer les établissements et les formations? Mari /Aprodema

JA : 0

Demander aux agents des CIO ou ONISEP de passer dans les établissements agricoles publics et privés de leurs secteurs pour mieux comprendre l'offre de formation de l'agricole.

JA : ++ UNREP : ++

Former (obligatoirement) les professeurs principaux à l'offre de formation de l'agricole pour conseiller au mieux lors des phases d'orientation. (L Valérino Snec-CFTC)

JA : ++ UNREP : ++

CNEAP : S'appuyer sur un dispositif national d'ambassadeurs, en faire un réseau opérationnel

JA : + UNREP : +

FCPE c'est un peu le même axe que le 1 et 2 ? Il manque un axe "travailler ensemble autrement."

FP - Fédérer / Mutualiser les différentes actions de communication existante. Valoriser l'excellence à la française. Des besoins vont être nécessaires.

Besoin d'une coordination relevant du national.

JA : --

dans le cadre des EPI (dispositif présenté ce matin), l'axer sur le thème de l'agriculture - Un module obligatoire par secteur - APECITA

JA : 0

Veiller à la cohérence de la communication, par exemple sous la bannière "l'aventure du vivant". Cela permettra d'éviter que les collègues Education nationale soient perplexes face à une masse d'information non structurée sur l'enseignement agricole [SNETAP]

JA : ++ UNREP : +

Snetap-FSU : Mettre en place une dotation communication spécifique pour chaque établissement d'enseignement agricole public. Prendre en compte et rémunérer le temps consacré par les équipes

pédagogiques au recrutement et aux informations-orientation.

Axe 5 : quels dispositifs mettre en place pour s'assurer que les communautés d'élèves et d'enseignants de l'éducation nationale connaissent mieux celles de l'enseignement agricole ?

proposer un parrainage élève / enseignant - APECITA

JA : 0

Participer aux commissions de liaisons entre collèges et lycées [SNETAP]

Rendre plus opérant le dispositif de représentant départemental de l'enseignement agricole [SNETAP]

JA : +

Former les prof principaux pour qu'ils connaissent les bases sur l'enseignement agricole [SNETAP]

JA : + UNREP : ++

Créer une Plateforme qui permet la mise en relation professionnels, des professeurs et des élèves qui peut amener à des rencontres et des discussions. (ANPP)

JA : -

Plate-forme de type AgroSmartCampus pour faire le lien entre enseignement tech-sup et recherche et impliquer les élèves (S Brun- Bdx Sc Agro)

JA : 0

AFAUP : Inciter les collèges à organiser des événements dans un lycée agricole : encourager ainsi des partenariats concrets

JA : +

FCPE : Instituer le lien collège/lycée agricole public de part les instances locales mais aussi en développant l'invitation systématique du secteur agricole dans les actions orientation au collège.

On peut même imaginer de faire un lien dès l'école primaire avec des sorties pédagogiques dans les exploitations agricoles en lien avec les lycées agricoles.

A condition de ne pas oublier les établissements de zone urbaine, très souvent tenus à l'écart.

Oui tout à fait en prenant en compte tous les établissements.

JA : ++

Snetap-FSU : Inscrire la mission pédagogique des exploitations agricoles et des ateliers de transformation au code rural comme première pour développer l'innovation (dans le sens du « produire et transformer autrement ») en dotant en ETP la mission formation, expérimentation et développement agricole.

Développer l'accueil dans les ateliers technologiques et exploitations des établissements des stagiaires de 4e ou 3e.

Axe 6 : quels dispositifs financiers pour appuyer ces politiques ?

AFAUP : Appel à projets national adressé aux établissements scolaires pour installer des dispositifs de jardinage avec des acteurs variés et pertinents (à construire en partenariat avec des Fondations Privées , les collectivités territoriales, des paysans, jardiniers etc. et faire le lien avec les enjeux sur l'environnement, sur l'alimentation, la cuisine, la solidarité etc.)

JA : +

Il faut dégager des moyens pour que les ambassadeurs des métiers, qui sont des chefs d'exploitation ayant des marges de manoeuvre limitées en termes de mobilisation, puissent s'investir durablement (FNSEA / ANEFA). En plaçant ce rôle d'ambassadeur dans un cadre (cf. exemple présenté par CR Aquitaine).

JA : +

Exemple de "gratification" qui a existé en Pays de la Loire pour les agriculteurs qui accueillent une classe sur leur exploitation ou qui prennent du temps pour présenter leur métier [SNETAP]

JA : ++ UNREP : +

Soutenir financièrement l'investissement dans les exploitations agricoles des établissements pour consolider leur exemplarité. Elles sont un élément important de l'image [SNETAP] enseignement technique et supérieur (S Brun - Bdx Sc Agro)

JA : ++ UNREP : +

FCPE : Financer des projets pédagogiques au sein des écoles et collèges en lien avec la nature (exemple des projets ruches au collège/lycée)

Axe 7 : quelles formations/quels parcours proposer pour attirer plus de jeunes ?

UNREP : Garantir un continuum de formation de la 4^{ème} aux études supérieures pour assurer lisibilité et sécurité du parcours diplômant dans l'EA ou autres filières tout en offrant une insertion professionnelle pourvoyeuse d'emplois et une édification citoyenne de la jeunesse.

JA : +

Enrichir notre offre d'enseignement supérieur (BTS, Licences, Bachelors...) et dans l'équilibre de la complétude de formation territoriale.

JA : +

Garantir la richesse de l'offre de l'enseignement agricole dont le CAP, gage de remédiation en permettant à des jeunes de se construire à partir d'un enseignement qui a du sens pour eux (contact du végétal, des animaux, du vivant) alors qu'ils pouvaient se trouver en difficulté dans d'autres modalités d'enseignement.

JA : +

La demande des familles se tourne principalement vers les filières générales, puis technologiques et en "dernier recours " vers les filières professionnelles. Il faut donc ouvrir l'offre au plus large pour que les parents soient moins réticents. (CEP)

MSA OUI +++ UNREP : ++

JA : ++

Réintroduire davantage de contenus agronomiques et zootechniques dans les enseignements en voie générale de l'enseignement agricole [SNETAP]

JA : +

Ne pas refuser des élèves dans des formations professionnelles aux métiers agricoles par manque de place dans les classes ; et donc donner les moyens de financer l'accueil de ces élèves supplémentaires [SNETAP]

Oui, très important : supprimer les freins financiers (et les idées reçues) pour les élèves qui veulent aller en formation professionnelle. (FCPE)

MSA OUI +++ UNREP : +

JA : +

Mettre en avant la présentation de l'agriculture biologique assurée dans les formations de l'enseignement agricole [FNAB]

MSA OUI +++ UNREP : +

JA : --

LPO France: Une refonte des programmes de formation (initiale et continue) à destination des professionnels et futurs professionnels du monde agricole permettant de repositionner la biodiversité au cœur des systèmes de production. => Agriculture biologique notamment, comme base de l'agriculture de demain.

MSA OUI +++ UNREP : +

JA : ---

Collège alimentaire FCA : Les agriculteurs de demain devront être capables de répondre à des enjeux multiples et complexes : durabilité des systèmes agricoles, maintien de la capacité de production, et évolutions des comportements des consommateurs. Nous considérons que ce dernier défi n'est que trop peu présent dans les cursus de formation actuels. Il nous semble donc indispensable de connecter dès que possible au cours de la formation les élèves au monde du commerce en intégrant dans leurs parcours des modules de formation présentant les grands axes de fonctionnement de cet univers. Les agriculteurs de demain seraient mieux à même de comprendre les mutations de la consommation qui auront un impact significatif sur le fonctionnement des filières agricoles.

JA : ++

Permettre un accès un bac+3 suite à un BTS pour leur donner une vraie visibilité et existence dans le système LMD et reconnaissance au niveau européen Mari /Aprodema

JA : +

Snetap-FSU : Permettre aux EPLEFPA d'offrir des formations supérieures à l'instar des IUT par voie législative pour offrir de nouvelles perspectives à bac +3 et en renforcer le recrutement.

Avoir des parcours de formation moins complexe et plus claire à expliquer Mari /Aprodema

JA : ++

Ne pas oublier de communiquer sur les petites filières dont l'Agroéquipement qui peut attirer des jeunes aiment la mécanique et/ ou le numérique Mari /Aprodema

JA : + UNREP : +

rendre la filière de l'enseignement plus attractive (salaire et par la formation continue) Mari /Aprodema

JA : + UNREP : +

Importance de faire connaître le rôle des acteurs pour permettre d'optimiser l'activité des exploitants qui s'installent , notamment les coopératives agricoles (LCA)

JA : --

Travailler le projet d'orientation, des élèves ayant un centre d'intérêt pour la nature, la connaissance de soi, afin d'emmener les élèves vers les métiers de l'agriculture de façon pérenne. - APECITA

Je rejoins totalement cette proposition

JA : 0

FP - Participation des professionnels aux formations (reconversion possible des actifs ou rémunérations).

Statut d'agriculture/enseignant ?

JA :

Snetap-FSU : Adapter l'appareil de formation agricole aux publics à besoins particuliers (handicap, allophone, publics en remédiation...) et renforcer la féminisation. UNREP : +

Snetap-FSU : Penser les contenus de formation pour prendre en compte l'évolution des modes de production/transformation/commercialisation à la ferme.

Snetap-FSU : Fortifier les liens entre enseignement technique et enseignement supérieur ainsi qu'entre enseignement technique et recherche par des conventionnements (INRAE de proximité avec EPLEFPA).

Snetap-FSU : Intensifier la mission de coopération internationale en la dotant de moyens adaptés pour renforcer l'attractivité des formations et ouvrir à d'autres pratiques professionnelles. UNREP : +

Axe : "autres idées"

Imaginer un dispositif pour associer les professionnels agricoles à la formation [Snec-CFTC]

JA : +++ UNREP : +

Il y a de nombreux agriculteurs qui voudraient être agriculteurs-enseignants [FNAB]

JA : -

Accompagner les agriculteurs qui souhaitent se reconvertir pour devenir enseignant ou formateur [Snec-CFTC]

JA : +

Snetap-FSU : Recruter davantage de personnels et notamment les enseignants et formateurs pour pouvoir relever le défi du renouvellement des générations d'actifs agricoles. Améliorer leur statut, leur rémunération pour rendre attractifs les professions de l'enseignement agricole.

MSA Tenir compte des adultes qui ont envie de se reconvertir en agriculture et mieux les accueillir et aider notamment avec une formation adaptée à leur projet : certains d'entre eux ont un niveau de formation supérieur bac + 5 et déjà des compétences en gestion, marketing, numérique= faire les liens avec les cessations d'activité et installations

JA : + UNREP : +

Atelier 2 : La formation initiale : la réorientation vers les filières de formation agricole

A l'attention des membres du GT1 : Merci de noter les propositions de cet atelier de -- à ++ avant le 8 mars.

Faire connaître et promouvoir les métiers et les formations agricoles auprès des NIMA (non issus du milieu agricole)CDAF++Réseau Cocagne++AFAUP++FNCuma++Snetap+CDESA++

C.DEMPIERRE: "Le triptique" DRAAF-Rectorat(s)-Conseil régional est essentiel : la contractualisation au travers d'une feuille de route (CF N.A) permet de rappeler les ambitions de chacun ; Cf feuille de route MASA EN

JA : + ANPP: =CDESA=

V Louzier FSEEVF: Montrer la diversité des métiers agricoles de formations bac + 2 aux formations de très haut niveau (écoles d'ingénieur agronome et écoles vétérinaires).

JA : ++ANPP:++LPO++CDAF++Snetap+CDESA+

Sur enseignement sup:

constat: au collège et lycée personne ne sait ce qu'est un ingénieur agronome. Les parents ne le savent pas non plus que les personnes adultes. Ils pensent parfois que les écoles d'ingénieur mènent au métier d'agriculteur.

Montrer que les écoles d'ingénieur agronome sont de très haut niveau idem d'autres écoles plus prestigieuses comme polytechnique etc. Montrer la diversité des métiers suite à ces formations en école d'ingénieur.

Expliquer ce que sont les IPEEF et ISPV et leurs rôles cela pour l'attractivité de ceux qui visent les services de l'état.

Montrer des parcours de personnes issues de ces grandes écoles d'ingénieurs de ceux qui ont réussi.

Montrer que les formations en BTSA et autres parcours agricoles IUT peuvent permettre d'acquérir un métier attractif mais aussi de poursuivre dans des filières d'enseignement sup en tant qu'ingénieur.

refaire les fiches ONISEP avec les acteurs métiers et formations car elles sont parfois inexactes ou pas très précises et ne reflètent pas toujours la réalité du métier (j'ai des exemples si nécessaire). Faire des liens dans les fiches ONISEP vers des sites qui permettent d'obtenir des infos complémentaires.

JA : ++ ANPP:++ UNREP : +LPO++CDAF++APECITA+AFAUP++Snetap+VDESA++

Hervé PILLAUD LFD Mobiliser les profs principaux, ce sont les premiers conseillers des apprenants dans leur classe. L'expérience de Nlle Aquitaine est très intéressante à cet effet. Les ambassadeurs métiers TOP !

JA : + ANPP:++UNREP : ++LPO++CDAF++Snetap+CDESA+

Jeunes Agriculteurs : nécessité de toucher les parents, principaux freins à l'orientation vers les filières agricoles UNREP : +LPO+CDAF++AFAUP=

S galais conf : travailler avec les profs de L'EN sur la connaissance des métiers de l'agriculture; améliorer le regard sur les métiers. il a été évoqué ce matin les forums des métiers , il doivent être indépendants de toutes

influences sur les modèles de production. d'expérience , trop de lobbies fait autour du machinisme et de la technologie.

JA : +ANPP:=LPO++CDAF++Snetap+AFAUP+CDESA=

Ph. CHOQUET FESIC Faire connaître les métiers aux enseignants du secondaire du MEN – travail auprès des prescripteurs (formation initiale & continue des enseignants du secondaire SVTE, prof principaux, stage pou enseignants du secondaire...)

JA : ++ ANPP:++UNREP : ++LPO++CDAF++APECITA++Snetap++CDERSA++

Jeunes Agriculteurs : communication du métier doit se faire dès la primaire via :CDAF++

- - Des outils existants type Demain je serai paysan =
- - L'intervention des agriculteurs dans les classes +
- - Le renforcement des agriculteurs dans les classes dans les programmes éducatifs
- - La création d'une semaine de l'agriculture: CDEMPIERRE la DGER met en place (2è édition cette année) le Printemps des Transitions qui a pour objectif notamment d'améliorer la notéiété de l'enseignement agricole Chaque établissement se positionne en proposant une action avec les jeunes (acteurs) et des partenaires locaux
- - L'alimentation auprès des cantines AFAUP++
- LPO++Réseau Cocagne++

Dispositif des ambassadeurs est pertinent, il doit aussi pouvoir associer les salariés qui vont être de plus en plus nombreux en exploitation, montrer les parcours professionnels et évolutions possibles en tant que salariés. FNGEAR - sophie Jamois

JA : + ANPP:++UNREP : +CDAF++CDESA=

Jeunes Agriculteurs : toucher les prescripteurs des formations (enseignants et conseillers d'orientation)

Jeunes Agriculteurs : pour les adultes en emploi ou non, ayant un attrait pour les métiers de l'agriculture

- Renforcer les connaissances agricoles des structures d'orientation
 - Ouvrir le dispositif des Points Accueil Installation aux salariés en reconversion, avec un conseiller dédié
- ANPP:++UNREP : ++CDAF++AFAUP+

Jeunes Agriculteurs : Une politique d'orientation à la hauteur des enjeux (mutualisation des dispositifs et outils d'accompagnement relatifs à l'orientation)ANPP: ++UNREP : +LPO+CDAF++AFAUP++CDESA+

Jeunes Agriculteurs : Améliorer les passerelles entre Enseignement Agricole et Education nationaleANPP:+ +UNREP : ++LPO++CDAF++APECITA+CDESA=

Solène Guillotteau MASA/DGAL : des sujets qui peuvent faire des ponts entre EN et EA : amélioration de la qualité des repas dans les cantines avec la PF Ma cantine (loi EGALIM et loi Climat et résilience) qui s'adresse à toute la resto co (dont collèges et lycées EN), sujet "une seule santé" approche qui reconnaît que les santés humaine, animale et des écosystèmes sont liées et qui permet de s'adresser aux apprenants des filières des métiers de santé par exemple et de les amener vers les sujets santé animale/végétale traités par l'EA

JA : ++ANPP:=UNREP : +LPO++Réseau Cocagne++Snetap+++AFAUP++CDESA=

Amplifier les dispositifs d'immersion (apprentissage, stages, service civique, JPO)

JA : ++ANPP:++UNREP : +LPO++CDAF++Réseau Cocagne++FNCuma++Snetap-(tout n'est pas du même

niveau loin s'en faut)AFAUP++

Patrice DURAND FNEDT Nos entreprises sont au dernier kilomètre de l'orientation. Nous avons la capacité à les mobiliser; Reste que des interlocuteurs sont utiles pour créer le lien. Je pense à pole emploi avec la création de référents pro Nationaux il y a un Référent National Sectoriel Filière FORÊT-BOIS à BORDEAUX. QUID de l'agri

JA : +ANPP: +UNREP : +CDAF+Snetap--CDESA=

Dans les JPO des grandes écoles et en particulier des écoles vétérinaires qui sont très attractives montrer les autres métiers agricoles pour ceux notamment qui ne pourront pas devenir vétérinaires et qui ne connaissent pas les autres métiers agricoles de différentes façons et en invitant des acteurs du milieu agricole hors véto (ou clients ou partenaires véto) à participer.

JA : 0ANPP:=LPO++APECITA+Snetap0

Hervé PILLAUD LFD : Ouvrir les fermes et les ateliers de lycées à la pratique lors de portes ouvertes. Il y a peut-être quelque chose à faire en lien avec les ambassadeurs métier et les profs principaux

JA : ++ANPP:=UNREP : +LPO+CDAF++Snetap++CDESA++

Ph CHOQUET FESIC Attirer de nouveaux publics vers l'enseignement agricole avec une communication **adaptée aux jeunes** et aux enjeux de transition écologique

JA : ++ANPP:++UNREP : ++LPO++CDAF++APECITA++Snetap+AFAUP++CDESA++

Ph CHOQUET FESIC Participation de l'Enseignement supérieur agricole dans les différents projets du MEN/ONISEP sur l'orientation des collégiens / lycéens

JA : ++ANPP++UNREP : ++LPO++CDAF+Snetap+CDESA--

Ph CHOQUET FESIC Valoriser / améliorer la communication sur l'entreprise agricole et Entrepreneuriat / Start up : casser les clichés sur l'installation agricole, ne plus parler d'enseignement agricole, trop enfermant

JA : +ANPP:+UNREP : +LPO+Snetap+AFAUP+CDESA+

CDEMPIERRE : la multitude de dispositifs existants rend complexe complexe les possibles pour les enseignants comme les parents

JA : ++ANPP:++CDAF+Snetap0

Hervé PILLAUD LFD - Travailler sur l'image de l'agroalimentaire en valorisant les produits alimentaires eux-mêmes (collaboration avec distribution et poursuite de la communication type « made in France ») et mettre progressivement en avant la diversité des métiers que cela regroupe. Il y a là un chantier majeur, les métiers de l'agro alim ont l'image : du sang, du froid, les trois 8 c'est cata !!!

JA : +ANPP:+UNREP : +Snetap+CDESA++

Jeunes Agriculteurs : Simplifier l'accès à ces dispositifs : Administratif lourd et cadre contraignant dans nos métiersANPP:++UNREP : +

Hervé PILLAUD LFD Rendre les lycées agricoles plus attractifs en leur permettant, par exemple, de proposer autant d'option que les lycées EN, en les amenant à devenir précurseur dans les méthodes pédagogiques (numérique, softskills, ...).

JA : +ANPP:++UNREP : ++LPO++APECITA++Snetap0(tout n'est pas à mettre au même niveau, ok pour les options mais pour les méthodes encore faut il commencer par faire le bilan de celles utilisées avant de se lancer dans des dispositifs qui peuvent être réducteurs)CDESA--

Jeunes Agriculteurs : Mettre en place un outil facilitant la mise en relation entre les stagiaires et les

exploitations agricoles type Stage agricole.comANPP:++LPO++CDAF++Snetap+CDESA++

Faciliter les changements de métier ANPP:++UNREP : +LPO+CDESA++

Hervé PILLAUD LFD : reconduire des campagne de communication tel que "les métiers du vivant recrutent"
(je suis surpris que cette campagne n'ai pas été évoquée dans les prez

JA : + ANPP:++UNREP : ++CDAF+Snetap0

Faciliter l'accès aux dispositifs, d'immersion et découverte des métiers pour des publics en reconversion.

Elargir les possibilités d'accès (aujourd'hui souvent conditionnées au fait d'être inscrit pole emploi) FNGEAR

JA : +ANPP:++UNREP : +LPO++CDAF++Réseau Cocagne++Snetap+AFAUP++CDESA+

Patrice DURAND FNEDT Créer un point accueil ORIENTATION ACTIFS et futurs ACTIFS AGROOLES
pour l'a

JA : ++ANPP:++UNREP : +LPO+CDAF++

Jeunes Agriculteurs : Faire prendre conscience aux actifs désireux de se reconvertir de la plus-value de leur
parcours et expériences antérieurs / pluralité des compétences et des savoirs nécessaire en agriculture
Snetap+

Jeunes Agriculteurs : valoriser les perspectives de carrière ANPP:++UNREP : +CDAF++Snetap+CDESA+

Intégrer la GPEC dans les PAT afin de sensibiliser les prescripteurs sur les besoins en main d'oeuvre

Créer un PACTE impliquant avec tous les acteurs sur les territoires

JA : +ANPP:=CDAF+Réseau Cocagne++AFAUP+

Accompagner et mieux vivre en milieu rural ANPP:++LPO++

Patrice DURAND FNEDT ETARF:11:21 Patrice Durand FNEDT La reflexion sur les discriminations est un
angle mort dans l'agriculture et la forêt vue à tort ou à raison comme des secteurs d'activité "en retard".

L'artisanat et l'industrie ont avancé. L'agri forêt ont des marges de progrès.

JA : +ANPP: +UNREP : +LPO++Snetap+CDESA=

Philippe CHOQUET R&D sur les modèles d'installation des NIMA et accompagnement

JA : --ANPP:=LPO++Snetap+

Philippe CHOQUET : renforcement du soutien au financement des études et de l'accompagnement des
boursiersSnetap++CDESA++

JA : +ANPP:++UNREP : +CDAF+

Travailler sur 2 freins a l'emploi notamment pour des NIMA : la mobilité et l'accès au logement. FNGEAR

JA : 0ANPP:=LPO+Réseau Cocagne++Snetap0AFAUP++

V. Louzier FSEEVF:

Redonner aux acteurs du monde agricole une place importante dans le vie locale. Par exemple: en lien
notamment avec les écoles primaires (visite de fermes d'exploitation agricole fabrication de fromages par
exemple dans les exploitations qui font de la transformation...) Autre exemple dans la prise de décision
auprès des acteurs de collectivités territoriales. On travaille mieux si on sait qu'on est reconnu dans la société.

JA : + ANPP:=LPO++Snetap+AFAUP+CDESA+

Remettre des services publics en milieu agricole (antenne trésor public, cpam, caf, écoles accessibles pour les

familles qui s'installent, etc.) et tout ce qui contribue à rendre la vie agréable (poste, médecins, vétérinaires, cinéma, loisirs divers centres équestres en lien avec les écoles du primaire au secondaire également et tous les métiers autour du cheval qu'il ne faut pas oublier...).

JA : -ANPP:+LPO++Snetap++

Permettre de rénover des logements pour les non agricoles qui vont redonner vie également aux campagnes car ces personnes aujourd'hui sont parfois bloquées pour rénover et faire des extensions sur des bâtiments aujourd'hui inoccupés les PLU devenant de plus en plus sévères ce qui n'incite pas à s'installer en milieu agricole.

JA : --ANNP:--Snetap++

Vivre en milieu agricole est de plus en plus complexe en effet: de moins en moins de service public, de transports publics, de loisirs etc, alors que certains souhaitent un retour en milieu rural mais avec des services qui suivent.

JA : --ANPP:--LPO++Snetap+++AFAUP++

Remettre à la mode les marchés locaux (économie de transport de denrées donc bon pour planète et bon dans l'assiette) et l'artisanat local.

JA : --ANPP:--LPO++Snetap++

Jeunes Agriculteurs : Le mieux vivre en milieu rural avec information des néo ruraux / échanges entre professionnels et ruraux ANPP:+CDAF+Snetap+

Prendre en compte le droit à l'erreur en matière d'Orientation en fin de seconde et post bac (orientation hors secteur

JA : +ANPP:++UNREP : +LPO+Snetap+CDESA++EPLEFPA++

Déclarer dans tous les territoires, la filière agricole que les métiers soient déclarés en tension au niveau de Pôle Emploi

JA : --ANPP:=Snetap0

EPLEFPA = Centre orientation Snetap+ (avec les moyens en personnels et en compétences afférents)CDESA+

UNREP : Proposer une mixité de parcours (scolaire – apprentissage- formation continue, VAE, AFEST...) un système de passerelle et d'équivalence de diplôme, les blocs de compétences pour la capacité agricole tout en gardant la capacité agricole de nos diplômes existants

Réseau Cocagne++Snetap---(la mixité des parcours est un leurre à budget constant et revient en fait à ne plus laisser le choix aux familles)

UNREP :Donner du sens à sa vie, à son travail à ses actions ; travail manuel, travail avec le vivant, création, construction, anticiper l'avenir, investir dans les enjeux qui se poseront à nous souveraineté énergétique protéique, couvert végétal, sobriété et résilience... LPO++APECITA+AFAUP++

UNREP : Offrir des projets professionnels non « enfermant » tout en sécurisant l'accès au foncier et une rémunération valorisante dans la stricte application de la marche en avant pour la fixation des prix.

UNREP : Lever les freins et les inquiétudes financières liées aux pertes suite aux aléas climatiques, au manque de lisibilité et à l'évolution des réglementations (Il faut un cap clair et un paradigme stable pour se projeter sereinement)

Atelier 3 : La formation tout au long de la vie des actifs agricoles (et NIMA)

A l'attention des membres du GT1 : Merci de noter les propositions de cet atelier de -- à ++ avant le 8 mars.

Présentation et classement des contributions

Identification de 4 axes à partir des contributions

- La visibilité de l'offre de formation
- Le déclenchement du passage à l'acte
- La faisabilité pratique
- L'adaptation des formations

• La visibilité de l'offre

Ø Accentuer la visibilité de l'offre de formation (OCAPIAT, VIVEA, Pole Emploi , Chambres d'agriculture)
(1)

JA : +

DB: ++

UNREP : ++

LPO++

CDAF++

ANPP:++

APECITA++

Réseau Cocagne+

FNCuma+

AFAUP : +

Snetap++

CDESA++

Ø Réaffirmer la place de l'enseignement supérieur agricole comme acteur de la formation tout au long de la vie. Donner une visibilité sur les formations courtes existantes et promouvoir ces formations dans le cadre d'une évolution professionnelle. (1)

JA : +

DB: ++

UNREP : +

LPO++

ANPP:++
APECITA+
Réseau Cocagne+
FNCuma +
AFAUP : +
Snetap++
CDESA++

Ø**Faciliter l'accès à l'information**, à l'inscription et au suivi de la formation, pour les exploitants agricoles
(1)

JA : + UNREP : +CDAF++Réseau Cocagne+

CGT Agri : communication orientée vers les enjeux environnementaux et écologiques et l'avenir des métiers de l'agriculture (ex. : profils recruté.e.s en BPREA)

JA : +

DB: +

UNREP : +

LPO++

ANPP:++

Snetap+

CDESA0

TAG = canaux de communication,

L'opérationnalité de l'offre de formation : comment améliorer l'offre par rapport au besoin réel des professionnels ?

UNREP : Communiquer sur la qualité de nos dispositifs et parcours de formation et la valorisation des parcours (qualifiant, certifiant, open-badges de compétences et valorisation salariales à la clés...)

UNREP : Communiquer sur les enjeux de transition et l'importance de se former pour déployer de nouvelles techniques (investissement, anticipation, responsabilisation, bénéfice financier et structurel, qualité de vie, legs aux générations suivantes...)

LPO++CDAF++ANPP: ++CDESA+

• **Le déclenchement du passage à l'acte**

ØFaire de la formation continue une condition pour l'obtention des de certaines aides ou subventions (dont PAC) (2)

JA : -

DB: -

LPO++ (formation pour accompagner transition agroécologique)

Réseau Cocagne++

CDAF-

ANPP:-

AFAUP : -

Snetap++

CDESA++

ØPromouvoir des reconversions et des FTLV vers des productions à la fois plus durables et plus

rémunératrices (3)

JA : 0

DB: ++

UNREP : +

LPO+

CDAF 0

ANPP:++

Réseau Cocagne0

Snetap0

CDESA0

ØPromouvoir la capacité d'orienter son système/d'en générer la modernité (numérique, robotique) pour plus de simplicité, moins de fatigue, plus de rémunération, plus de sens (2)

JA : ++UNREP : +CDAF++ANPP:++ Snetap---

ØS'adresser aux RH et chefs d'entreprises ou d'exploitation pour expliquer la plus-value de la formation : reconnaissance, fidélisation, implication, évolution des salariés... (4)

JA : +

DB: +

UNREP : +

CDAF++

ANPP:+

APECITA++

afaup =

Snetap+

ØProposer un bilan de compétences aux actifs (1)

JA : +

DB: +

UNREP : +

ANPP: +

APECITA+++

AFAUP +

Snetap+

ØPromouvoir l'évolution professionnel (bis)

JA : +

DB: +

UNREP : +

ANPP: +

Snetap+

ØAssocier les pro dans la formation (pour leur donner envie de se former) se doter de moyens pour repérer des experts parmi eux

JA : -

DB: +++

UNREP : +
LPO+
ANPP: -
Snetap0

TAG = prise de conscience/intérêts, obligation réglementaire

Générations Futures : l'identification de l'offre nécessite aussi identification du besoin en formation par l'actif. Comment est-ce que je sais que j'ai besoin de me former ?

JA : + UNREP : +LPO+ANPP:+ Snetap++CDESA+

GF:je soutiens la proposition de Gaec et Sociétés .Il existe aussi le CAP (contrat de professionnalisation) très utilisé dans bien des domaines que nous avons adapté a l'agriculture .

FNCuma : créer un volontariat agricole de 6 mois (même rémunération que service civique) pour les personnes en reconversion dans le Code du service national, en amont des espaces test agricole, afin qu'elles puissent aller plus loin dans leur projet professionnel (lien avec le congé de reconversion).

JA : ---

LPO+

ANPP: -

AFAUP : + (attention à ne pas créer de petits emplois précaires)

Snetap-

CDESA0

CGT Agri : rendre lisible les évolutions de carrière dans le(s) champs professionnel(s).

JA : +UNREP : +ANPP:=

CGT Agri : préférence pour une immersion rémunérée.

Réseau Cocagne: et une formation en alternance rémunérée

Snetap+

GAEC & SOCIETES : Promouvoir l'accompagnement relationnel des associés en sociétés agricoles tout au long de leur vie active

JA : ++UNREP : +ANPP: +Réseau Cocagne++AFAUP++

GAEC & SOCIETES : Démystifier l'installation en société : préparer l'installation sociétaire dans les programmes de formation - et l'installation collective

JA : ++UNREP : +CDAF++ANPP:++Réseau Cocagne++FNCuma++AFAUP ++

Réseau Cocagne: Accompagner l'orientation vers la formation agricole pendant des dispositifs de découverte métier (type chantiers d'insertion)

JA : +UNREP : +LPO+CDAF+ANPP:+FNCuma+AFAUP ++

Auto censure, peur de la remise en cause, pb de langue française

- **La faisabilité pratique**

Ø Donner envie d'aller vers les formations en améliorant la prise en charge et en levant les freins administratifs (1)

JA : ++

DB: ++UNREP : +

LPO+

CDAF++

ANPP:++

Snetap0

CDESA-

Ø Donner les moyens aux dirigeants (agriculteurs) de se former davantage aux enjeux de transition (numérique, écologique, climat...) (2)

JA : +

DB: ++UNREP : ++

LPO++

CDAF++

ANPP:++

Réseau Cocagne++

AFAUP++

Snetap0

CDESA+

Ø Faciliter l'accès à la formation professionnelle des actifs agricoles en leur assurant une mise à disposition de salariés pour les remplacer pendant leur formation (GE, service de remplacement, structures d'insertion...) (4)

JA : ++

DB: ++

UNREP : ++

LPO++

CDAF++

ANPP:++

Réseau Cocagne++

FNCuma++

AFAUP++

Snetap0

CDESA+

Ø **Faciliter** l'accès à l'information, **à l'inscription** et au suivi de la formation, pour les exploitants agricoles (1)

JA : ++

DB: ++UNREP : +

LPO++

CDAF++

ANPP: ++

AFAUP++
Snetap++
CDESA++

ØRendre plus attractif le crédit impôt formation (3)

JA : +
CDAF++
ANPP: ++
Snetap-

ØCréer un dispositif de crédit d'impôt remplacement pour les salariés (1)

JA : ++UNREP : + CDAF++ANPP: ++FNCuma++Snetap--

ØRéintroduire la mutualisation des fonds de formation au sein des OPCO pour les entreprises de 50 à 299 salariés pour aider les entreprises de taille intermédiaire à développer la formation continue (2)

JA : +CDAF++

ØRenforcer les moyens financiers des OPCO, en particulier pour les formations sur les enjeux de transition (3)

JA : +UNREP : ++CDAF++ANPP:+Réseau Cocagne++Snetap0

ØTirer davantage profit des financements importants qui peuvent être affectés à la formation par voie contractuelle (France 2030, formation continue...) en obtenant un assouplissement sur la question des plafonds d'emplois (1)

JA : ++ Snetap---CDESA++

ØRecenser les soutiens existants (taxe d'apprentissage, initiatives directes, etc.) et influencer leur fléchage au profit des métiers (1)

JA : +ANPP:+Snetap-

Adosser les formations à l'éligibilité des aides ou des subventionsANPP:--

TAG = coût de la formation, disponibilité personnelle, remplacement sur le poste de travail, facilité administrative

Réseau Cocagne: faire évoluer les formations vers plus de terrain, plus de pratique

JA : +
DB: ++UNREP : +
LPO+
CDAF++
ANPP:+
AFAUP ++
Snetap--
CDESA--

FNSEA : capacité à remplacer le salarié qui est très limitante

La visibilité du contenu et des pratiques est indispensable pour inciter à se former

JA : ++UNREP : +LPO+CDAF++ANPP:++ Snetap0

GAEC & SOCIETES: Préparer les projets, faire tomber les a priori sur les métiers, explorer la réalité des motivations pour s'installer en agriculture : assurer le test au métier de chef d'exploitation avec le Droit à l'essai

JA : ++UNREP : +CDAF+ANPP++AFAUP++Snetap++(les exploitations des EPLEFPA doivent pouvoir servir d'espaces tests et leur vocation pédagogique renforcée et inscrite au code rural)CDESA+

Snetap-FSU : Conforter le rôle des CFPPA dans la formation de NIMA et pour les plans de professionnalisation personnalisée en augmentant le nombre d'heures du PPP.ANPP:++AFAUP++CDESA++

Snetap-FSU : nécessité d'avoir une collaboration plus étroite et réaffirmée entre VIVEA (fonds de formation pour les actifs non salariés agricoles) et les CFPPA.ANPP:++AFAUP++CDESA++

• L'adaptation des formations

ØPour les actifs agricoles travaillant dans l'élevage, impliquer leur vétérinaire afin de créer les conditions d'un partage des enjeux et des connaissances (1) En lien également avec leur GDS

JA : +

CDAF+

ANPP:+

Snetap+

ØPlacer la formation au cœur des stratégies de développement des organisations agricoles et de conseil agricole (1)

JA : ++

DB: ++UNREP : +

LPO+

CDAF++

ANPP:++

FNCuma++

AFAUP -

Snetap---

ØPour faciliter l'accès aux formations continues, elles doivent être accessibles par tous avec des formats adaptés (distanciels, mooc) (4) donner accès à certains modules constitutifs de parcours longs

JA : +

DB: ++UNREP : +

LPO+

CDAF++

ANPP:++

Réseau Cocagne+

AFAUP +

Snetap--

ØDu fait de la concurrence de certains outils (vidéos, conseil...), faire de la formation un lieu de partage, de discussion et d'accompagnement au changement (1)

JA : +

LPO+

CDAF+

ANPP:+

Snetap0

ØCréer un UCARE sur les agricultures urbaines (1)

JA : +

DB: est ce vraiment une nécessité?

LPO+

AFAUP +++

Snetap+

ØFormation continue des enseignants/formateurs à l'évolution des métiers (1) ça existe mais c'est peu suivi

JA : ++

DB: +++UNREP : +

LPO++

ANPP:++

Réseau Cocagne++

Snetap++

Assurer une qualité d'ingénierie pour une adaptabilité à la demande et au territoire

CGT AGri : formations aux pédagogies dites "alternatives" qui mettent l'apprenant au coeur de son apprentissage.

JA : ++UNREP : ++LPO++CDAF++ANPP:++Réseau Cocagne++AFAUP++Snetap0

Ø**Faciliter** l'accès à l'information, à l'inscription et au **suivi de la formation**, pour les exploitants agricoles (1)

JA : ++UNREP : +CDAF++ANPP:++ Snetap+

ØCréer des jumelages entre exploitations agricoles de tailles et modèles différents (1)

JA : +CDAF+ANPP:+AFAUP+Snetap0

ØSoutenir des organismes de type Agrotransfert qui accompagnent durablement les paysans et paysannes dans la transformation de leur modèle (1)

JA : 0

LPO++

ANPP:=-

Snetap0

- AVF : Vers où (ré)orienter ? À quoi former les gens ?

En lien avec les grands enjeux éthiques et écologiques actuels : nécessité de proposer une large offre de formation vers les filières végétales à destination de l'alimentation humaine (transmis dans notre contribution du 2 février, mais non pris en compte dans ce document).

JA : ---

LPO++

ANPP:--

Snetap+++

GDS France:

- o Intégration des questions sanitaires dans la formation initiale et continue des éleveurs et des intervenants
- o Prévoir des modules de formation spécifiques autour de la Santé et du BEA dans les lycées agricoles, BTS, MFR...sur une trame commune et en s'appuyant sur des experts du réseau des GDS
- o Systématiser dans tous les départements et tous les modes de formation l'implication du GDS (le sanitaire et le BEA représentant une grande partie de nos missions)
- o Renforcement de la biosécurité

Tous les éléments à destination des éleveurs sont déjà élaborés : MOOC, modules de formations, guides pratiques par espèces, fiches synthétiques biosécurité, grilles d'auto-diagnostic...La proposition est d'aller plus loin sur la biosécurité, via une formation spécifique dans le parcours d'installation.

JA : +UNREP : +CDAF+ANPP:=Snetap 0 (très souvent déjà le cas, liberté pédagogique des enseignants et formateurs à respecter mais communication en direction des enseignants et formateurs de l'existence de ces modules pour qu'ils puissent s'en saisir autant qu'ils le souhaitent)

Modalité pratique des mises en oeuvre

TAG = contenu , format/accès, prestataires

Réseau Cocagne:

- + Renforcer les méthodes d'agroécologie,
- + ajouter les modules sur le travail collectif,
- + former à toutes les fonctionnalités du métier (alimentation, biodiversité, lien social, paysage, éducation...) pas uniquement la production
- + faire des formations terrain plus ouvertes à tous publics

JA : +UNREP : +CDAF+

LPO++ANPP:+AFAUP+++

Snetap+

Identification des leviers

Il est important de rester dans les intentions du sujet et d'identifier des leviers (financiers, juridiques, sociaux, organisationnels, techniques, ...) pour mettre en oeuvre les propositions.

- **La visibilité de l'offre de formation**

CGT AGri : améliorer la concertation des acteurs de la formation professionnelle (OF, OPCO, CR, Pôle Emploi,...).

organiser une communication partagée car chacun communique cela augmente la perte de visibilité

JA ++CDAF+

DB: ++UNREP : +

LPO+

ANPP:++

Réseau Cocagne++

Snetap0

offre visible seulement par son propre réseau : offrir une visibilité globale

JA : ++CDAF++

DB: +UNREP : +

LPO+

ANPP:++

Snetap+

Rôle de Pôle emploi + missions locales (cgt agri)LPO+ANPP++

- **Le déclenchement du passage à l'acte**

CDAF: Proposer des formats de formation attractifs pour les stagiaires en assouplissant les contraintes de la formation professionnelle - collectif ou individuel. -offrir des modalités adaptées aux différents publics

JA : +CDAF++

DB: +UNREP : +

LPO+

ANPP++

Snetap0

GAEC & SOCIETES : Préparer et tester son projet d'installation agricole à plusieurs avec un accompagnement humain de tous les associés sur un temps long (1an). Issue : réversibilité du projet ou installation définitive.

JA : ++UNREP : +LPO+CDAF+ANPP++Réseau Cocagne+AFAUP++ Snetap0

CGT Agri : rendre lisible (quels outils ou vecteurs ?) les possibles évolution de carrière dans les filières agricoles (métiers, salaires, évolution de poste...).

JA : +CDAF+

LPO+

ANPP:+

Snetap+

FNCuma : créer un volontariat agricole de 6 mois (même rémunération que service civique) pour les personnes en reconversion dans le Code du service national afin qu'elles puissent tester leur projet (en amont des espaces test agricoles).

JA : --
LPO++
Snetap-

- compagnonage (pour NIMA)

JA : --
LPO+
CDAF+
ANPP--
FNCuma+
Snetap0

FSVF : les formations obligatoires sur des sujets fondamentaux permettent une bonne participation -
GDS F: pour les nouveaux installés: formations obligatoires Biosécurité filières ruminants (déjà le cas en filières volailles et porcs). La Biosécurité est un enjeu majeur de durabilité, notamment dans un contexte de changement climatique qui favorisent les émergences, les maladies vectorielles et l'augmentation des contacts animaux d'élevage-faune sauvage

JA : 0
Snetap0

FSVF : des formations certifiées (Qualité)

JA : -
LPO+
Snetap0

FSVF : financement type VIVEA

JA : -
LPO+

FSVF : des formats adaptés en découpant les temps obligatoires pour une prise en charge (8heures) sur plusieurs jours

JA : -
LPO+

Réseau Cocagne: utiliser les fonds du PIC IAE pour faciliter et adapter la formation des personnes en reprise d'emploi qui découvrent l'agriculture sur des structures d'insertion (avec un contrat salarié) et qui s'inscrivent dans ce secteur professionnel par la suite: formation terrain, formation humaine sur l'entrepreneuriat collectif

JA : +CDAF+
LPO+
ANPP:++
AFAUP ++

• La faisabilité pratique

GDS France: accepter des durées de formations < 7h pour une prise ne charge Vivea

JA : -ANPP=

GHN : rendre plus facile les absences lors des formations que ce soit pour les salariés ou les non-salariés (par ex: les services de remplacement ne fonctionnent pas tous de la même manière, mettre en avant le crédit d'impôt formation,..)

JA : +UNREP : +ANPP+Réseau Cocagne+

Simplification de l'offre et coordination et concertation des acteurs,

JA : +UNREP : +ANPP+

FNCuma : Prévoir un dispositif spécifique pour l'agriculture concernant le congé de reconversion

JA : --

Le financement du remplacement en cas de formationLPO+ANPP-Réseau Cocagne+

Mettre en place un crédit d'impôts formation incitatif qui intégrerait le coût du service de remplacement

JA : +UNREP : +CDAF++ANPP:= Snetap-

• L'adaptation des formations

trouver des vecteurs adaptés pour identifier les besoins de formation (réponse à des demandes vs offre catalogue) - améliorer les échanges entre profession/formation/recherche

JA : ++

DB: +++UNREP : +

Formations en réponse aux défis/enjeux environnementaux LPO++Réseau Cocagne++

ANPP:++

Snetap0

Travailler sur le fond des formations

GF:La Région Nouvelle-Aquitaine s'est engagée dans le Pacte bio à mettre en place dans TOUS les lycées agricoles un atelier certifié en Agriculture Biologique pour que tous les apprenants puissent cotoyer de manière pratique cette forme d'agroécologie.Il faudrait que cela soit repris dans l'ensemble des Régions .

JA : -

DB: ++UNREP : +

LPO++

ANNPP:-

Réseau Cocagne++

AFAUP++

Snetap+++

Accueil en exploitation test en assurant la réversibilité

GHN : comme cela a pu être évoqué, travailler sur le format des formations

JA : +CDAF+

DB: ++ANPP+

FSVF : se servir des professionnels pour adapter le contenu : exemple former a la biosécurité par les vétérinaires de l'exploitation.

JA : 0

DB: ++

Snetap--(enseignants et formateurs exercent des métiers part entière, ces derniers peuvent toutefois solliciter les vétérinaires comme intervenants experts)

FSVF la formation des formateurs est très importante : exemple formation des vétérinaires formateurs par la SNGTV

JA : +

DB: ++UNREP : +

LPO++

Snetap0

GAEC & SOCIETES : Démocratiser l'accompagnement relationnel des agriculteurs dans tous les départements

JA : +UNREP : +ANPP:+ Snetap0

CGT AGri : formations accrues en pédagogies actives et techniques/théoriques sur les évolutions des métiers/techniques/enjeux écologiques et de souveraineté

JA : +UNREP : +ANPP+ Snetap+

UNREP : Valoriser et enrichir l'offre de formation existante dans nos établissements (pilotage hydrique des exploitations, choix génétique et génomique des variétés, permaculture à grande échelle, agroforesterie maraîchère, itinéraire cultural résilient, élevage d'insectes, cultures d'algues marines ou d'eau douce, valoriser sa biomasse par une conduite des haies en têtard...)

former à la didactique les experts techniques => recruter des experts "métiers" et les former à la formation

JA : +

DB: ++UNREP : +

ANPP+

Snetap ---

Viser la professionnalisation entre pairs avec des temps réflexifs entre agriculteurs

JA : +UNREP : +

LPO+

ANPP+

Réseau Cocagne++

AFAUP++

Snetap0

Réseau Cocagne: La formation en situation réelle de production (comme les écoles de production)

Les structures d'insertion par l'activité économique font le lien entre Pole Emploi et le secteur agricole

JA : +

ANPP+

FNCuma+

AFAUP ++

Snetap--- (les CFPPA doivent être en capacité de répondre à la mission d'insertion et non pas les écoles de production)

CGT AGri : disposer dans les OF d'équipes de formateurs/accompagnateurs stables pour une inscription des OF dans le territoire et les dispositifs de manière optimale.

JA : +UNREP : +ANPP+ Snetap+++

Snetap-FSU : Faire des ateliers technologiques et des exploitations agricoles d'établissement des espaces tests.

DB: ++UNREP : +ANPP++

Snetap-FSU : Développer, tout particulièrement dans la composante publique, les filières services aux personnes et aux territoires pour maintenir les services publics, notamment de santé et paramédicaux dans les milieux ruraux.ANPP++

Eléments de consensus et de dissensus

REDACTION PAR LES ANIMATEURS

Limite de l'obligatoire

Vers quelles filières orienter?

Synthèse

REDACTION PAR LES ANIMATEURS

- La visibilité de l'offre de formation
- Le déclenchement du passage à l'acte
- La faisabilité pratique
- L'adaptation des formations

Format de consensus général à la fois sur l'importance, les freins et la nature des leviers,

Points de blocage

disponibilité personnelle et capacité de remplacement sur le poste de travail

Freins

manquer intérêts, de vision de lien avec l'évolution personnelle

multiplicité de l'offre d'informations, complexité des modalités d'accompagnement mais en deuxième niveau /motivation

Leviers identifiés

financement (du temps de formation, du stagiaire, de son remplacement)

temps réussi en formation (fonds, durée, environnement) **bienveillance**

le format de l'acte de formation lui-même

- fractionnement des temps de formation (hybridation)
- localisation
- nature des intervenant
- nature de la formation (conseil, tutorat, compagnonnage)

donner l'appétence, être sur l'incitatif/persuasif (le règlementaire joue son rôle mais n'est pas un levier universel)

améliorer/mettre en adéquation la substance de la formation (thématique, articulation, organisation, ...)

DB: ++

explorer les motivations de la formation/compétence/accompagnement

coordination des acteurs de la FC sur les territoires pour faciliter l'accès et favoriser l'opérationnalité des dispositifs (pb

quelle est la preuve de la formation ? par rapport au conseil ? Rôle des experts ?

AVF : conseiller des formations tout au long de la vie qui soient respectueuses de l'environnement, aider à la reconversion des éleveurs vers les filières végétales. (cf : notre contribution du 2 février).

JA : --

Snetap : ++



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE » LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale : groupe de travail n°1 – Jeudi 13 avril 2023

Ordre du jour de la réunion

» Intervention de Jean Salmon, co-président du GT n°2 « Installation et transmission »

Questions-réponses

» Intervention d'Anne-Claire Vial, co-présidente du GT n°3 « Adaptation et transition face au changement climatique »

Questions-réponses

» Synthèse des ateliers du 10 février sur l'orientation et l'attractivité

Temps d'échange

Ordre du jour de la réunion

» Intervention de Jean Salmon, co-président du GT n°2 « Installation et transmission »

Questions-réponses

» Intervention d'Anne-Claire Vial, co-présidente du GT n°3 « Adaptation et transition face au changement climatique »

Questions-réponses

» Synthèse des ateliers du 10 février sur l'orientation et l'attractivité

Temps d'échange

Ordre du jour de la réunion

» Intervention de Jean Salmon, co-président du GT n°2 « Installation et transmission »

Questions-réponses

» Intervention d'Anne-Claire Vial, co-présidente du GT n°3 « Adaptation et transition face au changement climatique »

Questions-réponses

» Synthèse des ateliers du 10 février sur l'orientation et l'attractivité

Temps d'échange

GT n°3 – Les co-présidents



>> Anne-Claire VIAL
ACTA



>> Luc SERVANT
Chambres d'agriculture
France



>> Philippe MAUGUIN
INRAE

Assistés de trois référents :

Marion Bardy, Sous-Directrice de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales (DGER)

Sébastien Bouvatier, Adjoint au Sous-Directeur de la performance environnementale et valorisation des territoires (DGPE)

Vincent Steinmetz, membre du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER)

GT n°3: les grands enjeux



Assurer l'adaptation et la transition des exploitations agricoles face au changement climatique, et l'installation durable de nouvelles générations d'agriculteurs d'ici 2040, dans des conditions de viabilité économique en contribuant à la souveraineté alimentaire

*Transitions
Trajectoires
Accompagnement*



*Horizon
commun
2040*

Évolution des systèmes agricoles

Évolution des systèmes alimentaires



*Verrous
Leviers
Éléments de rupture*

Calendrier des travaux du GT n°3

Groupe plénier



20 janvier matin: partage et stabilisation du périmètre et des questionnements

17 février matin: verrous

17 mars après-midi: sous-groupe Elevage

24 mars matin : leviers (travail en sous-groupes)

28 avril journée: partage des retours et point intermédiaire sur la concertation régionale

17 mai après-midi: élaboration des propositions



*Contribution
écrite des
participants*



*Contribution
écrite des
participants*

Avancées du groupe de travail

- » Un périmètre centré sur la production et la diffusion de connaissances et de solutions
- » Une vision de l'agriculture à 2040 majoritairement positive
- » 9 défis couvrant le spectre des enjeux agricole et agro-alimentaire
- » 5 verrous à lever pour accélérer la phase de transition
- » Analyse des leviers et des contributions des participants à venir : en cours
- » Synthèse finale prévue courant mai

Sujets relevant des thématiques « Orientation - formation » - Verrous

- » Une attractivité insuffisante pour les personnes qui ne sont pas d'origine agricole, un manque d'attractivité plus générale pour le métier d'agriculteur
- » Insuffisance de formation continue en lien avec les transitions, pour les agents publics des établissements, notamment des CFA-CFPPA, et les agents de droit privé des exploitations et ateliers technologiques
- » Des compétences insuffisantes pour développer des raisonnements agronomiques complexes et une adaptabilité à la diversité des situations agricoles
- » L'offre de formation n'est pas un verrou car beaucoup de choses existent aujourd'hui – c'est davantage le niveau de compétences et leur mise à jour qui sont en jeu
- » Les liens insuffisants entre les établissements du technique, du supérieur et des instituts de recherche

Sujets relevant des thématiques « Orientation - formation » - Leviers

- » Développer des formations à l'installation pour les nouveaux arrivants, des tutorats
- » Mettre à disposition des outils de formation et de diagnostic de gestion des risques (OAD gratuit), créer des démarches collectives
- » Créer des métiers d'animation de collectif pour que les agriculteurs aient envie d'essayer
- » Faire évoluer les référentiels de formations: l'appui de l'enseignement agricole public et privé initial, pro et supérieur est un bon levier à partir du moment où les enseignants sont formés
- » Développer l'enseignement de la phytopathologie

Sujets relevant des thématiques « Orientation - formation » - Leviers

- » Mobiliser la fiscalité pour faciliter la formation continue pour agriculteurs (libération du temps)
- » Investissements (notamment pour les nouveaux matériels « vertueux »): associer investissement et formation pour le bon usage de ces nouveaux équipements
- » S'appuyer sur les exploitations agricoles et les ateliers technologiques de l'enseignement technique agricole pour accompagner l'installation, et développer les expérimentations
- » Améliorer le continuum pour le transfert et la mise en place de dynamiques collectives : mettre en place des actions de formation des conseillers, accorder de l'importance non seulement au transfert, mais aussi à l'animation

Sujets relevant des thématiques « Orientation - formation » - Leviers



Systématiser la présence des établissements d'enseignement dans les PAT



Des ressources pour la formation l'accompagnement des agriculteurs et de leurs conseillers:

→ Ouverture de parcours de formation technique scientifique et continue au sein des réseaux des Instituts Techniques Agricoles et d'Inrae

Ordre du jour de la réunion

» Intervention de Jean Salmon, co-président du GT n°2 « Installation et transmission »

Questions-réponses

» Intervention d'Anne-Claire Vial, co-présidente du GT n°3 « Adaptation et transition face au changement climatique »

Questions-réponses

» **Synthèse des ateliers du 10 février sur l'orientation et l'attractivité**

Temps d'échange

Synthèse des ateliers sur l'orientation et l'attractivité

La formation tout au long de la vie des actifs agricoles

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

La ré-orientation vers les filières de formation agricole

Synthèse des ateliers sur l'orientation et l'attractivité

La formation tout au long de la vie des actifs agricoles

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

La ré-orientation vers les filières de formation agricole

La formation tout au long de la vie des actifs agricoles

Mesures consensuelles

1. Améliorer la visibilité de l'offre de formation

- Via un guichet unique sur les formations aux actifs agricoles :
 - Améliorer la visibilité de l'offre des formations (actuellement chez plusieurs prestataires - OCAPIAT, VIVEA, Pôle Emploi , Chambres d'agriculture, établissements de formation agricole, ...), notamment pour les formation courtes ;
 - Faciliter l'accès aux formations pour les exploitants agricoles (cf. point 3.) ;
 - Faciliter la possibilité de proposer ou mettre en œuvre une formation.
- Renforcer l'enseignement supérieur agricole comme acteur de la formation tout au long de la vie en le reliant notamment avec les établissements techniques.

La formation tout au long de la vie des actifs agricoles

Mesures consensuelles

2. Déclencher le passage à l'acte

- Communiquer pour convaincre des enjeux et des avantages de la formation tout au long de la vie, notamment reconnaissance, fidélisation, implication, évolution des salariés, ...
- Promouvoir les reconversions vers productions durables et rémunératrices.
- Favoriser les réalisations de bilans de compétences pour les actifs (chefs d'exploitation comme salariés) et favoriser l'identification du besoin de formation.
- Former à l'accompagnement relationnel (notamment pour les associés dans les sociétés agricoles).
- Sensibiliser aux installations et démarches collectives dans la FTLV.
- Utiliser les fonds du plan d'investissement dans les compétences de l'insertion par l'activité économique (PIC IAE) pour faciliter et adapter la formation des personnes en reprise d'emploi qui découvrent l'agriculture sur des structures d'insertion avec un contrat salarié et qui s'inscrivent dans ce secteur professionnel par la suite.

La formation tout au long de la vie des actifs agricoles

Mesures consensuelles

3. Travailler sur la faisabilité pratique

- Lever les freins administratifs à l'inscription et assurer plus de souplesse sur les conditions de réalisation des formations.
- Donner plus de moyens pour la formation des actifs, et notamment donner les moyens aux chefs d'exploitation et dirigeants de se former davantage aux enjeux de transition (climat, écologie, numérique...).
- Favoriser le remplacement pour la formation des salariés (groupement d'employeurs, services de remplacement...).
- Proposer des « espaces tests » (par exemple dans les EPLEFPA) qui permettraient de bénéficier en parallèle de l'activité de bénéficiaire de formation « continue » ou complémentaire.
- Réintroduire la mutualisation des fonds de formation au sein des opérateurs de compétence (OPCO) pour les entreprises de 50 à 299 salariés pour aider les entreprises de taille intermédiaire à développer la formation continue.
- Renforcer les moyens financiers des OPCO, en particulier pour les formations sur les enjeux et la gestion pratique des transition.
- Mettre en œuvre une collaboration plus étroite et réaffirmée entre VIVEA (fonds de formation pour les actifs non salariés agricoles) et les CFPPA.

La formation tout au long de la vie des actifs agricoles

Mesures consensuelles

4. Adapter les formations

- Favoriser les situations de terrain et la pratique ainsi qu'une approche pédagogique qui permette les échanges entre professionnels.
- Développer la formation distance.
- Donner une dimension différente à la formation présentiel (partage, rencontre, ...).
- Faciliter les formations sur l'agriculture urbaine et péri-urbaine.
- Former les formateurs, et les enseignants, tout au long de la vie. Former y compris sur l'évolution des métiers agricoles et alimentaires.
- Intégrer les dimensions sanitaires et santé animale dans les formations.
- Pour les actifs agricoles travaillant dans l'élevage, impliquer leur vétérinaire, en lien avec leur GDS, afin de créer les conditions d'un partage des enjeux et des connaissances.
- Former à toutes les fonctionnalités (aux aménités) du métier de producteur agricole (alimentation, biodiversité, lien social, paysage, éducation, ...) en plus de la formation aux techniques directes des métiers.
- Former aux productions alternatives aux protéines animales.

La formation tout au long de la vie des actifs agricoles

Mesures faiblement consensuelles (généralement une ou deux voix en désaccord avec la proposition, sur la dizaine de voix exprimées)

- Promouvoir la gestion des nouvelles technologies et outils numériques.
- Mettre en place des crédits d'impôt et autres modalités de financement publique pour accompagner la formation (notamment rendre plus attractif le crédit d'impôt formation, créer un dispositif de crédit d'impôt remplacement pour les salariés...).
- Tirer davantage profit des financements importants qui peuvent être affectés à la formation par voie contractuelle (France 2030, formation continue...) en obtenant un assouplissement sur la question des plafonds d'emplois.
- Mettre en place un compagnonnage agricole.
- Rapprocher la formation du conseil ou autres délégations de l'acte de formation
- Faire de la formation en situation de production (école de production).
- Accepter des durées de formations inférieures à 7h pour une prise en charge par Vivea

La formation tout au long de la vie des actifs agricoles

Mesures non consensuelles (pour près de la moitié des voix exprimées)

- Faire de la formation continue une condition pour l'obtention de certaines aides ou subventions, dont la PAC.
- Arrêter l'élevage et réaliser une transition vers des productions alternatives grâce à la formation.

Synthèse des ateliers sur l'orientation et l'attractivité

La formation tout au long de la vie des actifs agricoles

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

La ré-orientation vers les filières de formation agricole

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

1. Comment informer les équipes éducatives de l'enseignement général et les spécialistes de l'orientation de l'offre d'enseignement agricole ?

- S'assurer que les agences régionales de l'orientation ou les services régionaux de l'orientation disposent de toutes les informations sur les formations agricoles et les mettent au même niveau que les formations de l'éducation nationale dans leur documentation imprimée ou numérique à l'attention des familles et des élèves.
- Informer les chefs d'établissement, les psychologues de l'éducation nationale et les professeurs principaux de l'enseignement général sur les formations agricoles et leurs débouchés au collège comme au lycée, par exemple :
 - Organiser des modules de découvertes des formations et des établissements de l'enseignement agricole pour ces acteurs avec visites à la clé ;
 - Rendre obligatoire l'invitation des directeurs de l'enseignement agricole dans les réunions de bassin de l'éducation nationale pour assurer l'efficacité informationnelle ;
 - Penser un dispositif spécifique d'information sur les formations agricoles dans les bassins urbains ;
 - Participer aux commissions de liaisons entre collèges et lycées ;
 - Rendre plus opérant la disposition de représentant départemental de l'enseignement agricole ;
 - Veiller à la présence des métiers agricoles et alimentaires dans chaque forum des métiers.

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

1. Comment informer les équipes éducatives de l'enseignement général et les spécialistes de l'orientation de l'offre d'enseignement agricole ? (suite)

- Augmenter la visibilité des formations supérieures agricoles sur les sites comme Horizons21 ainsi que sur Parcoursup et Affelnet.
- Faire le lien entre le site www.agrororientation.com et les sites de l'Onisep.
- S'assurer que les lycées agricoles sont répertoriés dans l'annuaire et le guide des internats du Ministère de l'Education nationale.
- Mettre en place des projets communs entre établissements d'enseignement agricole et de l'éducation nationale.

2. Mieux informer tous les élèves et leurs familles en favorisant l'expérientiel et les immersions

- Travailler le projet d'orientation des élèves ayant un centre d'intérêt pour la nature afin d'emmener les élèves vers les métiers de l'agriculture de façon pérenne.
- Bien introduire les métiers de l'agriculture dans les tests d'intérêts proposés dans les sites d'orientation.
- Favoriser les activités liées à l'agriculture dès l'école primaire, surtout en ville :
 - Mettre en place un dispositif permettant de sensibiliser les enfants jeunes (école primaire) typiquement en touchant la terre ou en s'occupant d'un animal (potagers pédagogiques, cours de jardinage...);
 - Favoriser des sorties à la ferme.

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

2. Mieux informer tous les élèves et leurs familles en favorisant l'expérientiel et les immersions (*suite*)

- Faciliter les visites d'établissements d'enseignement agricole par les collégiens et les lycéens (dans le cadre des visites de plateaux techniques en troisième et des Journées portes ouvertes en terminale).
- Profiter de l'introduction de la découverte des métiers dès la cinquième pour faire intervenir différents professionnels de l'agriculture et de l'alimentation auprès des collégiens, proposer des immersions courtes (1 journée) ou des stages des troisième auprès de ces professionnels en encore des immersions plus longues du type vacances à la ferme.
- Mobiliser les jeunes retraités agricoles.
- Raconter les *success stories* des sortants de l'enseignement agricole. S'appuyer sur un dispositif national d'ambassadeurs, en faire un réseau opérationnel.
- Créer une plateforme qui permet la mise en relation des professionnels, des professeurs et des élèves qui peut amener à des rencontres et des discussions ou utiliser les plateformes existant dans chaque région et se positionner sur la plateforme Avenir(s).
- Réaliser une plate-forme de type AgroSmartCampus pour faire le lien entre enseignements (technique et supérieur) et recherche et impliquer davantage les élèves.

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

2. Mieux informer tous les élèves et leurs familles en favorisant l'expérientiel et les immersions (suite)

- S'assurer que les métiers de l'agriculture et de l'alimentation ainsi que les lycées agricoles sont bien présents dans les bus de l'orientation des régions ou créer des bus de l'agriculture pour démultiplier le camion de l'aventure du vivant, avec une présence humaine formée.
- Envoyer des ambassadeurs étudiants des études supérieures agricoles vers les lycées généraux et technologiques (notamment via les Cordées de la réussite).
- Proposer des services civiques agricoles pour donner envie de se former ensuite.
- Communiquer sur les métiers de l'agriculture et de l'alimentation par tous les moyens propres à toucher les jeunes, dont les réseaux sociaux. Communiquer aussi sur les petites filières dont l'agroéquipement qui peut attirer des jeunes aiment la mécanique et/ou le numérique.
- Développer des webinaires pour les parents, notamment au moment du Printemps de l'Orientation, les proposer dans chaque collège.
- S'appuyer sur les fédérations de parents d'élèves pour diffuser les informations.
- Créer une « semaine de l'agriculture » dans les établissements, sur l'exemple du Printemps des Transitions mis en œuvre pour améliorer la notoriété de l'enseignement agricole

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

3. Quelles dimensions des métiers de l'agriculture et de l'alimentation mettre en avant ?

- Parler des métiers du vivant dans l'enseignement général.
- Mettre en avant le lien avec la transition : rôle possible tant pour les agriculteurs que pour les ingénieurs pour la transition écologique, l'alimentation durable, la qualité de l'alimentation...
- Mettre en valeur le rôle territorial et la création de lien social dans les métiers du vivant.
- Insister sur l'égalité entre les femmes et les hommes lors de la présentation des métiers.
- Mettre en valeur ces métiers comme étant complets, nombreux, variés, certains émergents, avec des évolutions en cours de carrière, avec la possibilité de vivre à la campagne mais aussi en ville.
- Promouvoir la diversité des formes d'exercice (entrepreneuriat, salariat, associatif, collectif...) et les divers modèles qui, en fonction du choix de chacun, peuvent permettre de mieux vivre et de bien gagner sa vie (systèmes de remplacement, aide aux vacances, congés maternité et paternité...).

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

4. Quels arguments mettre en avant pour valoriser l'environnement de formation et le cadre de vie dans l'enseignement agricole pour les jeunes et leur famille ?

- Qualité de la vie en internat : collectif, inclusif, ouverture culturelle, artistique et sportive. Classes plus petites qu'à l'éducation nationale. Formations équilibrées en termes de genre.
- Qualité de la formation et forte réussite aux examens. Variété des formations : pour tous les niveaux de maturité et toutes les durées d'études possibles, en particulier un continuum soigné entre l'enseignement technologique et l'enseignement agricole, avec une diversité des parcours possible.
- Expérience réelle sur de « vraies exploitations » (la vocation pédagogique des exploitations pourrait être inscrite au code rural)
- Possibilités d'apprentissage qui amène vraiment à une insertion professionnelle simplifiée. Davantage de possibilités d'accéder à des BTS si on regarde aussi les BTS agricoles (BTSA). Fort taux d'emploi en sortie de formation.
- Forte ouverture à l'international de l'enseignement supérieur et technique agricole.

Propositions pour renforcer les spécificités de l'enseignement agricole :

- Faire un outil de communication facile à lire et à comprendre (méthode FALC) sur les passerelles. La question des passerelles est un levier important notamment concernant les filières professionnelles (en lien avec la réforme de la voie professionnelle en cours).
- Renforcer l'accompagnement personnalisé, avec une meilleure formalisation dans le temps consacré par les enseignants à cet accompagnement.

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

5. Quels dispositifs financiers pour appuyer ces politiques ?

- Permettre une « gratification » pour les ambassadeurs des métiers (agriculteurs, chefs d'entreprise...) pour une mobilisation et un investissement dans le temps (exemple en Pays de la Loire). Au-delà de la gratification, former les agriculteurs à la communication et à l'accueil sur leur exploitation.
- Soutenir financièrement l'investissement dans les exploitations agricoles des établissements notamment pour consolider leur exemplarité.
- Rendre la filière de l'enseignement plus attractive, notamment par la rémunération et la formation continue des enseignants.
- Financer des projets pédagogiques au sein des écoles et collèges en lien avec la nature (exemple des projets ruches au collège ou lycée).
- Renforcer le financement ou l'organisation du transport hebdomadaire pour les urbains qui iraient en internat rural.
- Prendre en charge tout ou partie de l'internat pour les jeunes issus de CSP moyennes. Permettre une ouverture des internats le weekend et certaines petites vacances.
- Financer l'accueil de tous les élèves pour ne pas refuser des élèves dans des formations professionnelles aux métiers agricoles par manque de place dans les classes.

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

6. Quelles mesures organisationnelles propres à l'enseignement agricole ?

- Permettre un accès à un niveau bac+3 suite à un BTS pour leur donner une vraie visibilité et existence dans le système LMD et une reconnaissance au niveau européen (à articuler avec la réforme du concours BTSA).
- Clarifier les explications sur les parcours de formation.
- Assouplir les voies d'accès du supérieur agricole, notamment en développant les voies d'accès post-bac. En particulier, organiser et structurer un recrutement post-bac pour les formations d'ingénieur.
- Améliorer le maillage des établissements agricoles et des formations proposées pour avoir des lieux de formation proches des familles et des élèves (aujourd'hui principalement urbains).
- Garantir la richesse de l'offre de l'enseignement agricole dont le CAP. En effet, le CAP permet souvent à des jeunes de se construire à partir d'un enseignement qui a du sens pour eux (contact du végétal, des animaux, du vivant) alors qu'ils pouvaient se trouver en difficulté dans d'autres modalités d'enseignement.

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

Mesures faiblement consensuelles (généralement une ou deux voix en désaccord avec la proposition, sur la dizaine de voix exprimées)

- Créer des réunions communes académies / enseignement agricole pour gérer les établissements et les formations.
- Instituer le lien collège/lycée agricole de par les instances locales mais aussi en développant l'invitation systématique du secteur agricole dans les actions orientation au collège. Organiser une collaboration entre établissements pour mieux répartir les élèves en fonction de leurs profils et de leurs demandes plutôt qu'entretenir une concurrence entre lieux de formation.
- Utiliser le Service national universel et de ses missions d'intérêt général.
- Créer des modules éducatifs clés en main pour faire connaître les métiers et les formations.
- Faire le lien entre les cantines, l'assiette, la cuisine le bien manger et l'agriculture.
- Revoir les manuels scolaires de l'éducation nationale (surtout en sciences de la vie et de la terre) pour mieux valoriser les rôles de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la forêt et les nécessaires transitions.
- Parler des métiers de l'agriculture et de l'alimentation comme étant à haute teneur technologique et d'innovation.
- Promouvoir le fait qu'il n'y a pas besoin d'avoir été au lycée agricole pour aller vers des formations supérieures agricoles
- Créer des licences pro ou des *bachelors* en partenariat entre l'enseignement supérieur et les EPLEFPA.

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

Mesures non consensuelles (pour près de la moitié des voix exprimées)

- Lancer un appel à projets national adressé aux établissements scolaires pour installer des dispositifs de jardinage avec des acteurs variés et pertinents.
- Créer un statut d'agriculteur-enseignant.
- Favoriser la reconversion ou les allers retours entre le statut d'agriculteur et celui d'enseignant.

Synthèse des ateliers sur l'orientation et l'attractivité

La formation tout au long de la vie des actifs agricoles

La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

La ré-orientation vers les filières de formation agricole

La ré-orientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

1. Se ré-orienter vers les filières agri-agro au cours de la formation initiale

- Faire contractualiser le triptyque DRAAF-Rectorat-Conseil régional au travers d'une feuille de route permet de rappeler les ambitions de chacun.
- Faire connaître et promouvoir les métiers et les formations agricoles auprès des non issus du milieu agricole.
- Faire connaître la diversité des métiers agricoles de formations bac + 2 aux formations de très haut niveau (écoles d'ingénieur agronome et écoles vétérinaires).
- Faire connaître au collège et au lycée les métiers d'ingénieur agronome, souvent méconnus, en insistant notamment sur le haut niveau de formation et la diversité des métiers suite à ces formations. Faire témoigner des jeunes diplômés issus de ces écoles.
- Pour faire le lien entre l'éducation nationale et l'enseignement agricole, communiquer sur des sujets du quotidien, comme les repas à la cantine (qualité de l'alimentation...), sujets « une seule santé » pour intéresser les élèves qui s'intéressent au sujet de santé ou d'environnement...
- Refaire les fiches de l'Onisep sur les métiers agricoles et alimentaires avec les acteurs métiers et formation pour les préciser et mieux refléter la réalité du métier. Faire des liens dans les fiches Onisep vers des sites qui permettent d'obtenir des informations complémentaires.
- Mobiliser les professeurs principaux au collège et au lycée pour faire un focus sur les métiers agricoles et agroalimentaires, les faire connaître et améliorer le regard sur ces métiers.

La ré-orientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

1. Se ré-orienter vers les filières agri-agro au cours de la formation initiale (suite)

- Mener des actions de communication à destination des parents d'élèves, principaux prescripteurs de l'orientation ou de la ré-orientation
- Mettre en place un dispositif d'ambassadeur, en associant les chefs d'exploitation mais également les salariés qui vont être de plus en plus nombreux en exploitation. Montrer les parcours professionnels et évolutions possibles en tant que salariés.
- Amplifier les dispositifs d'immersion (apprentissage, stages, service civique, journées portes ouvertes), en les mixant car ils ne nécessitent pas tous le même niveau d'implication.
- Lors des journées portes ouvertes des grandes écoles et en particulier des écoles vétérinaires, très attractives, montrer les autres métiers agricoles en invitant des acteurs du milieu agricole hors vétérinaires à participer.
- Communiquer sur les enjeux de la transition écologique pour attirer des nouveaux publics vers l'enseignement agricole.
- Permettre à des jeunes de l'éducation nationale d'aller à la rencontre du milieu agricole en mettant en place un outil facilitant la mise en relation entre les stagiaires et les exploitations agricoles type « Stage-agricole.com »
- Permettre un « droit à l'erreur » en matière d'orientation en fin de seconde et post bac, pour changer d'orientation plus facilement.

La ré-orientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

2. Se ré-orienter vers les filières agri-agro après une première vie professionnelle

- Pour les adultes en emploi ou non, ayant un attrait pour les métiers de l'agriculture :
 - Renforcer les connaissances agricoles des structures d'orientation existantes ;
 - Ouvrir le dispositif des Points Accueil Installation aux salariés en reconversion, avec un conseiller dédié.
- A Pôle Emploi, développer les référents nationaux professionnels sur les secteurs agricoles et alimentaires (par ex., il existe un référent national sectoriel pour la filière forêt-bois à Bordeaux).
- Travailler sur l'image de l'agroalimentaire en valorisant les produits alimentaires eux-mêmes (collaboration avec distribution et communication type « made in France ») et mettre progressivement en avant la diversité des métiers que cela regroupe.
- Reconduire des campagnes de communication tel que « Les métiers du vivant recrutent ». Communiquer notamment sur le sens des métiers agricoles et alimentaires (travail manuel, avec le vivant, création, construction, enjeux de souveraineté alimentaire, énergétique, protéique, sobriété et résilience...).
- Faciliter l'accès aux dispositifs, d'immersion et découverte des métiers pour des publics en reconversion. Elargir les possibilités d'accès, aujourd'hui souvent conditionnées au fait d'être inscrit Pôle emploi.
- Faire prendre conscience aux actifs désireux de se reconvertir de la plus-value de leur parcours et expériences antérieurs au regard de la pluralité des compétences et des savoirs nécessaires en agriculture.
- Agir sur les discriminations et leur perception dans les secteurs agricoles et alimentaires, souvent vus, à tort ou à raison, comme des secteurs d'activité en retard.
- Renforcer l'attractivité de la vie en milieu rural : mobilité, accès au logement, accès aux services publics, écoles pour les enfants...

La ré-orientation vers les filières de formation agricole

Mesures faiblement consensuelles (généralement une ou deux voix en désaccord avec la proposition, sur la dizaine de voix exprimées)

- Ne plus nécessairement évoquer le terme « Enseignement agricole », trop réducteur.
- Faire participer l'Enseignement supérieur agricole dans les différents projets du MEN/Onisep sur l'orientation des collégiens et des lycéens
- Rendre les lycées agricoles plus attractifs en leur permettant, par exemple, de proposer autant d'options que les lycées de l'éducation nationale, en les amenant à devenir précurseur dans les méthodes pédagogiques (numérique, *soft skills*...).
- Favoriser la rénovation des logements par les non-agricoles, en milieu rural, en permettant notamment des extensions aujourd'hui non permises par les Plans locaux d'urbanisme.
- Remettre à la mode les marchés locaux et l'artisanat local.
- Déclarer les métiers agricoles en tension dans tous les territoires au niveau de Pôle Emploi.
- Faire des EPLEFPA des centres d'orientation sur les métiers de l'agriculture et de l'alimentation.
- Proposer une mixité de parcours (scolaire, apprentissage, formation continue, validation des acquis de l'expérience, action de formation en situation de travail...) avec un système de passerelle et d'équivalence de diplôme, les blocs de compétences pour obtenir la capacité agricole tout en gardant la capacité agricole des diplômes existants.
- Créer un volontariat agricole de 6 mois avec la même rémunération que le service civique pour les personnes en reconversion, en amont des espaces test agricole, afin qu'elles puissent aller plus loin dans leur projet professionnel (lien avec le congé de reconversion).



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE » LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale : groupe de travail n°1 – Jeudi 13 avril 2023



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE » LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale : groupe de travail n°1 – Jeudi 4 mai 2023

Ordre du jour de la réunion

- » **9h-10h** : Panorama des évolutions récentes des enseignements scolaires et supérieurs puis réaction de Yves le Morvan, responsable filières et marchés au *think tank* Agridées
- » **10h-10h45** : Présentation par Eric Collin (Chambres d'agriculture France) de la synthèse des concertations régionales sur le sujet de l'orientation et de la formation puis échanges avec les participants du groupe de travail
- 10h45-11h** : Pause-café
- » **11h-13h** : Animation par François Taddei, directeur du LPI, d'une séquence avec des lycéens, des étudiants du supérieur agricole et des agriculteurs récemment installés.
- 13h-14h** : Déjeuner
- » **14h-16h** : Travail en sous-groupes
 - Sous-groupe n°1 : Réaction des représentants du scolaire et des représentants du supérieur sur les demandes des élèves, étudiants et récents installés le matin
 - Sous-groupe n°2 : Approfondissement de certaines propositions transmises en amont dans les contributions écrites
- » **16h-16h30** : Mise en commun et clôture

Introduction

GT n°1 : Les grands enjeux



Favoriser la connaissance et l'attractivité des métiers et des formations pour l'agriculture et l'alimentation et adapter le contenu et l'organisation de ces formations aux nouvelles exigences sociales, environnementales et économiques.

*Attractivité
Adaptation
Accompagnement des actifs*



*Horizon
commun
2040*

Organisation des séances du GT n°1



25 janvier : Diagnostic et objectifs.

10 février : Comment donner envie d'aller vers les métiers et les formations de l'agriculture et de l'alimentation ?

13 avril : Croisements avec GT2 et GT3. Synthèse des ateliers sur l'orientation et l'attractivité.

4 mai : Quelle formation aujourd'hui, quelle formation demain, pour l'agriculture et l'alimentation ? Partage des retours de la concertation régionale.

24 mai : Synthèse et conclusion.



Contribution écrite



Contribution écrite

GT n°1 : Proposition pour le 24 mai



Envoi par les co-présidents le 09 mai d'une propositions de classement des interventions écrites et orales sous la forme :

- Cibles,
- Ecrous,
- Leviers.



Réaction écrite des participants pour le 19 mai – format libre



Séance du 24 mai consacrée à la discussion sur les cibles, les leviers et les points d'attention

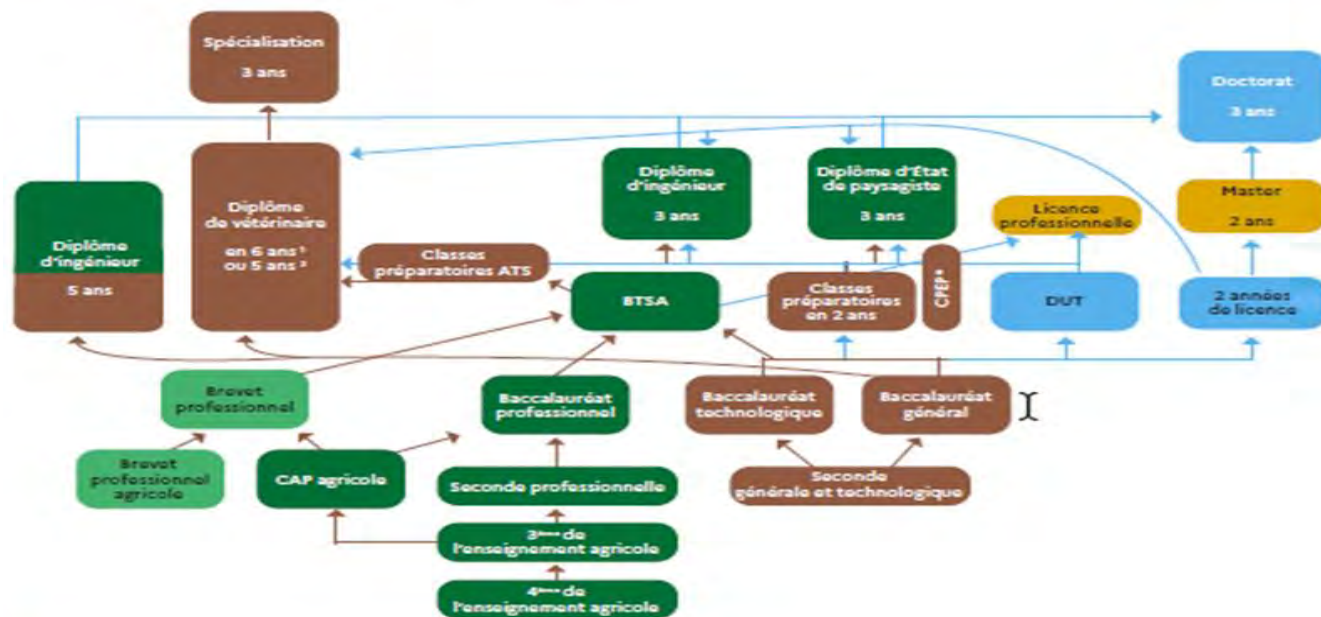
Ordre du jour de la réunion

- » **9h-10h** : Panorama des évolutions récentes des enseignements scolaires et supérieurs puis réaction de Yves le Morvan, responsable filières et marchés au *think tank* Agridées
- » **10h-10h45** : Présentation par Eric Collin (Chambres d'agriculture France) de la synthèse des concertations régionales sur le sujet de l'orientation et de la formation puis échanges avec les participants du groupe de travail
- 10h45-11h** : Pause-café
- » **11h-13h** : Animation par François Taddei, directeur du LPI, d'une séquence avec des lycéens, des étudiants du supérieur agricole et des agriculteurs récemment installés.
- 13h-14h** : Déjeuner
- » **14h-16h** : Travail en sous-groupes
 - Sous-groupe n°1 : Réaction des représentants du scolaire et des représentants du supérieur sur les demandes des élèves, étudiants et récents installés le matin
 - Sous-groupe n°2 : Approfondissement de certaines propositions transmises en amont dans les contributions écrites
- » **16h-16h30** : Mise en commun et clôture

Présentation de l'enseignement technique et supérieur agricole

DES FORMATIONS POUR TOUS, DE LA 4^{ème} AU DOCTORAT

Une offre de formations pour tous de la 4^{ème} au doctorat



- Formations de l'enseignement agricole par voie scolaire
- Formations de l'enseignement agricole par apprentissage
- Formations de l'enseignement agricole par voie scolaire et/ou par apprentissage
- Formations universitaires et de l'enseignement agricole par voie scolaire
- Formations universitaires et de l'enseignement agricole par voie scolaire et par apprentissage
- Formations universitaires
- Principaux parcours de formation au sein de l'enseignement agricole
- Passerelles avec les formations de l'éducation nationale

- 1 6 ans : pour les recrutements en concours post-bac via Parcoursup
- 2 5 ans : autres voies de concours
- * Cycle préparatoire aux études de paysage

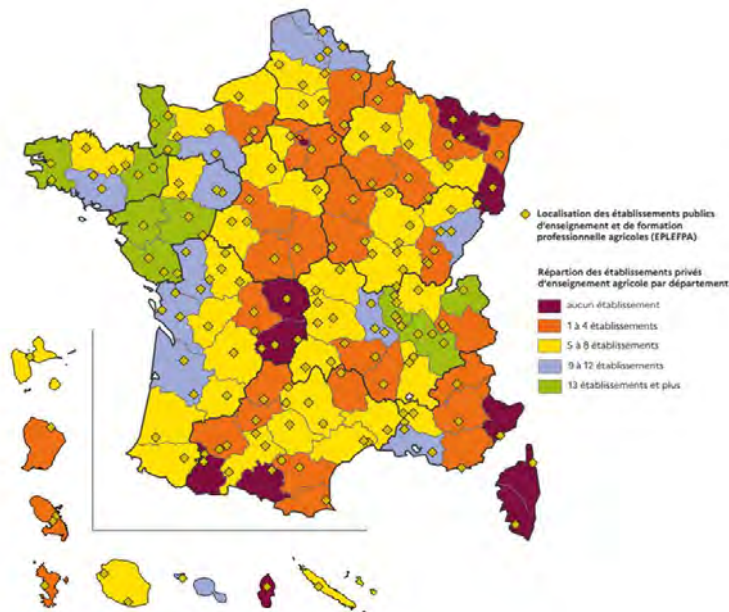


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE

Un appareil de formation en mutation vers le modèle des compétences



- Des Campus, lieu de vie et d'apprentissages, répartis sur tous les territoires
- Des espaces de rencontres et de vivre ensemble propice à la réussite individuelle et collective
- Toutes les voies de formation (scolaire, apprentissage, continue et VAE)
- Un large spectre de secteurs professionnels

Un appareil de formation en mutation vers le modèle des compétences

- Une offre diplômante de la 4^{ème} au BTSA / Licence Pro, certifiante et qualifiante,
- Des formations professionnels, technologiques et générales
- Des supports techniques professionnels (*dont des exploitations de production*)
- La formation et d'autres missions structurantes (*insertion, coopération internationale, expérimentation, animation et développement des territoires*)
- Une gouvernance « ouverte » avec la présence de professionnels et d'acteurs « locaux »
- Une autonomie de gestion et la possibilité de définir des orientations pédagogiques, des partenariats et d'actions en matière de développement
- Des ressources humaines affectées et sur budget pour assurer la formation et l'accompagnement des parcours

Une offre de formations certifiantes ou non

Des formations certifiantes

- Un cadrage par France Compétences
- Une logique de parcours à partir de l'unité « blocs de compétences »
- Une certification par le MASA notamment au travers d'un large panel de diplômes, certificats de spécialisation, ...
- Un financement accessible via le CPF pour la formation continue

Des formations « qualifiantes »

- Des réponses ajustées à des besoins particuliers
- Une ingénierie locale et des possibilités de partenariats
- Des financements spécifiques autres
- Une reconnaissance « locale »
- Une grande diversité d'acteurs de formation

Un large panel de certifications professionnelles proposées par le MASA

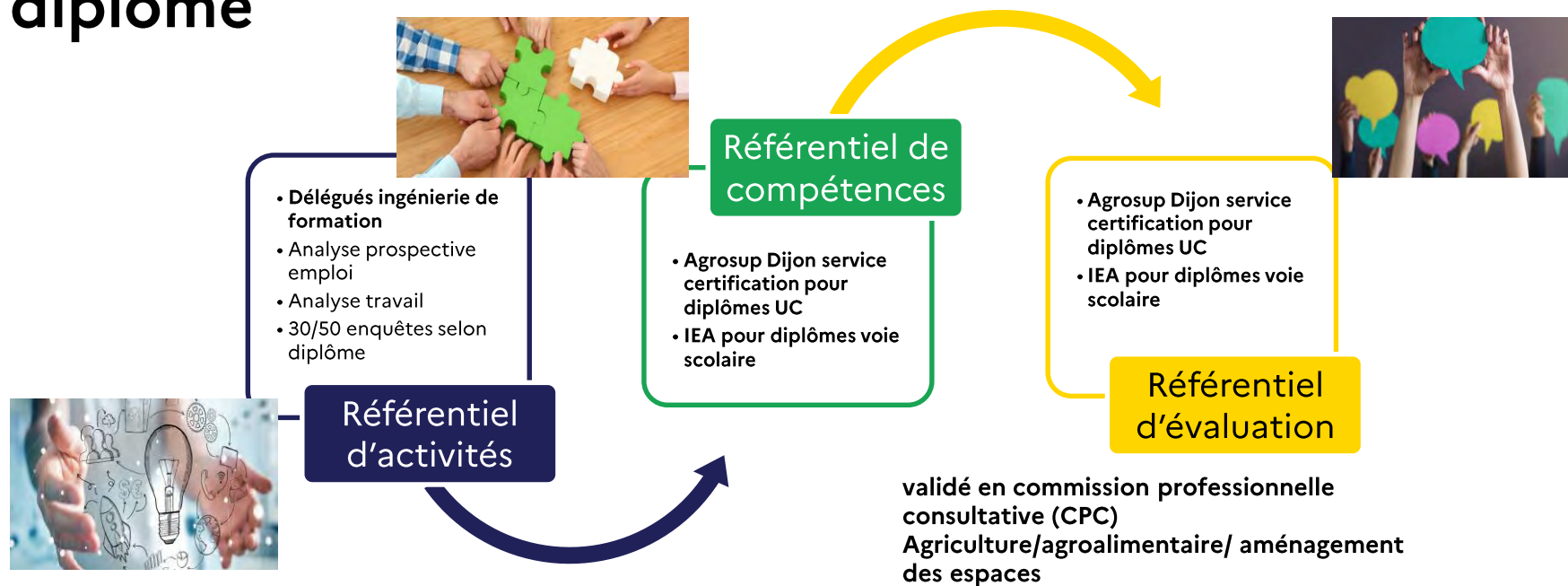
Des diplômes structurés en blocs de compétences délivrables selon toutes les modalités : un préalable pour la construction de parcours

Niveau	Modalité CCF et Epreuves ponctuelles terminales : scolaires/apprentissage et Formation professionnelle continue (FPC)	Modalité Unités capitalisables (UC) : apprentissage/ FPC
3	CAPa	- CAPa/ - Brevets professionnels agricoles (BPA) - Certificats de spécialisation (CS)
4	Bac pro	- Brevets professionnels (BP)/ - Certificats de spécialisation (CS)
5	BTSA	- Certificats de spécialisation (CS)

Tous les diplômes professionnels du MASA dé livrables selon modalité Validation Acquis de l'expérience (VAE)

Des certifications conçues et validées par les professionnels

Le processus construction/rénovation d'un diplôme fruit d'un lent consensus : entre six mois et un an par diplôme



Pour chaque bac professionnel, un tronc commun de 4 blocs puis des blocs traduisant les besoins pour répondre aux situations professionnelles significatives

Un nouveau tronc commun pour toutes les spécialités de bac pro à compter de la rentrée 2023

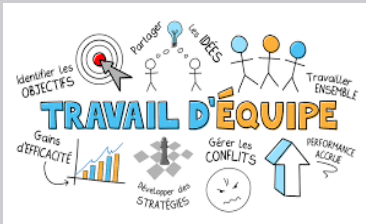
Bloc 1 : Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

Bloc 2 : Débattre à l'ère de la mondialisation

Bloc 3 : Développer son identité culturelle

Bloc 4 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Composantes du bloc n°4

CAPACITE GLOBALE	CAPACITES INTERMEDIAIRES	CRITERES EVALUATION
 Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles	C4.1 Développer un mode de vie actif et solidaire C4.2 Mettre en œuvre un projet collectif C4.3 Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif	- Engagement autour d'expériences motrices variées. - Mobilisation de ressources motrices et méthodologiques. - Mobilisation de ressources relationnelles et sociales. - Prise en compte de la commande - Implication/ appropriation dans le projet - Adaptation aux imprévus - Coopération au sein d'un collectif - Positionnement dans une action collective - Retour critique sur son action

POUR CHAQUE BAC, UNE ANALYSE DE COMPÉTENCES ET SITUATIONS PROFESSIONNELLES SIGNIFICATIVES

- **Pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement**
 - Choix des productions et des services mis en marché par l'entreprise
 - Construction et évaluation de scénarios d'évolutions possibles du système de production (...)
 - Conduite d'un changement de système de production et ou de commercialisation
- **Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle**
 - Conception d'un assolement et d'une rotation
 - Diagnostic de l'état des sols
 - Valorisation des effluents d'élevage et des déchets végétaux
- **Conduite des processus de production**
 - Observation et appréciation de l'état de l'agroécosystème
 - Gestion intégrée de la santé animale et végétale
 - Conduite du système fourrager
 - Amélioration du bien-être des animaux d'élevage
- **Commercialisation des produits agricoles et des services**
 - Mise en marché d'un produit ou d'un service
- **Négociation, concertation et élaboration d'un projet**
 - Négociation d'un contrat (...) ou d'un projet d'investissement
 - Élaboration d'un projet collectif d'entreprises, de filière ou de territoire
- **Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines**
 - Encadrement d'une équipe
 - Gestion des pointes de travail
- **Gestion et administration de l'entreprise**
 - Gestion de trésorerie
 - Analyse des coûts de production, des marges brutes et nettes
 - Analyse des performances technico-économiques, financières, environnementales et sociales (...)
 - Gestion des démarches qualité



Traduction du besoin en blocs de compétences dans le baccalauréat professionnel CGEA

BLOC 5. Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production

- 5.1. Définir des actions de préservation ou d'amélioration de l'état des ressources dans un agroécosystème
- 5.2. Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un processus de production

BLOC 6. Piloter une entreprise agricole

- 6.1. Évaluer le fonctionnement de l'entreprise dans son contexte
- 6.2. Identifier des pistes d'évolution de l'entreprise

BLOC 7. Assurer la conduite technique des productions

- 7.1. Réaliser des observations, des suivis et des contrôles
- 7.2. Réaliser les opérations de conduite dans le cadre d'un système de production

BLOC 8. Gérer le travail dans l'entreprise agricole

- 8.1. Organiser le travail
- 8.2. Gérer la main d'œuvre

BLOC 9. Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte

- 9.1. Réaliser des opérations de gestion technico-économique et financière
- 9.2. Assurer la gestion administrative de l'entreprise

BLOC 10. Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services

- 10.1. Assurer la commercialisation des produits et services de l'entreprise
- 10.2. Coopérer à des actions collectives sur le territoire

BLOC 11. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Les marges d'autonomie offertes par les diplômes du MASA : une opportunité pour la contextualisation des apprentissages

La possibilité de contextualiser les apprentissage

Les activités pluridisciplinaires

Les enseignements à l'initiative des établissements

Les modules d'adaptation professionnelle ou unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi (UCARE)

Stage collectif, valorisation du vécu en milieu professionnel

Unités facultatives mobilité et engagement citoyen

Labellisation de certaines formations ou de certains Certificats de Spécialisation

Le BTSA, à la frontière du supérieur

Formations supérieures courtes : le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)

Une formation post-bac professionnalisante de 2 ans proposée par une centaine d'établissements techniques de manière similaire aux autres certifications professionnelles

Une attractivité en questionnement relative au Bac +2 ans (hors LMD)

Une rénovation progressive des BTSA pour meilleure adéquation aux enjeux et métiers / attractivité et lisibilité du diplôme / blocs de compétences :

- permettant leur « semestrialisation » et une inscription dans le dispositif ECTS pour les établissements volontaires

Conclusion

Les « Campus » sont des acteurs de leurs territoires capable de contextualiser et de créer de la formation en cohérence avec leur projet d'établissement voté en Conseil d'administration

Ils ont une approche globale de l'individu (professionnalisation, culture, sport, citoyenneté, engagement, ...)

Ils ont une multi activité qui enrichit leurs actions de formation

Ils développent des liens avec les professions et participent à l'animation et au développement de leurs territoires

Ils sont « prestataires » de formations pour d'autres structures (supérieur, EN, ...) et peuvent servir d'interface.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE

Présentation

L'enseignement agricole concerne les 5 domaines relevant du ministère chargé de l'agriculture :

- **Agronomie (y compris zootechnie et économie rurale...)**
- **Alimentation et industrie agro-alimentaire**
- **Environnement**
- **Médecine vétérinaire et sécurité sanitaire**
- **Aménagement des territoires, des paysages et horticulture**



L'enseignement supérieur dans les établissements relevant du MASA

16 établissements d'enseignement supérieur répartis sur le territoire métropolitain (10 établissements publics et 6 privés sous contrat avec le MASA) + 1 institut international :

- * ingénieurs, vétérinaires, paysagistes** (quelques établissements relevant d'autres ministères proposent également des formations d'ingénieurs agronomes et de Diplôme d'Etat de Paysagiste)
- * licences pro, masters et doctorats**
- * bachelors, mastères spécialisés.**

Formations supérieures longues : ingénieur, vétérinaire, paysagiste

Les écoles d'ingénieurs forment des ingénieurs agronomes ou agricoles, spécialisés dans les domaines de l'agriculture, des industries agricoles et alimentaires, de la forêt et du bois, de l'horticulture et du paysage, du génie de l'eau et de l'environnement

Les écoles vétérinaires forment des docteurs vétérinaires et proposent des certificats d'études approfondies vétérinaires et des diplômes d'études spécialisées vétérinaires

L'école supérieure du paysage de Versailles délivre le diplôme d'Etat de paysagiste (DEP)

Formations supérieures longues : LMD

Licence professionnelle

- diplôme de niveau bac+3
- formation en 1 an en **relation étroite avec les professionnels**
- vise l'**insertion professionnelle immédiate**

Master

- diplôme de niveau bac+5
- formation en 2 ans à **vocation professionnelle ou de recherche**

Doctorat

- diplôme de niveau bac +8
- **formation à la recherche et à l'innovation**, en 3 ans

L'enseignement à distance

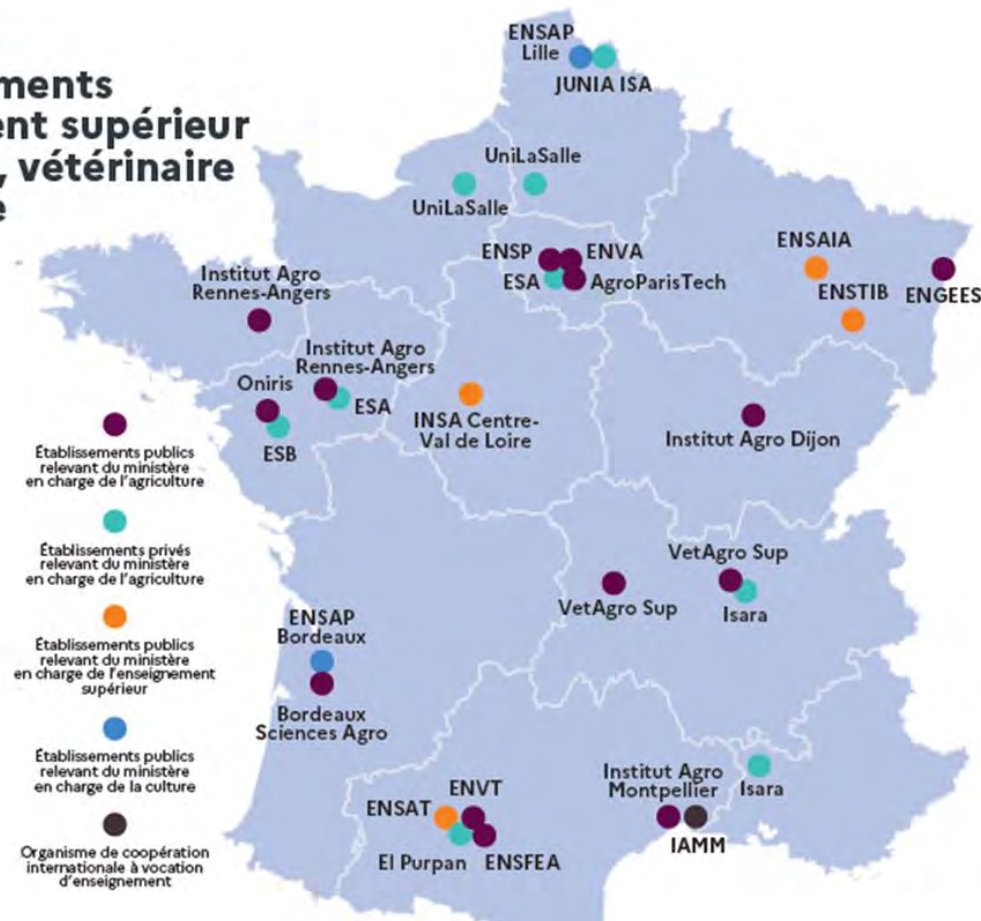
Dispensé par 2 établissements :

- **Institut Agro (Institut Agro Dijon / équipe Eduter)**, établissement public du MASA
- **CERCA**, établissement privé et centre d'enseignement à distance

Possibilité de suivre un parcours personnalisé

Envoi régulier de cours, d'exercices, de livrets de devoirs, assortis de stages et de sessions de regroupement obligatoires

Cartographie des établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage



Etablissement créé au 1^{er} janvier 2020 par regroupement de 2 puis 3 grandes écoles agro



 L'INSTITUT
agro **Rennes
Angers**



 L'INSTITUT
agro **Montpellier**

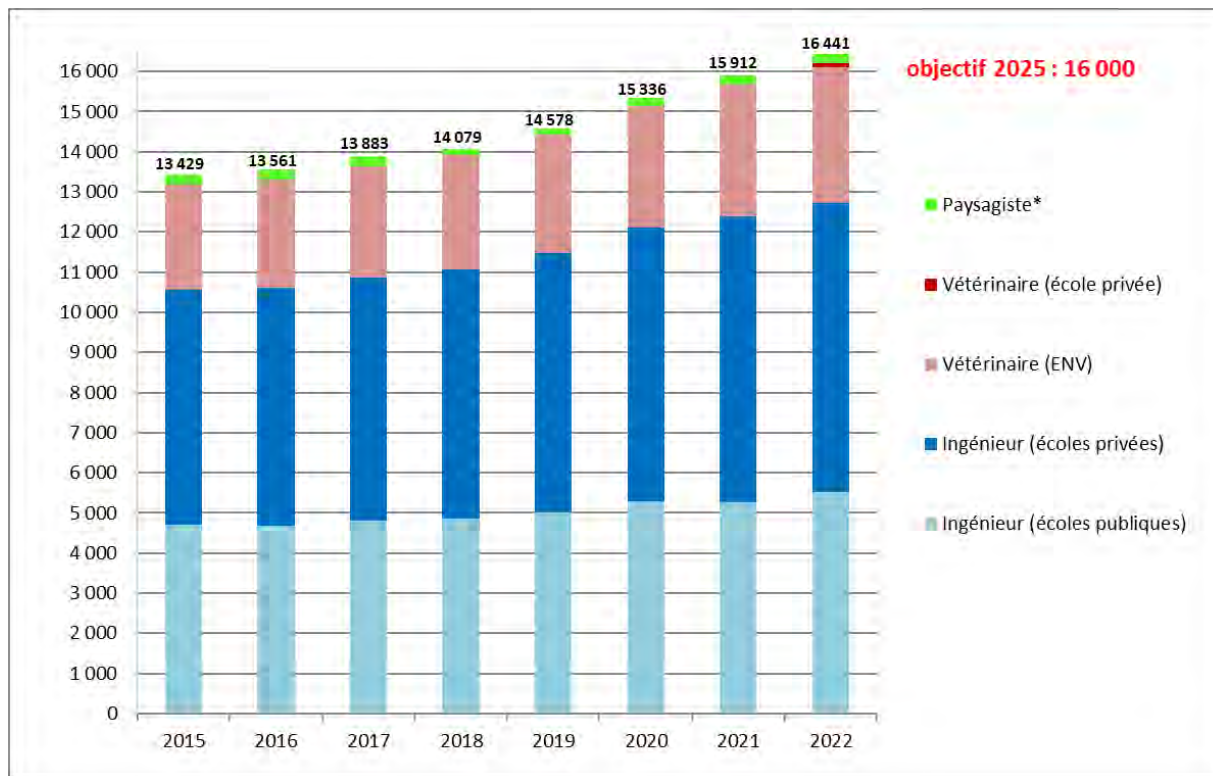


 L'INSTITUT
agro **Dijon**



La nouvelle grande école pour l'Agriculture, l'Alimentation, et l'Environnement
avec une mission spécifique d'appui à l'Enseignement technique agricole

Une augmentation volontariste des effectifs formés en écoles d'ingénieurs, vétérinaire et de paysage





**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTERVENTION YVES LE MORVAN (AGRIDEES)

Ordre du jour de la réunion

- » 9h-10h : Panorama des évolutions récentes des enseignements scolaires et supérieurs puis réaction de Yves le Morvan, responsable filières et marchés au *think tank* Agridées
- » 10h-10h45 : Présentation par Eric Collin (Chambres d'agriculture France) de la synthèse des concertations régionales sur le sujet de l'orientation et de la formation puis échanges avec les participants du groupe de travail
- 10h45-11h : Pause-café
- » 11h-13h : Animation par François Taddei, directeur du LPI, d'une séquence avec des lycéens, des étudiants du supérieur agricole et des agriculteurs récemment installés.
- 13h-14h : Déjeuner
- » 14h-16h : Travail en sous-groupes
 - Sous-groupe n°1 : Réaction des représentants du scolaire et des représentants du supérieur sur les demandes des élèves, étudiants et récents installés le matin
 - Sous-groupe n°2 : Approfondissement de certaines propositions transmises en amont dans les contributions écrites
- » 16h-16h30 : Mise en commun et clôture



GT1 national - 04/05/2023

Retour sur les débats régionaux du GT 1

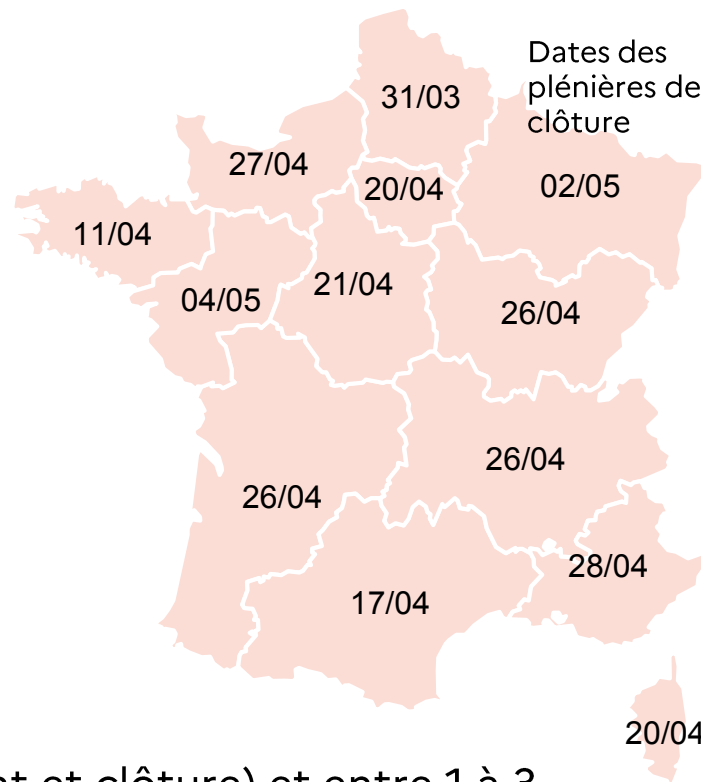
**Eric Collin – Chef projet PLOA pour
CDAFrance**

Avertissement : des retours en cours de finalisation donc une synthèse « à date » qui devra être affinée

- 13 régions sur 13 ont remonté les propositions soumises ou validées à leur plénière de clôture
- Des propositions reclassées selon une nomenclature type
- Des verbatims les plus représentatifs des 13 régions
- Une mesure de la récurrence des propositions validées par les plénières
- Un rapport national final et détaillé est prévu pour fin mai
- 13 rapports régionaux sur les débats en région sont en cours de rédaction
- Les retours des DOM sont traités par les services de l'Etat

Des réunions thématiques organisées dans chaque région

Région	GT1	Région	GT1
AURA	23/02 30/03	IDF	06/03 03/04
BFC	10/03 03/04	Normandie	24/02 06/04
Bretagne	07/03 28/03	NA	16/03 07/04
CVL	07/03	Occitanie	15/02 11/04
Corse	05/04	PDL	07/02
Grand Est	15/03 21/04	PACA	15/03
HDF	14/03		



Chaque région a organisé 2 plénières (lancement et clôture) et entre 1 à 3 GT.

Calendrier des restitutions des débats régionaux lors des GT nationaux

- GT 3 : 28/04
- GT 1 : 04/05
- GT 2 : 11/05
- Réunion de fin de concertation pour la présentation transversale des débats régionaux

GT 1 : retours des régions

Promotion métier/communication

- Promotion des métiers agri - jeunes, enseignants prescripteurs
- Journées ou campagnes de communication
- Portes ouvertes et accueil dans les exploitations
- Attractivité des métiers

Formations et référentiels

- Passerelles EN et MASA
- Concertation sur les programmes en région en lien avec la profession
- Formation continue des agriculteurs sur les transitions
- Formation des maitres d'apprentissage
- Evolution des formations pour coller à la diversité des exploitations
- Formation conseillers

Faciliter l'accès à la formation et développer des pédagogies innovantes

- Nouveaux outils pour formation initiale et continue (dont outils numériques)
- Modalités des parcours de formation diversifiées
- Accès aux futurs apprenants
- Incubateurs et démonstrateurs

Création d'entreprise et reconversions

- Ouverture aux publics demandeurs d'emploi, reconversion
- Formation post installation et pré installation
- Tutorat, parrainage, compagnonnage
- Statut porteur « projet »

Financements

- Crédit d'impôt service de remplacement
- Maintien soutien apprentissage
- Amélioration des conditions de financement
- Assouplissement des conditions de prise en charge
- Crédit impôt formation

GT 1 : retours des régions - quelques verbatims

Promotion métier/communication	Formations et référentiels	Faciliter l'accès à la formation et développer des pédagogies innovantes	Création d'entreprise et reconversions	Financements
Promotion des métiers agri - jeunes, enseignants prescripteurs Journées ou campagnes de communication Portes ouvertes et accueil dans les exploitations Attractivité des métiers	Formation continue des agriculteurs sur les transitions Evolution des formations pour coller à la diversité des exploitations Passerelles EN et MASA Concertation sur les programmes en région en lien avec la profession Formation des maîtres d'apprentissage/ de stage Formation conseillers	Nouveaux outils pour formation initiale et continue (dont outils numériques) Accès aux futurs apprenants Incubateurs et démonstrateurs Modalités des parcours de formation diversifiées	Formation post installation et pré installation Tutorat, parrainage, compagnonnage Ouverture aux publics demandeurs d'emploi, reconversion Statut porteur « projet »	Amélioration des conditions de financement Crédit impôt formation Assouplissement des conditions de prise en charge Crédit d'impôt service de remplacement Maintien soutien apprentissage
Institutionnaliser une communication nationale grand public sur les métiers du vivant dont les métiers de l'agriculture et la décliner dans les régions (BZH) Instaurer une « Semaine de l'agriculture » dans les établissements scolaires (BFC) Former les conseillers d'orientation aux filières agricoles méconnues de l'éducation nationale (Corse) Créer un réseau de professionnels agricoles « ambassadeurs », identifiés, formés et indemnisés pour informer sur les métiers de l'agriculture dans les établissements de l'EN (Occ) Mettre en place un plan national de coordination des acteurs de l'orientation professionnelle et de la promotion des métiers en agriculture (Occ) Nommer un référent enseignement agricole dans chaque collège (GE)	Conventionner entre MEN et MASA pour développer des partenariats collèges/EA (PDL) S'assurer de la participation des partenaires professionnels dans l'élaboration des référentiels de formation, et adapter les référentiels de formation aux transitions (IDF) Moderniser les référentiels de l'enseignement agricole et revoir les contenus et la durée des formations (numérique, transition climatique, gestion RH, réglementation, sanitaire, etc.) (AURA) Poursuite du BTS agricole par une 3e année d'enseignement supérieur dans les lycées agricoles (AURA) Revisiter les formations et leur référentiel pour répondre aux besoins du secteur (BFC) Professionaliser les maîtres de stage et les indemniser (BZH)	Equiper les lycées d'OAD pour acculturation à l'agriculture numérique (CVL) Faciliter l'accueil des futurs apprenants (internat, transports, logement) par le renforcement des aides à la mobilité et l'accompagnement des initiatives locales (BFC) Mettre en place des incubateurs / espaces-test /expérimentations dans les lycées agricoles afin d'accompagner au mieux les porteurs de projet avant de s'inscrire en tant qu'exploitant agricole (IDF) Faire évoluer les méthodes de formation : digital/numérique, développement du tutorat et du mentorat, séquençage, individualisation des parcours, offre globale de services (BFC)	Créer un statut de porteur de projet en reconversion professionnelle pour les personnes qui ne sont ni chômeur, ni en formation initiale : accès à une couverture sociale, à des dispositifs financièrement incitatifs (Normandie) Développer et faciliter l'accès aux dispositifs d'émergence, d'immersion, aux formations entrepreneuriales et de gestion de projet pour les futurs actifs agricoles (BFC) Remettre en place un dispositif de découverte des métiers agricoles pour le public des demandeurs d'emploi (ex Adema) (BZH) Compléter et diversifier les propositions d'accompagnement des porteurs de projets par de la pratique en espace test, des périodes en immersion, du compagnonnage, des rencontres avec des créateurs innovants (Normandie)	Maintenir le dispositif de crédit d'impôt pour la formation dans les prochaines lois de finance, à un montant attractif et en augmenter le montant pour les nouveaux installés, dans les 5 à 6 ans qui suivent l'installation (HDF) Favoriser l'accompagnement financier de l'ingénierie de formation (Corse) Maintenir les aides à l'apprentissage (Occ) Créer un dispositif financier national permettant la pérennisation de DIADEM ouvert à tout public (Occ) Intégrer le secteur agricole dans les aides à la reconversion mises en place par pôle emploi (IDF) Prise en charge du service de remplacement en cas d'absence pour formation (Corse)

Récurrance des propositions en région

Promotion métier/communication	Formations et référentiels	Faciliter l'accès à la formation et développer des pédagogies innovantes	Création d'entreprise et reconversions	Financements
Promotion des métiers agri - jeunes, enseignants prescripteurs - 10 régions Journées ou campagnes de communication - 9 régions Portes ouvertes et accueil dans les exploitations - 8 régions Attractivité des métiers - 5 régions	Formation continue des agriculteurs sur les transitions - 8 régions Evolution des formations pour coller à la diversité des exploitations - 8 régions Passerelles EN et MASA - 6 régions Concertation sur les programmes en région en lien avec la profession - 4 régions Formation des maitres d'apprentissage/ de stage - 3 régions Formation conseillers - 1 région	Nouveaux outils pour formation initiale et continue (dont outils numériques) - 5 régions Accès aux futurs apprenants - 4 régions Incubateurs et démonstrateurs - 4 régions Modalités des parcours de formation diversifiées - 2 régions	Formation post installation et pré installation - 6 régions Tutorat, parrainage, compagnonnage - 6 régions Ouverture aux publics demandeurs d'emploi, reconversion - 3 régions Statut porteur « projet » - 2 régions	Amélioration des conditions de financement - 7 régions Crédit impôt formation - 5 régions Assouplissement des conditions de prise en charge - 4 régions Crédit d'impôt service de remplacement - 2 régions Maintien soutien apprentissage - 2 régions

GT 1 : Articulation avec les autres GT

Promotion métier/communication	Formations et référentiels	Faciliter l'accès à la formation et développer des pédagogies innovantes	Création d'entreprise et reconversions	Financements
	Formation conseillers Ex : renforcement formation continue pour faire face transition (Corse)	Numérique et OAD, Incubateurs et démonstrateurs Ex : incubateurs et espaces tests (IDF)	Formation levier pour la création d'entreprise Ex : statut porteur de projet : création du statut de porteur de projet (Normandie)	Fiscalité transition volet formation Ex : faire connaître crédit impôt formation (Normandie) et l'étendre aux employeurs
	Transition GT 3	Transition GT 3	Renouvellement génération GT 2	Transition GT 3

Ordre du jour de la réunion

- » 9h-10h : Panorama des évolutions récentes des enseignements scolaires et supérieurs puis réaction de Yves le Morvan, responsable filières et marchés au *think tank* Agridées
- » 10h-10h45 : Présentation par Eric Collin (Chambres d'agriculture France) de la synthèse des concertations régionales sur le sujet de l'orientation et de la formation puis échanges avec les participants du groupe de travail
- 10h45-11h : Pause-café
- » 11h-13h : Animation par François Taddei, directeur du LPI, d'une séquence avec des lycéens, des étudiants du supérieur agricole et des agriculteurs récemment installés.
- 13h-14h : Déjeuner
- » 14h-16h : Travail en sous-groupes
 - Sous-groupe n°1 : Réaction des représentants du scolaire et des représentants du supérieur sur les demandes des élèves, étudiants et récents installés le matin
 - Sous-groupe n°2 : Approfondissement de certaines propositions transmises en amont dans les contributions écrites
- » 16h-16h30 : Mise en commun et clôture

Ordre du jour de la réunion

- » 9h-10h : Panorama des évolutions récentes des enseignements scolaires et supérieurs puis réaction de Yves le Morvan, responsable filières et marchés au *think tank* Agridées
- » 10h-10h45 : Présentation par Eric Collin (Chambres d'agriculture France) de la synthèse des concertations régionales sur le sujet de l'orientation et de la formation puis échanges avec les participants du groupe de travail
- 10h45-11h : Pause-café
- » 11h-13h : Animation par François Taddei, directeur du LPI, d'une séquence avec des lycéens, des étudiants du supérieur agricole et des agriculteurs récemment installés.
- 13h-14h : Déjeuner
- » 14h-16h : Travail en sous-groupes
 - Sous-groupe n°1 : Réaction des représentants du scolaire et des représentants du supérieur sur les demandes des élèves, étudiants et récents installés le matin
 - Sous-groupe n°2 : Approfondissement de certaines propositions transmises en amont dans les contributions écrites
- » 16h-16h30 : Mise en commun et clôture

Ordre du jour de la réunion

- » 9h-10h : Panorama des évolutions récentes des enseignements scolaires et supérieurs puis réaction de Yves le Morvan, responsable filières et marchés au *think tank* Agridées
- » 10h-10h45 : Présentation par Eric Collin (Chambres d'agriculture France) de la synthèse des concertations régionales sur le sujet de l'orientation et de la formation puis échanges avec les participants du groupe de travail
- 10h45-11h : Pause-café
- » 11h-13h : Animation par François Taddei, directeur du LPI, d'une séquence avec des lycéens, des étudiants du supérieur agricole et des agriculteurs récemment installés.
- 13h-14h : Déjeuner
- » 14h-16h : Travail en sous-groupes
 - Sous-groupe n°1 : Réaction des représentants du scolaire et des représentants du supérieur sur les demandes des élèves, étudiants et récents installés le matin
 - Sous-groupe n°2 : Approfondissement de certaines propositions transmises en amont dans les contributions écrites
- » 16h-16h30 : Mise en commun et clôture

Ordre du jour de la réunion

- » 9h-10h : Panorama des évolutions récentes des enseignements scolaires et supérieurs puis réaction de Yves le Morvan, responsable filières et marchés au *think tank* Agridées
- » 10h-10h45 : Présentation par Eric Collin (Chambres d'agriculture France) de la synthèse des concertations régionales sur le sujet de l'orientation et de la formation puis échanges avec les participants du groupe de travail
- 10h45-11h : Pause-café
- » 11h-13h : Animation par François Taddei, directeur du LPI, d'une séquence avec des lycéens, des étudiants du supérieur agricole et des agriculteurs récemment installés.
- 13h-14h : Déjeuner
- » 14h-16h : Travail en sous-groupes
 - Sous-groupe n°1 : Réaction des représentants du scolaire et des représentants du supérieur sur les demandes des élèves, étudiants et récents installés le matin
 - Sous-groupe n°2 : Approfondissement de certaines propositions transmises en amont dans les contributions écrites
- » 16h-16h30 : Mise en commun et clôture



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOUS-GROUPE 2 : SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS ÉCRITES

Les participants du GT n°1 étaient invités à se prononcer sur les questions suivantes :

- Dans l'idéal que faudrait-il apprendre dans les établissements d'enseignement agricole ? Quelles modifications majeures dans les programmes ?*
- Quelle pédagogie utiliser ?*
- Quelles nouvelles formations faudrait-il inventer ?*
- Quels sont les besoins de formation pour une formation tout au long de la vie, en termes de contenus et de formats ?*

26 structures ont transmis une contribution.

Les contributions ont été regroupées et synthétisées. Le nombre d'itération est précisée après chaque idée.

Synthèse des contributions

- Dans l'idéal que faudrait-il apprendre dans les établissements d'enseignement agricole? Quelles modifications majeures dans les programmes ?*
- Quelle pédagogie utiliser ?*
- Quelles nouvelles formations faudrait-il inventer ?*
- Quels sont les besoins de formation pour une formation tout au long de la vie, en termes de contenus et de formats ?*

Contenu des formations (1/3)

Compétences techniques obsolètes de plus en plus rapidement, donc besoin de concilier compétences « dures » et compétences « douces » (*soft skills*) (3)

Compétences « dures » à approfondir dans les formations [occurrence supérieure ou égale à 4] :

- Agroécologie (9)
- Adaptation au changement climatique (7)
- Gestion de l'eau, pilotage des ressources (4)
- Digitalisation, nouvelles technologies, aides à la décision (5)
- Culture générale en agriculture (écosystème, filières et leurs enjeux – dont les coopératives – acteurs, différents employeurs, services) (5)
- Gestion de l'entreprise (7)
- Règlementation (4)
- Fiscalité, comptabilité (4)

Compétences « douces » à approfondir dans les formations, en particulier *Management, gestion des équipes* (6)

Plus spécifiquement sur le contenu des formations diplômantes :

Concernant le bac général :

- réintroduire l'agronomie dans la spécialité biologie-écologie du baccalauréat (1)
- créer une spécialité SES dans le baccalauréat général en lycée agricole (1)

Concernant le bac professionnel :

- Compléter la formation en économie et en gestion, en agronomie du BAC PRO CGEA (1)
- Introduire un véritable enseignement d'enseignement moral et civique en BAC PRO dans l'enseignement agricole (1)
- Revenir à des programmes nationaux et pas seulement des compétences, des contenus sont nécessaires à l'exercice des métiers de l'agriculture (1)
- Envisager un module préparatoire à l'installation tout au long des 3 années (1)

Concernant le BAC Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant :

- Permettre une progressivité des acquis avant d'aborder des thématiques transversales ou des problématiques d'ordre sociétal, avec une réelle structuration des enseignements (1)
- Revoir la cohérence des modules de spécialités avec les domaines technologiques proposés (1)

Contenu des formations (3/3)

Revenir à un fléchage disciplinaire pour les séances pluridisciplinaires afin que ces séances puissent être un réel support (1)

Besoin de développer et actualiser l'offre des diplômes de niveaux 5 et 6 (1)

Construire des cursus réversibles entre enseignement agricole et général (1)

Former tout au long de la vie des enseignants des établissements agricoles, en particulier sur les pratiques agricoles actuelles et les enjeux, dont agriculture biologique et l'agroécologie (3)

Synthèse des contributions

- *Dans l'idéal que faudrait-il apprendre dans les établissements d'enseignement agricole ? Quelles modifications majeures dans les programmes ?*
- ***Quelle pédagogie utiliser ?***
- *Quelles nouvelles formations faudrait-il inventer ?*
- *Quels sont les besoins de formation pour une formation tout au long de la vie, en termes de contenus et de formats ?*

Pédagogie (1/3)

Expériences, découvertes, mobilités

Utiliser la pédagogie de l'expérience et de la découverte, c'est-à-dire valoriser les acquis réalisés au cours des périodes de stages réguliers et longs en entreprise, ou en alternance (savoir-faire professionnels) pour les faire correspondre à l'acquisition de savoirs académiques (11) [Ces éléments sont à accentuer pour les non issus du milieu agricole (2)]

Proposer des stages et des rencontres sur des exploitations en agriculture biologique (2)

Organiser des rencontres avec les professionnels du monde agricole, à toutes les fonctions (pas uniquement la production), avec un parcours de découverte des métiers (6)

Besoin d'accompagner les agriculteurs souhaitant accueillir des apprenants (soutiens techniques et juridiques) (1)

Mettre en œuvre des mobilités géographiques, tant pour l'enseignement technique (voir différentes productions françaises ou européennes) que l'enseignement supérieur (mobilité indispensable en France ou à l'international), notamment avec Erasmus+ (4)

Valoriser les acquis hors des cursus formels, au travers d'expériences telles que du bénévolat, des activités sportives, associatives (1)

Mettre en place un mentorat (1)

Apprentissage sur le site de formation

Renforcer l'apprentissage par la pratique (élever, cultiver, utiliser les outils...) (2)

Conforter les horaires en groupes à effectifs réduits en généralisant les seuils à 16 (1)

Réduire le face-à-face et augmenter la durée des TP et TD (1)

Faire des classes inversées (2)

Renforcer la pluridisciplinarité (4)

Mettre en œuvre une pédagogie de projets (4)

Mettre en œuvre des outils pédagogiques basés sur les NTIC (ex. simulateur de gestion d'une entreprise agricole) (1)

Mélanger plusieurs modèles pédagogiques (pédagogie socioconstructiviste, pédagogie compréhensive (Pourtois), pédagogie interactionniste systémique (Rosnay), cognitivisme (Chaptal), analyse de l'activité (Clot, Hoc, Leplat), pédagogie psychanalytique (Imbert)) (1)

Mener des classes hors les murs (1)

Assurer une liberté pédagogique aux enseignants (2)

Accélérer ces évolutions en matière d'innovation pédagogique et numérique par le déploiement du projet Hercule, un projet de démonstrateur numérique (actuellement en cours de mise en œuvre par les écoles dans le cadre d'Agreenium) (1)

Organisation des formations

Renforcer les coopérations entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur agricole (1)

En CAPA, bac pro et BTSA, simplifier le système d'organisation des formations et de certification (semestrialisation en Bac Professionnel et BTSA ; réduction du nombre de « situations d'évaluation ») (1)

En CAPA et bac pro, mettre en place un système de « blocs de compétences » sur le modèle des « Unités Capitalisables » de la formation professionnelle (1)

Mettre en place un système de « portefeuille de compétences » dès le lycée et tout au long de la vie pour valoriser les parcours non linéaires, favoriser les réorientations et l'insertion professionnelle (1)

Synthèse des contributions

- *Dans l'idéal que faudrait-il apprendre dans les établissements d'enseignement agricole ? Quelles modifications majeures dans les programmes ?*
- *Quelle pédagogie utiliser ?*
- ***Quelles nouvelles formations faudrait-il inventer ?***
- *Quels sont les besoins de formation pour une formation tout au long de la vie, en termes de contenus et de formats ?*

Formations qu'il faudrait créer ou développer davantage :

- Robotisation collaborative, ferme connectée et domotique (3)
- Ethique agricole (3)
- Santé et bien-être animal, dont biosécurité (2)
- Dimension RSE pour une entreprise agricole (2)
- Agriculture urbaine (production au plus près des consommateurs) (2)

Autres sujets également mentionnés (1 occurrence) :

Programmation informatique, Interactions homme-animal-environnement (Une seule santé), Compétences psychosociales, Agriculture de la gastronomie, Encadrement de la multigénérationnalité en milieu rural, Formation de saisonnier, y compris saisonnier à plein temps, Nouveaux types d'élevage (insectes...), Nouvelles productions et transformation (algues marines, terrestre...), Créer des spécialités au sein des diplômes horticoles, Fonctionnement des sociétés agricoles (constitution de société, dissolution, statuts, règlement intérieur, fiscalité, aides économiques, règles de fonctionnement et gouvernance, régimes matrimoniaux, relations entre sociétaires ...), Santé du végétal (à tous les niveaux de formation), notamment observation des ravageurs et auxiliaires, méthodes de lutte ou de gestion, obligations réglementaires..., Arboriculture

Nouvelles formations (2/3)

Organisation des formations

- Mettre en place un BTSA/Bachelor reconnu RNCP en cohérence avec le système « LMD » pour faciliter les poursuites d'étude (3)
- Ouvrir des classes de CAPA Métiers de l'agriculture par voie scolaire dans tous les départements (1)
- Ouvrir des formations supérieures en EPLEFPA à l'instar des IUT (1)
- Pour la filière Agroéquipement, besoin d'augmenter le nombre de personnes formées (Bac Maintenance des matériels, BTS TSMA et GDEA), mettre en lumière les activités auxquelles mènent chaque diplôme et distinguer clairement commerce, maintenance et conduite d'engins (2)
- Développer des expérimentations et innovations sur les exploitations agricoles des lycées (1)
- Pour l'enseignement supérieur, développer les doubles compétences (ex techniques et économiques) notamment par des doubles diplômes avec des établissements supérieurs non agricoles (1)

- Créer ou développer des passerelles entre les écoles d'ingénieurs et vétérinaires et le MESRI (1)
- Créer l'équivalent d'un vétérinaire pour la santé végétale (et notamment l'utilisation des produits phytopharmaceutiques) (1)
- Dans le supérieur, préserver et accroître autant que possible la mixité des publics d'apprenants (alternants, étudiants, stagiaires de la formation continue) (1)
- Créer des options agricoles et agroalimentaires dans des formations supérieures non agricoles, de type école de commerce ou d'ingénieur numérique pour faire connaître les débouchés des filières agricoles et agroalimentaires (1)
- Assurer les moyens mis à disposition en cas de nouvelles formations (2)
- Pour les éleveurs de ruminants, exiger une formation obligatoire en biosécurité avant l'installation (1)

Synthèse des contributions

- *Dans l'idéal que faudrait-il apprendre dans les établissements d'enseignement agricole ? Quelles modifications majeures dans les programmes ?*
- *Quelle pédagogie utiliser ?*
- *Quelles nouvelles formations faudrait-il inventer ?*
- **Quels sont les besoins de formation pour une formation tout au long de la vie, en termes de contenus et de formats ?**

Contenus :

Evolution des techniques métiers :

- adaptation au numérique (identification du besoin, stratégie d'intégration, méthodologie de choix d'outils, de choix d'équipement, maintenance préventive et prédictive, isobus, électronique embarquée, paramétrage de la robotique, traitement de données ...) (5)
- adaptation au changement climatique : adaptation des systèmes de production, itinéraires techniques, gestion de l'eau, assolements, bien-être animal... (2)
- nouveaux modes de motorisation : gaz, électricité, H₂ (1),
- santé du végétal (1)

Pilotage d'entreprise et création de valeur : gestion économique d'entreprise, identification de segments de marché et adaptation de la production, démarche de progrès/certification, développement de nouvelles activités, gestion de projet, méthodes de financement, fiscalité... (4)

Gestion d'équipe : intégration, fidélisation des salariés, délégation, conduite d'entretiens, évaluation, cohésion d'équipe, communication non violente, gestion des conflits, droit social (contrats, paie...), prévention des risques/santé au travail, qualité de vie au travail... (2)

Compétences relatives aux évolutions réglementaires, à la PAC (3)

Commercialisation, marketing, vente directe (2)

Accompagnement relationnel des agriculteurs associés (1)

Formats ou organisation :

- Formats hybrides (distanciel et présentiel, MOOC, terrain) (7)
- Formations fractionnées (2), Formats courts (2), Formations en situation de travail (AFEST) (2)
- Formations dispensées à un collectif d'agriculteurs déjà constitué (1)
- Organiser des rencontres entre petits groupes d'exploitants (1)
- Associer conseil et formation, par exemple des chèques « conseil individuel » et conseiller dédié tout au long de la carrière ou autre type d'accompagnement (2)
- Mettre en place un Point Accueil Formation Installation Transmission pour coordonner l'orientation, la formation, l'installation et la transmission, avec notamment un conseiller référent pour la reconversion (1)
- Augmenter le nombre d'heures des plans de professionnalisation personnalisée (PPP) (1)
- Proposer des formations mélangeant salariés, exploitants, gérants (1)
- Simplifier le recours au CPF (1)
- Libérer du temps aux salariés et exploitants pour se former, en apportant des solutions au coût de remplacement du chef d'exploitation ou du salarié parti en formation (exemples : étendre le crédit d'impôt remplacement ou le crédit d'impôt formation) (2)
- Permettre de réaliser la formation continue dans les établissements d'enseignement agricole lycées ou établissements d'enseignement supérieur (1)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE >> LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale : groupe de travail n°1 – Jeudi 4 mai 2023



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE >> LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale - Groupe de travail n°1 – Mercredi 24 mai 2023

Ordre du jour de la réunion

- » 9h30-9h45 : Introduction par les coprésidents
- » 9h45-10h15 : Evolution des propositions
- » 10h15-11h15 : Passage en revue des propositions avec gommettes
- » 11h15-11h30 : Pause
- » 11h30-12h30 : Approfondissement des actions à mettre en place pour faciliter les leviers
- » 12h30 : Conclusion

Deux méta-objectifs pour la formation initiale et tout au long de la vie des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation à horizon 2040

Renouveler les générations à hauteur des besoins : attirer et former suffisamment

Préparer tous les acteurs à faire face aux transitions

Deux prérequis :

- Revisiter l'ensemble du système de formation au prisme des changements systémiques nécessaires pour la profession
- **Assurer les financements nécessaires à la mise en œuvre des leviers**

Une nécessité : renouveler le lien entre le monde agricole/la ruralité et le reste de la société, dès le plus jeune âge

Deux programmes à mener en parallèle

Programme 1

Installer un programme national de découverte des métiers pour en faire connaître la réalité et la diversité

Faire connaître la qualité des formations et faire en sorte qu'elles préparent aux transitions

Augmenter les entrants dans le système de formation initiale technique et supérieur

Programme 2

Former suffisamment de formateurs à la prise en main des transitions

Organiser l'évolution des contenus et des modalités des formations initiales et continues

Former les nouveaux entrants et les actifs pour les rendre capables de faire face aux transitions

Programme 1 : 3 objectifs pour augmenter le nombre d'entrants dans la profession

1. Augmenter les effectifs d'élèves et apprentis entrant dans l'enseignement technique agricole

- Un enseignement agricole rendu visible pour les familles et les collégiens
- Une image positive **qui doit reposer sur les points forts actuels et les modifications proposées dans le PLOA :**
 - Formation d'excellence
 - Menant à des emplois variés, utiles et rémunérateurs
 - Formation permettant de contribuer à nourrir **la population**
- Une formation à fort contenu scientifique, pratique **et expérientiel**

2. Augmenter le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, formés aux métiers du vivant et de l'alimentation

- Augmenter le nombre de diplômés à bac+5 issus des formations existantes notamment pour des métiers sous tension
- Créer des formations professionnalisantes à bac+3 type Bachelor **ou licences pro**
- Faciliter les passerelles pour les diplômés d'autres formations supérieures pour un complément de formation vers les métiers de l'agriculture, du vivant et de l'alimentation

3. Faciliter grâce à la formation les reconversions des jeunes professionnels vers l'agriculture et l'agroalimentaire

- Des guichets visibles d'information sur l'ensemble des processus nécessaires pour se reconverter : aides, formations, financements. **Maillage de ces guichets en particulier dans les zones urbaines et péri-urbaines**
- Des accompagnements et des formations adaptées à chaque type de profil
- Des financements **adaptés**

Programme 2 : 3 objectifs pour transformer la formation pour mieux prendre en compte les transitions

4. 100 % des élèves et des étudiants formés à la prise en compte des transitions, à la biodiversité et au changement climatique d'ici 2025

- Repérer les expertises nécessaires et les mettre à disposition des établissements (coopération enseignements supérieur et technique)
- Réaliser une opération majeure de formation de formateurs accélérée
- Introduire dans tous les parcours une formation scientifique solide en biodiversité et à l'anticipation des changements climatiques
- Acculturer tous les apprenants plus fortement au numérique

5. Transformer l'organisation des études et la pédagogie en donnant plus de place :

- à l'innovation,
- à l'entrepreneuriat,
- au travail collaboratif,
- au développement expérimental de compétences clés pour s'adapter tout au long de la vie (compétences du XXI^e siècle),
- aux connaissances scientifiques nécessaires pour comprendre les transitions et comment s'y adapter,
- aux travaux de groupes associant des personnes d'univers différents,
- et à l'engagement des élèves et des étudiants (y compris dans la gouvernance des établissements).

6. Un objectif de 5 jours de formation continue annuels réalisés pendant au moins 5 ans de 2024 à 2031 pour tous les actifs agricoles pour faire face aux évolutions en cours

- Une motivation renouvelée
- Des conseils pour choisir la formation adaptée
- Un accès simplifié et des formats multiples
- Des modalités de remplacement efficaces
- Un financement simple
- Une partie des contenus centrée sur le changement climatique et la biodiversité et la durabilité des ressources

29 écrous à desserrer

1. Un enseignement parfois invisible
2. Une image attachée à un bas niveau scolaire
3. Une image liée à celle de l'agriculture qui peut paraître « enfermante » pour les nouveaux venus
4. Des transports scolaires pas toujours adaptés au rythme de l'internat
5. Des freins financiers pour les familles
6. Une faible attractivité du métier d'enseignant
7. Une image de l'internat « repoussoir » pour certains adolescents
8. Méconnaissance de l'existence de la filière générale en lycée agricole
9. Faible connaissance des établissements d'enseignement supérieur du secteur (Agro, véto, paysage)
10. Une image monolithique des métiers associés aux formations
11. Des acteurs académiques (de l'EN) soucieux de remplir leurs formations
12. Coût du foncier peut éloigner des entrepreneurs ([lien avec GT2](#))
13. Appréhension insuffisante de la complexité réelle du métier, peut conduire à des échecs ([lien avec GT2](#))
14. Pas de possibilité de tester des modèles sans entrer dans un investissement lourd ([lien avec GT2](#))
15. Faible visibilité des passerelles et des formations disponibles pour des jeunes adultes sans diplômes ou diplômés d'un autre secteur
16. Manque de formations adaptées à des diplômés de l'enseignement supérieur non agricole
17. Manque de formations courtes adaptées à des bacheliers non agricoles (peut-on suivre facilement un BTS A lorsqu'on vient d'un bac GT et qu'on ne vient pas d'un milieu lié à l'agriculture?)
18. Manque d'informations simples d'accès sur les possibilités et moyens de se reconverter
19. Une absence de consensus sur la nécessité de changer de modèle ou de coexistence d'une diversité de modèles
20. Un accompagnement au changement pas assez structuré : coaching et financement à mettre en avant
21. Une formation initiale non pensée sur le mode de la FTLV
22. Un bagage scientifique initial insuffisant dans la plupart des formations
23. Une conscience insuffisante des enjeux de moyen terme auxquels se préparer
24. Un faible lien entre les actifs et les établissements d'origine
25. Une difficulté à organiser et prioriser ses besoins en FTLV
26. [Une difficulté à mobiliser la FTLV](#)
27. Une absence de disponibilité pour suivre les formations de type FTLV
28. Des modalités de remplacement pas assez développées ni assez financées
29. [Un manque de financement](#)

8 leviers pour accroître l'attractivité des métiers et formations du vivant

Programme 1, objectifs 1 et 2

L1	L2	L3	L4	L5	L6	L7
UNE INFORMATION GARANTIE ET UNE EDUCATION AU CHOIX POUR TOUS Signer une convention dans chaque région entre le DRAAF, le Conseil Régional et le Rectorat de région académique comprenant les modalités d'information des chefs d'établissements, des enseignants, des familles et des élèves. Appuyer ces conventions sur une feuille de route nationale.	UNE CONNAISSANCE RELLE DES ETABLISSEMENTS et DES POURSUITES D'ETUDES A travers cette convention, inclure systématiquement les lycées agricoles dans les visites d'établissements proposés dans le module de découverte des métiers au collège, avec présentation des formations dans leur variété et de la vie à l'internat.	UNE SENSIBILISATION DE TOUS LES ELEVES A L'AGRICULTURE ET A L'ALIMENTATION Introduire un module expérientiel de connaissance du vivant et de ses mécanismes dans le premier degré. Introduire systématiquement des modules sur l'agriculture et ses défis dans les programmes de sixième et cinquième. Monter une chaîne Youtube ou Insta qui diffuse une culture de la transition en agriculture	UNE INTRODUCTION SYTEMATIQUE AUX METIERS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION Inclure un nombre significatif de métiers différents de l'agriculture et de l'alimentation dans les métiers découverts au collège (convention entre les deux ministères).	FACILITER LES PARTENARIATS ENTRE LYCEES Permettre chaque fois que les lycées ne sont pas trop éloignés qu'un élève suive deux EDS en lycée agricole et un troisième en lycée général. Favoriser des projets en partenariats entre élèves des deux systèmes.	PROCEDER A UN CHANGEMENT SPECTACULAIRE ET LE FAIRE SAVOIR Former massivement enseignants et élèves de l'enseignement agricole au changement climatique . Faire une grosse campagne de communication pour le faire savoir.	OUVRIRE DES CRENEAUX D'ENSEIGNEMENT DES TRANSITIONS A TOUS LES LYCEENS Ouvrir tout ou partie de ces nouveaux enseignements aux autres lycéens pour mixer au maximum les populations et donner envie à tous les jeunes d'aller vers l'agriculture. L36 S'assurer de l'existence et du financement du transport aux bons horaires pour tous, à destination des établissements

4 leviers pour faciliter grâce à la formation les reconversions des jeunes professionnels vers l'agriculture et l'agroalimentaire

Programme 1, objectif 3

L30

Un dispositif spécifique pour faire découvrir les métiers en tension dans le monde agricole aux demandeurs d'emploi

L31

Une révision du dispositif PRO-A pour un meilleur fonctionnement

L32

Un dispositif spécifique pour les jeunes décrocheurs avec très peu de qualifications

L33

S'appuyer sur l'outil collectif des groupements d'employeurs développé par la profession, qui offre un cadre structuré et sécurisant pour la mise en place de dispositifs d'insertion auprès d'entrants dans les métiers agricoles, en formation ou en reconversion

7 leviers pour faire des établissements d'enseignements et de leurs élèves étudiants des acteurs au service des transitions au plus près des territoires

Programme 2 , objectifs 4 et 5

L8	L9	L10	L11	L12	L13
Une formation continue de haute qualité permettant de faire des enseignants et des formateurs des lycées agricoles les experts des transitions Un choc de formation en 2023-2024 (quitte à reporter certaines échéances) Des conférences de scientifiques et d'agriculteurs/industries innovants Un stage d'une semaine dans une exploitation/usine innovante	Un encouragement à entreprendre, collaborer et innover Une aide au dépôt de brevets pour les personnels et les apprenants Favoriser les pratiques innovantes des enseignants sur l'exploitation du lycée Des projets d'innovation ou de création d'entreprise mutualisant des apprenants du secondaire, du supérieur et hors champs agricole	Un rôle des établissements dans la formation continuée, le développement territorial et la vulgarisation des innovations Offrir deux regroupements annuels pour tous les sortants ne poursuivant pas leurs études pendant 3 ans pour consolider les acquis et donner des conseils de formation Organisation par les établissements de journées d'appel agricoles : possibilité donnée aux jeunes d'être initiés au monde de l'agriculture et de l'alimentation Organisation de conférences de vulgarisation pour le grand public et les professionnels	Faciliter la mobilisation d'experts dans les établissements agricoles Créer un statut d'«expert associé» pour intervenir auprès des classes, le budgéter et s'assurer que les établissements aient les financements adéquats L34 Associer les élèves et les professionnels dans la transformation pédagogique de l'établissement	Des exploitations démonstratrices de modèles techniques producteurs et en transition Des groupes de pilotage technique ouverts aux partenaires Une communication grand public des résultats de l'exploitation L'engagement dans la formation des jeunes diplômés (contrat court de perfectionnement ou de découverte)	Une utilisation du pacte enseignant pour favoriser l'accompagnement au changement

5 leviers pour transformer les formations agricoles dans le secondaire et le supérieur

Programme 2 : objectifs 4 et 5 (suite)

L14

Une transformation de chaque niveau de formation avec comme principes :

Une augmentation de la place des sciences du vivant, **en particulier l'agronomie et à la santé animale (One Health)**

Une formation systématique à l'agroécologie et à la biodiversité **et aux enjeux sur les ressources et l'énergie**

Une pratique pour tous dans l'établissement et dans des exploitations de différentes pratiques

Une place importante donnée à l'innovation par les élèves et en lien avec le monde extérieur

Une ouverture aux compétences du XXI^e siècle à travers une pédagogie active et par projets

Une acquisition des compétences de coopération et de pilotage managérial et gestionnaire via les projets menés

L15

La création de formations continuées pour chaque niveau de diplôme jusqu'à bac+3

Dans les 6 ans suivant le diplôme, si l'élève ou l'étudiant n'a pas réalisé de poursuite d'études, **forte incitation** à suivre x modules de x jours, conduisant à des micro-certifications cumulables, portant sur

- Le management et la gestion
- Les nouvelles techniques de la transition
- Le numérique...

L16

La création de nouveaux diplômes permettant une montée en compétences pour les jeunes diplômé(e)s de l'agriculture et pour les jeunes diplômé(e)s d'autres secteurs

Un diplôme **de grade licence** pour les BTSA : une troisième année apportant spécialisation et entrepreneuriat

Un diplôme en un an pour des ingénieurs d'autres secteurs : Mastère Spécialisé

Un diplôme **de grade licence** en trois ans pour des bacheliers généraux et en deux ans pour des BTS généraux

Une spécialisation en un an (de type « mention complémentaire ») pour des bacheliers professionnels leur permettant de colorer leur bac pro vers **certains** métiers de l'agriculture

L17

L'incitation pour les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce et de sciences politiques pour créer des modules, options liées à l'agriculture et au vivant

AMI finançant l'investissement dans ces modules sur le programme France 2030

Ou l'échange d'étudiants entre deux écoles, l'une du secteur l'autre hors secteur pour des modules d'enrichissement des compétences

L18

Amener la recherche au cœur des pratiques et des formations

Incitation pour les exploitants ou petits industriels innovants de faire tester leurs pratiques par des enseignants chercheurs et des étudiants pour une validation scientifique

Introduction systématique de pratiques de recherche sur le modèle de la main à la pâte ou des savanturiers au lycée agricole avec un accompagnement par des chercheurs et enseignants chercheurs

7 leviers pour que chaque actif agricole se forme tout au long de sa vie

Programme 2, objectif 6

L19	L20	L21	L22	L23	L24
Une incitation à la formation dès le diplôme (avec financement supplémentaire) Un crédit de 5000 € pour chaque diplômé(e) de l'enseignement agricole jusqu'à Bac+2 pour accéder à une qualification d'un niveau supérieur grâce à la formation à distance et au stage Un capital de 20 000 € donnée à chaque nouvel entrant dans le secteur pour se former et se faire remplacer pendant 8 ans	Le renforcement des moyens de remplacement agricole Rapprochement des services de remplacement et des établissements de formation : mise en place d'un système combinant formation continuée et expériences multiples de remplacement Trouver des moyens financiers et fiscaux pour augmenter le nombre de remplaçants	Une information sur l'existant Un site d'information national recensant l'ensemble des évolutions techniques existant ou en cours de tests, avec évaluation scientifique et renvoi vers des formations permettant de les mettre en œuvre dans son exploitation	Un statut de salarié en formation La possibilité pour des actifs de se former par des expériences auprès de plusieurs entreprises agricoles labellisées (FEST).	Un accompagnement sur mesure des demandeurs Des Points d'Accueil Orientation sur les territoires et dans les métropoles pour accompagner chaque demandeur de formation Des plateformes régionales d'information sur les formations à disposition	Une incitation à l'exemplarité managériale pour les entrepreneurs du vivant Une incitation pour les entreprises à la formation de leurs salariés (label...) L35 Réintroduire l'accès aux fonds mutualisés au niveau des OPCO pour les entreprises de 50 à 299 salariés

Autres propositions à discuter

L25 : Changer l'appellation de l'enseignement agricole pour lui donner une image plus globale : **l'Enseignement du Vivant, de l'agriculture et de l'alimentation (EVA)**

L26 : Proposer un **outil d'IA pour le conseil en formation continue** des actifs et des reconversions. [Analyser les expériences réalisées.](#)

L27 : Une grande campagne pour **inciter à la reconversion des actifs vers l'agriculture** en proposant une bourse spécifique de formation contre des années de travail (salariat ou création d'entreprise dans le secteur)

~~**L28 :** Des points information reconversions dans les métropoles => L23~~

~~**L29 :** Une instance de gouvernance dans les lycées agricoles avec les jeunes~~ Comme un conseil pédagogique dans les lycées agricoles pour définir avec les élèves les déclinaisons des projets ; Une véritable expérience de citoyenneté => **L34**

Passage en revue des propositions

- » 40 gommettes vertes ou bleues pour marquer son accord sur les leviers (entre 0 et 3 par levier)
- » 30 gommettes orange ou jaunes pour des leviers pour lesquels vous êtes réservé (entre 0 et 3 par levier)
- » 10 gommettes rouges ou violettes pour signifier votre désaccord (entre 0 et 3 par levier)

Ordre du jour de la réunion

- » 9h30-9h45 : Introduction par les coprésidents
- » 9h45-10h15 : Evolution des propositions
- » 10h15-11h15 : Passage en revue des propositions avec gommettes
- » 11h15-11h30 : Pause
- » 11h30-12h30 : Approfondissement des actions à mettre en place pour faciliter les leviers
- » 12h30 : Conclusion



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE >> LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale - Groupe de travail n°1

Groupe de travail n°1 :

ORIENTATION ET FORMATION

Synthèse des propositions du groupe de travail n°1 portant sur l'orientation et l'attractivité



Les participants au GT n°1 étaient invités à se prononcer sur les questions suivantes :

1. Comment donner envie au public de collégien(ne)s, lycéen(ne)s et étudiant(e)s en supérieur court de s'inscrire dans un parcours complet de l'enseignement agricole (professionnel, technologique, général et supérieur), soit un cycle d'au moins deux années ?
2. Comment donner envie à celles et ceux (des lycées généraux, ou en cursus autres qu'en enseignement agricole et adultes en emploi ou non) de se réorienter vers ces métiers de l'agriculture et de l'alimentation, forts de leur bagage initial hors de ces secteurs ?
3. Comment donner envie aux femmes et aux hommes actifs agricoles d'aller vers la formation professionnelle continue pour répondre aux enjeux de transition ?

Au cours de la réunion du GT n°1 le 10 février, 3 ateliers ont été organisés pour formuler des propositions à partir des contributions. Le résultat a ensuite été mis en ligne pour amendement éventuel, puis mis au vote (de ++ à --) pour recueillir le positionnement des parties prenantes. Enfin, la synthèse provisoire a été transmise aux participants du groupe de travail en amont de la réunion du 13 avril et débattue lors de cette réunion.

La présente synthèse reflète les propositions du groupe de travail sur les sujets de l'orientation et de l'attractivité.



La formation initiale : l'orientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

1. Comment informer les équipes éducatives de l'enseignement général et les spécialistes de l'orientation de l'offre d'enseignement agricole ?

- S'assurer que les agences régionales de l'orientation ou les services régionaux de l'orientation disposent de toutes les informations sur les formations agricoles et les mettent au même niveau que les formations de l'éducation nationale dans leur documentation imprimée ou numérique à l'attention des familles et des élèves.
- Informer les chefs d'établissement, les psychologues de l'éducation nationale et les professeurs principaux de l'enseignement général sur les formations agricoles et leurs débouchés au collège comme au lycée, par exemple :
 - Organiser des modules de découvertes des formations et des établissements de l'enseignement agricole pour ces acteurs avec visites à la clé ;
 - Rendre obligatoire l'invitation des directeurs de l'enseignement agricole dans les réunions de bassin de l'éducation nationale pour assurer l'efficacité informationnelle ;
 - Penser un dispositif spécifique d'information sur les formations agricoles dans les bassins urbains ;
 - Participer aux commissions de liaisons entre collèges et lycées ;
 - Rendre plus opérant la disposition de représentant départemental de l'enseignement agricole ;
 - Veiller à la présence des métiers agricoles et alimentaires dans chaque forum des métiers.
- Augmenter la visibilité des formations supérieures agricoles sur les sites comme Horizons21 ainsi que sur Parcoursup et Affelnet.
- Faire le lien entre le site www.agrororientation.com et les sites de l'Onisep.
- S'assurer que les lycées agricoles sont répertoriés dans l'annuaire et le guide des internats du Ministère de l'Éducation nationale.
- Mettre en place des projets communs entre établissements d'enseignement agricole et de l'éducation nationale.

2. Mieux informer tous les élèves et leurs familles en favorisant l'expérientiel et les immersions

- Travailler le projet d'orientation des élèves ayant un centre d'intérêt pour la nature afin d'emmener les élèves vers les métiers de l'agriculture de façon pérenne.
- Bien introduire les métiers de l'agriculture dans les tests d'intérêts proposés dans les sites d'orientation.
- Favoriser les activités liées à l'agriculture dès l'école primaire, surtout en ville :
 - Mettre en place un dispositif permettant de sensibiliser les enfants jeunes (école primaire) typiquement en touchant la terre ou en s'occupant d'un animal (potagers pédagogiques, cours de jardinage...) ;
 - Favoriser des sorties à la ferme.

- Faciliter les visites d'établissements d'enseignement agricole par les collégiens et les lycéens (dans le cadre des visites de plateaux techniques en troisième et des Journées portes ouvertes en terminale).
- Profiter de l'introduction de la découverte des métiers dès la cinquième pour faire intervenir différents professionnels de l'agriculture et de l'alimentation auprès des collégiens, proposer des immersions courtes (1 journée) ou des stages des troisième auprès de ces professionnels en encore des immersions plus longues du type vacances à la ferme.
- Mobiliser les jeunes retraités agricoles.
- Raconter les *success stories* des sortants de l'enseignement agricole. S'appuyer sur un dispositif national d'ambassadeurs, en faire un réseau opérationnel.
- Créer une plateforme qui permet la mise en relation des professionnels, des professeurs et des élèves qui peut amener à des rencontres et des discussions ou utiliser les plateformes existant dans chaque région et se positionner sur la plateforme Avenir(s).
- Réaliser une plate-forme de type AgroSmartCampus pour faire le lien entre enseignements (technique et supérieur) et recherche et impliquer davantage les élèves.
- S'assurer que les métiers de l'agriculture et de l'alimentation ainsi que les lycées agricoles sont bien présents dans les bus de l'orientation des régions ou créer des bus de l'agriculture pour démultiplier le camion de l'aventure du vivant, avec une présence humaine formée.
- Envoyer des ambassadeurs étudiants des études supérieures agricoles vers les lycées généraux et technologiques (notamment via les Cordées de la réussite).
- Proposer des services civiques agricoles pour donner envie de se former ensuite.
- Communiquer sur les métiers de l'agriculture et de l'alimentation par tous les moyens propres à toucher les jeunes, dont les réseaux sociaux. Communiquer aussi sur les petites filières dont l'agroéquipement qui peut attirer des jeunes aiment la mécanique et/ou le numérique.
- Développer des webinaires pour les parents, notamment au moment du Printemps de l'Orientation, les proposer dans chaque collège.
- S'appuyer sur les fédérations de parents d'élèves pour diffuser les informations.
- Créer une « semaine de l'agriculture » dans les établissements, sur l'exemple du Printemps des Transitions mis en œuvre pour améliorer la notoriété de l'enseignement agricole

3. Quelles dimensions des métiers de l'agriculture et de l'alimentation mettre en avant ?

- Parler des métiers du vivant dans l'enseignement général.
- Mettre en avant le lien avec la transition : rôle possible tant pour les agriculteurs que pour les ingénieurs pour la transition écologique, l'alimentation durable, la qualité de l'alimentation...
- Mettre en valeur le rôle territorial et la création de lien social dans les métiers du vivant.
- Insister sur l'égalité entre les femmes et les hommes lors de la présentation des métiers.
- Mettre en valeur ces métiers comme étant complets, nombreux, variés, certains émergents, avec des évolutions en cours de carrière, avec la possibilité de vivre à la campagne mais aussi en ville.
- Promouvoir la diversité des formes d'exercice (entrepreneuriat, salariat, associatif, collectif...) et les divers modèles qui, en fonction du choix de chacun, peuvent permettre de mieux vivre et de bien gagner sa vie (systèmes de remplacement, aide aux vacances, congés maternité et paternité...).

4. Quels arguments mettre en avant pour valoriser l'environnement de formation et le cadre de vie dans l'enseignement agricole pour les jeunes et leur famille ?

- Qualité de la vie en internat : collectif, inclusif, ouverture culturelle, artistique et sportive. Classes plus petites qu'à l'éducation nationale. Formations équilibrées en termes de genre.
- Qualité de la formation et forte réussite aux examens. Variété des formations : pour tous les niveaux de maturité et toutes les durées d'études possibles, en particulier un continuum soigné entre l'enseignement technologique et l'enseignement agricole, avec une diversité des parcours possible.
- Expérience réelle sur de « vraies exploitations » (la vocation pédagogique des exploitations pourrait être inscrite au code rural)
- Possibilités d'apprentissage qui amène vraiment à une insertion professionnelle simplifiée. Davantage de possibilités d'accéder à des BTS si on regarde aussi les BTS agricoles (BTSA). Fort taux d'emploi en sortie de formation.
- Forte ouverture à l'international de l'enseignement supérieur et technique agricole.

Propositions pour renforcer les spécificités de l'enseignement agricole :

- Faire un outil de communication facile à lire et à comprendre (méthode FALC) sur les passerelles. La question des passerelles est un levier important notamment concernant les filières professionnelles (en lien avec la réforme de la voie professionnelle en cours).
- Renforcer l'accompagnement personnalisé, avec une meilleure formalisation dans le temps consacré par les enseignants à cet accompagnement.

5. Quels dispositifs financiers pour appuyer ces politiques ?

- Permettre une « gratification » pour les ambassadeurs des métiers (agriculteurs, chefs d'entreprise...) pour une mobilisation et un investissement dans le temps (exemple en Pays de la Loire). Au-delà de la gratification, former les agriculteurs à la communication et à l'accueil sur leur exploitation.
- Soutenir financièrement l'investissement dans les exploitations agricoles des établissements notamment pour consolider leur exemplarité.
- Rendre la filière de l'enseignement plus attractive, notamment par la rémunération et la formation continue des enseignants.
- Financer des projets pédagogiques au sein des écoles et collèges en lien avec la nature (exemple des projets ruches ou des dispositifs de jardinage au collège ou lycée).
- Renforcer le financement ou l'organisation du transport hebdomadaire pour les urbains qui iraient en internat rural.
- Prendre en charge tout ou partie de l'internat pour les jeunes issus de CSP moyennes. Permettre une ouverture des internats le weekend et certaines petites vacances.
- Financer l'accueil de tous les élèves pour ne pas refuser des élèves dans des formations professionnelles aux métiers agricoles par manque de place dans les classes.

6. Quelles mesures organisationnelles propres à l'enseignement agricole ?

- Permettre un accès à un niveau bac+3 suite à un BTS pour leur donner une vraie visibilité et existence dans le système LMD et une reconnaissance au niveau européen (à articuler avec la réforme du concours BTSA).
- Clarifier les explications sur les parcours de formation.
- Assouplir les voies d'accès du supérieur agricole, notamment en développant les voies d'accès post-bac. En particulier, organiser et structurer un recrutement post-bac pour les formations d'ingénieur.

- Améliorer le maillage des établissements agricoles et des formations proposées pour avoir des lieux de formation proches des familles et des élèves (aujourd'hui principalement urbains).
- Garantir la richesse de l'offre de l'enseignement agricole dont le CAP. En effet, le CAP permet souvent à des jeunes de se construire à partir d'un enseignement qui a du sens pour eux (contact du végétal, des animaux, du vivant) alors qu'ils pouvaient se trouver en difficulté dans d'autres modalités d'enseignement.

Mesures consensuelles sauf pour une ou deux voix

- Créer des réunions communes académies / enseignement agricole pour gérer les établissements et les formations.
- Instituer le lien collège/lycée agricole de par les instances locales mais aussi en développant l'invitation systématique du secteur agricole dans les actions orientation au collège. Organiser une collaboration entre établissements pour mieux répartir les élèves en fonction de leurs profils et de leurs demandes plutôt qu'entretenir une concurrence entre lieux de formation.
- Créer des modules éducatifs clés en main pour faire connaître les métiers et les formations.
- Revoir les manuels scolaires de l'éducation nationale (surtout en sciences de la vie et de la terre) pour mieux valoriser les rôles de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la forêt et les nécessaires transitions.
- Parler des métiers de l'agriculture et de l'alimentation comme étant à haute teneur technologique et d'innovation.
- Promouvoir le fait qu'il n'y a pas besoin d'avoir été au lycée agricole pour aller vers des formations supérieures agricoles.

Mesures non consensuelles (pour près de la moitié des voix exprimées)

- Lancer un appel à projets national adressé aux établissements scolaires pour installer des dispositifs de jardinage avec des acteurs variés et pertinents (NB : le format (appel à projets) est rejeté par plusieurs participants, mais le sujet (dispositifs de jardinage) est consensuel et intégré à la proposition sur le financement de projets pédagogiques).
- Utiliser le Service national universel et de ses missions d'intérêt général
- Créer un statut d'agriculteur-enseignant.
- Favoriser la reconversion ou les allers retours entre le statut d'agriculteur et celui d'enseignant.



La réorientation vers les filières de formation agricole

Mesures consensuelles

1. Se réorienter vers les filières agri-agro au cours de la formation initiale

- Faire contractualiser le triptyque DRAAF-Rectorat-Conseil régional au travers d'une feuille de route permet de rappeler les ambitions de chacun.
- Faire connaître et promouvoir les métiers et les formations agricoles auprès des non issus du milieu agricole.
- Faire connaître la diversité des métiers agricoles de formations bac + 2 aux formations de très haut niveau (écoles d'ingénieur agronome et écoles vétérinaires).
- Faire connaître au collège et au lycée les métiers d'ingénieur agronome, souvent méconnus, en insistant notamment sur le haut niveau de formation et la diversité des métiers suite à ces formations. Faire témoigner des jeunes diplômés issus de ces écoles.
- Pour faire le lien entre l'éducation nationale et l'enseignement agricole, communiquer sur des sujets du quotidien, comme les repas à la cantine (qualité de l'alimentation...), sujets « une seule santé » pour intéresser les élèves qui s'intéressent au sujet de santé ou d'environnement...
- Refaire les fiches de l'Onisep sur les métiers agricoles et alimentaires avec les acteurs métiers et formation pour les préciser et mieux refléter la réalité du métier. Faire des liens dans les fiches Onisep vers des sites qui permettent d'obtenir des informations complémentaires.
- Mobiliser les professeurs principaux au collège et au lycée pour faire un focus sur les métiers agricoles et agroalimentaires, les faire connaître et améliorer le regard sur ces métiers.
- Mener des actions de communication à destination des parents d'élèves, principaux prescripteurs de l'orientation ou de la réorientation
- Mettre en place un dispositif d'ambassadeur, en associant les chefs d'exploitation mais également les salariés qui vont être de plus en plus nombreux en exploitation. Montrer les parcours professionnels et évolutions possibles en tant que salariés.
- Amplifier les dispositifs d'immersion (apprentissage, stages, service civique, volontariat, journées portes ouvertes), en les mixant car ils ne nécessitent pas tous le même niveau d'implication.
- Lors des journées portes ouvertes des grandes écoles et en particulier des écoles vétérinaires, très attractives, montrer les autres métiers agricoles en invitant des acteurs du milieu agricole hors vétérinaires à participer.
- Communiquer sur les enjeux de la transition écologique pour attirer des nouveaux publics vers l'enseignement agricole.
- Permettre à des jeunes de l'éducation nationale d'aller à la rencontre du milieu agricole en mettant en place un outil facilitant la mise en relation entre les stagiaires et les exploitations agricoles type « Stage-agricole.com »
- Permettre un « droit à l'erreur » en matière d'orientation en fin de seconde et post bac, pour changer d'orientation plus facilement.

2. Se réorienter vers les filières agri-agro après une première vie professionnelle

- Pour les adultes en emploi ou non, ayant un attrait pour les métiers de l'agriculture :
 - Renforcer les connaissances agricoles des structures d'orientation existantes ;
 - Ouvrir le dispositif des Points Accueil Installation aux salariés en reconversion, avec un conseiller dédié.
- A Pôle Emploi, développer les référents nationaux professionnels sur les secteurs agricoles et alimentaires (par ex., il existe un référent national sectoriel pour la filière forêt-bois à Bordeaux).
- Travailler sur l'image de l'agroalimentaire en valorisant les produits alimentaires eux-mêmes (collaboration avec distribution et communication type « made in France ») et mettre progressivement en avant la diversité des métiers que cela regroupe.
- Reconduire des campagnes de communication tel que « Les métiers du vivant recrutent ». Communiquer notamment sur le sens des métiers agricoles et alimentaires (travail manuel, avec le vivant, création, construction, enjeux de souveraineté alimentaire, énergétique, protéique, sobriété et résilience...).
- Faciliter l'accès aux dispositifs, d'immersion et découverte des métiers pour des publics en reconversion. Elargir les possibilités d'accès, aujourd'hui souvent conditionnées au fait d'être inscrit Pôle emploi.
- Faire prendre conscience aux actifs désireux de se reconverter de la plus-value de leur parcours et expériences antérieurs au regard de la pluralité des compétences et des savoirs nécessaires en agriculture.
- Agir sur les discriminations et leur perception dans les secteurs agricoles et alimentaires, souvent vus, à tort ou à raison, comme des secteurs d'activité en retard.
- Renforcer l'attractivité de la vie en milieu rural : mobilité, accès au logement, accès aux services publics, écoles pour les enfants...
- Utiliser les fonds du plan d'investissement dans les compétences de l'insertion par l'activité économique (PIC IAE) pour faciliter et adapter la formation des personnes en reprise d'emploi qui découvrent l'agriculture sur des structures d'insertion avec un contrat salarié et qui s'inscrivent dans ce secteur professionnel par la suite.
- Promouvoir les dispositifs de formation-action avec installation progressive en agriculture de type « Fais pousser ton emploi ».

Inciter les employeurs agricoles et alimentaires à déposer leurs offres d'emploi auprès de Pôle emploi, notamment pour que la tension sur le marché du travail dans l'agriculture et l'alimentation soit prise en compte pour le classement de ces secteurs comme étant « en tension »

Mesures consensuelles sauf pour une ou deux voix

- Ne plus nécessairement évoquer le terme « Enseignement agricole », trop réducteur.
- Faire participer l'Enseignement supérieur agricole dans les différents projets du MEN/Onisep sur l'orientation des collégiens et des lycéens
- Rendre les lycées agricoles plus attractifs en leur permettant, par exemple, de proposer autant d'options que les lycées de l'éducation nationale, en les amenant à devenir précurseur dans les méthodes pédagogiques (numérique, *soft skills*...).
- Favoriser la rénovation des logements par les non-agricoles, en milieu rural, en permettant notamment des extensions aujourd'hui non permises par les Plans locaux d'urbanisme.
- Remettre à la mode les marchés locaux et l'artisanat local.
- Faire des EPLEFPA des centres d'orientation sur les métiers de l'agriculture et de l'alimentation.

- Proposer une mixité de parcours (scolaire, apprentissage, formation continue, validation des acquis de l'expérience, action de formation en situation de travail...) avec un système de passerelle et d'équivalence de diplôme, les blocs de compétences pour obtenir la capacité agricole tout en gardant la capacité agricole des diplômes existants.



La formation tout au long de la vie des actifs agricoles

Mesures consensuelles

1. Améliorer la visibilité de l'offre de formation

- Via une centralisation de l'information sur les formations aux actifs agricoles :
 - Améliorer la visibilité de l'offre des formations (actuellement chez plusieurs prestataires - OCAPIAT, VIVEA, Pôle Emploi, Chambres d'agriculture), notamment pour les formations courtes ;
 - Faciliter l'accès aux formations pour les exploitants agricoles (cf. point 3.) ;
 - Faciliter la possibilité de proposer ou mettre en œuvre une formation.
- Faire de l'enseignement supérieur agricole un acteur de la formation tout au long de la vie.

2. Déclencher le passage à l'acte

- Communiquer sur les enjeux et les avantages de la formation tout au long de la vie, notamment reconnaissance, fidélisation, implication, évolution des salariés...
- Promouvoir les reconversions vers productions durables et rémunératrices.
- Favoriser l'identification du besoin de formation.
- Former à l'accompagnement relationnel (notamment pour les associés dans les sociétés agricoles).
- Sensibiliser aux installations et démarches collectives dans la FTLV.

3. Travailler sur la faisabilité pratique

- Lever les freins administratifs à l'inscription et assurer plus de souplesse sur les conditions de réalisation des formations.
- Donner plus de moyens pour la formation des actifs, et notamment donner les moyens aux chefs d'exploitation et dirigeants de se former davantage aux enjeux de transition (climat, écologie, numérique...).
- Favoriser le remplacement pour la formation des salariés (groupement d'employeurs, services de remplacement...).
- Proposer des « espaces tests » dans les EPLEFPA, qui permettent également la formation en continue.
- Réintroduire la mutualisation des fonds de formation au sein des opérateurs de compétence (OPCO) pour les entreprises de 50 à 299 salariés pour aider les entreprises de taille intermédiaire à développer la formation continue.
- Renforcer les moyens financiers des OPCO sur le développement des compétences, en particulier pour les formations sur les enjeux de transition, et renforcer la formation des formateurs sur ces sujets.
- Mettre en œuvre une collaboration plus étroite et réaffirmée entre VIVEA (fonds de formation pour les actifs non-salariés agricoles) et les CFPPA.
- Mettre en place un compagnonnage agricole avec des agriculteurs référents.

4. Adapter les formations

- Favoriser le terrain et la pratique ainsi qu'une approche pédagogique qui permette les échanges entre professionnels.
- Développer la formation à distance.
- Donner une dimension différente à la formation présentiel (partage, rencontre, ...).
- Faciliter les formations sur l'agriculture urbaine.
- Former les formateurs, dont les enseignants, tout au long de la vie, y compris sur l'évolution des métiers agricoles et alimentaires.
- Intégrer les dimensions sanitaires et santé animale dans les formations.
- Pour les actifs agricoles travaillant dans l'élevage, impliquer leur vétérinaire, en lien avec leur GDS, afin de créer les conditions d'un partage des enjeux et des connaissances.
- Former à toutes les fonctionnalités du métier (alimentation, biodiversité, lien social, paysage, éducation...) en plus de la formation à la production.
- Accepter des durées de formations inférieures à 7h pour une prise en charge par Vivea.

Mesures consensuelles sauf pour une ou deux voix

- Promouvoir la gestion des nouvelles technologies et outils numériques.
- Mettre en place des crédits d'impôt et autres modalités de financement publique pour accompagner la formation (notamment rendre plus attractif le crédit d'impôt formation, créer un dispositif de crédit d'impôt remplacement pour les salariés...).
- Tirer davantage profit des financements importants qui peuvent être affectés à la formation par voie contractuelle (France 2030, formation continue...) en obtenant un assouplissement sur la question des plafonds d'emplois.
- Former aux productions alternatives aux protéines animales.
- Faire de la formation en situation de production (école de production).

Mesures non consensuelles (pour près de la moitié des voix exprimées)

- Faire de la formation continue une condition pour l'obtention de certaines aides ou subventions, dont la PAC.
- Avoir un objectif de réduction du cheptel et réaliser une transition vers des productions alternatives grâce à la formation.

Groupe de travail n°1 :

ORIENTATION ET FORMATION

Synthèse des contributions écrites pour la réunion plénière du 4 mai portant sur les contenus de la formation



Les participants au GT n°1 étaient invités à se prononcer sur les questions suivantes :

- Dans l'idéal que faudrait-il apprendre dans les établissements d'enseignement agricole ? Quelles modifications majeures dans les programmes ?
- Quelle pédagogie utiliser ?
- Quelles nouvelles formations faudrait-il inventer ?
- Quels sont les besoins de formation pour une formation tout au long de la vie, en termes de contenus et de formats ?

26 structures ont transmis une contribution. Les contributions ont été regroupées et synthétisées. Le nombre d'itération est précisée après chaque idée.



Dans l'idéal que faudrait-il apprendre dans les établissements d'enseignement agricole ? Quelles modifications majeures dans les programmes ?

Compétences techniques obsolètes de plus en plus rapidement, donc besoin de concilier compétences « dures » et compétences « douces » (*soft skills*) (3)

Compétences « dures » à approfondir dans les formations :

- Agroécologie (9)
- Adaptation au changement climatique (7)
- Atténuation du changement climatique (2)
- Agriculture biologique (dans toutes les formations et pour toutes les productions) (2)
- Formation complète en polyculture élevage (1)
- Biodiversité (1)
- Agriculture de précision (2)
- Observer les cultures et animaux (2)
- Gestion de l'eau, pilotage des ressources (4)
- Production d'énergies renouvelables (3)
- Economie circulaire (1)
- Recyclage et réemploi d'objets (1)
- Cyber-sécurité pour protéger nos données (1)
- Digitalisation, nouvelles technologies, aides à la décision (5)
- Robotisation (2)
- Génétique (1)
- Culture générale en agriculture (écosystème, filières et leurs enjeux – dont les coopératives – acteurs, différents employeurs, services) (5)
- Pour les formations sur les agroéquipements spécifiquement : mécanique, circuits électriques, électronique et hydraulique (1)
- Certiphyto (1)
- Valorisation des productions (métiers de la bouche et gastronomie) (1)
- Complémentarités paysagères, géographie rurale (1)
- Sociologie des espaces de faible densité (1)
- Gestion de l'entreprise (7)
- Permis (dont poids lourds) et conduite d'engins (1)
- Règlementation (4)
- Fiscalité, comptabilité (4)
- Contractualisation, négociation (2)

Compétences « douces » à approfondir dans les formations :

- Management, gestion des équipes (6)
- Travailler en équipe (1)
- Chercher de l'information (1)
- Collaborer dans les territoires (1)
- Autonomie (1)
- Ecoute active, communication (2)
- Respect (1)
- Flexibilité, adaptabilité (1)
- Gestion du stress (1)
- Intelligence collective et émotionnelle (1)

- Connaissance de soi (2)
- Relation clients (1)
- Philosophie (1)
- Animation de collectifs (1)

Plus spécifiquement sur le contenu des formations diplômantes :

- Concernant le bac général :
 - réintroduire l'agronomie dans la spécialité biologie-écologie du baccalauréat (1)
 - créer une spécialité SES dans le baccalauréat général en lycée agricole (1)
- Concernant le bac professionnel :
 - Compléter la formation en économie et en gestion, en agronomie du BAC PRO CGEA (1)
 - Introduire un véritable enseignement d'enseignement moral et civique en BAC PRO dans l'enseignement agricole (1)
 - Revenir à des programmes nationaux et pas seulement des compétences, des contenus sont nécessaires à l'exercice des métiers de l'agriculture (1)
 - Envisager un module préparatoire à l'installation tout au long des 3 années (1)
- Concernant le BAC Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant :
 - Permettre une progressivité des acquis avant d'aborder des thématiques transversales ou des problématiques d'ordre sociétal, avec une réelle structuration des enseignements (1)
 - Revoir la cohérence des modules de spécialités avec les domaines technologiques proposés (1)

Revenir à un fléchage disciplinaire pour les séances pluridisciplinaires afin que ces séances puissent être un réel support (1)

Besoin de développer et actualiser l'offre des diplômes de niveaux 5 et 6 (1)

Construire des cursus réversibles entre enseignement agricole et général (1)

Former tout au long de la vie des enseignants des établissements agricoles, en particulier sur les pratiques agricoles actuelles et les enjeux, dont agriculture biologique et l'agroécologie (3)



Quelle pédagogie utiliser ?

Expériences, découvertes, mobilités

Utiliser la pédagogie de l'expérience et de la découverte, c'est-à-dire valoriser les acquis réalisés au cours des périodes de stages réguliers et longs en entreprise, ou en alternance (savoir-faire professionnels) pour les faire correspondre à l'acquisition de savoirs académiques (11) [Ces éléments sont à accentuer pour les non issus du milieu agricole (2)]

Proposer des stages et des rencontres sur des exploitations en agriculture biologique (2)

Organiser des rencontres avec les professionnels du monde agricole, à toutes les fonctions (pas uniquement la production), avec un parcours de découverte des métiers (6)

Besoin d'accompagner les agriculteurs souhaitant accueillir des apprenants (soutiens techniques et juridiques) (1)

Mettre en œuvre des mobilités géographiques, tant pour l'enseignement technique (voir différentes productions françaises ou européennes) que l'enseignement supérieur (mobilité indispensable en France ou à l'international), notamment avec Erasmus+ (4)

Valoriser les acquis hors des cursus formels, au travers d'expériences telles que du bénévolat, des activités sportives, associatives (1)

Mettre en place un mentorat (1)

Apprentissage sur le site de formation

Renforcer l'apprentissage par la pratique (élever, cultiver, utiliser les outils...) (2)

Conforter les horaires en groupes à effectifs réduits en généralisant les seuils à 16 (1)

Réduire le face-à-face et augmenter la durée des TP et TD (1)

Faire des classes inversées (2)

Renforcer la pluridisciplinarité (4)

Mettre en œuvre une pédagogie de projets (4)

Mettre en œuvre des outils pédagogiques basés sur les NTIC (ex. simulateur de gestion d'une entreprise agricole) (1)

Mélanger plusieurs modèles pédagogiques (pédagogie socioconstructiviste, pédagogie compréhensive (Pourtois), pédagogie interactionniste systémique (Rosnay), cognitivisme (Chaptal), analyse de l'activité (Clot, Hoc, Leplat), pédagogie psychanalytique (Imbert)) (1)

Mener des classes hors les murs (1)

Assurer une liberté pédagogique aux enseignants (2)

Accélérer ces évolutions en matière d'innovation pédagogique et numérique par le déploiement du projet Hercule, un projet de démonstrateur numérique (actuellement en cours de mise en œuvre par les écoles dans le cadre d'Agreenium) (1)

Organisation des formations

Renforcer les coopérations entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur agricole (1)

En CAPA, bac pro et BTSA, simplifier le système d'organisation des formations et de certification (semestrialisation en Bac Professionnel et BTSA ; réduction du nombre de « situations d'évaluation ») (1)

En CAPA et bac pro, mettre en place un système de « blocs de compétences » sur le modèle des « Unités Capitalisables » de la formation professionnelle (1)

Mettre en place un système de « portefeuille de compétences » dès le lycée et tout au long de la vie pour valoriser les parcours non linéaires, favoriser les réorientations et l'insertion professionnelle. (1)



Quelles nouvelles formations faudrait-il inventer ?

En complément des éléments développés à la première question, les formations qu'il faudrait créer ou développer davantage sont les suivantes :

- Programmation informatique (1)
- Robotisation collaborative, ferme connectée et domotique (3)
- Santé et bien-être animal, dont biosécurité (2)
- Interactions homme-animal-environnement (Une seule santé) (1)
- Compétences psychosociales (1)
- Ethique agricole (3)
- Agriculture de la gastronomie (1)
- Encadrement de la multigénérationnalité en milieu rural (1)
- Formation de saisonnier, y compris saisonnier à plein temps (1)
- Dimension RSE pour une entreprise agricole (2)
- Nouveaux types d'élevages (insectes...) (1)
- Nouvelles productions et transformation (algues marines, terrestre...) (1)
- Agriculture urbaine (production au plus près des consommateurs) (2)
- Créer des spécialités au sein des diplômes horticoles (1)
- Fonctionnement des sociétés agricoles (constitution de société, dissolution, statuts, règlement intérieur, fiscalité, aides économiques, règles de fonctionnement et gouvernance, régimes matrimoniaux, relations entre sociétaires ...) (1)
- Santé du végétal (à tous les niveaux de formation), notamment observation des ravageurs et auxiliaires, méthodes de lutte ou de gestion, obligations réglementaires... (1)
- Arboriculture (1)

Organisation des formations

Mettre en place un BTSA/Bachelor reconnu RNCP en cohérence avec le système « LMD » pour faciliter les poursuites d'étude (3)

Ouvrir des classes de CAPA Métiers de l'agriculture par voie scolaire dans tous les départements (1)

Ouvrir des formations supérieures en EPLEFPA à l'instar des IUT (1)

Pour la filière Agroéquipement, besoin d'augmenter le nombre de personnes formées (Bac Maintenance des matériels, BTS TSMA et GDEA), mettre en lumière les activités auxquelles mènent chaque diplôme et distinguer clairement commerce, maintenance et conduite d'engins (2)

Développer des expérimentations et innovations sur les exploitations agricoles des lycées (1)

Pour l'enseignement supérieur, développer les doubles compétences (ex techniques et économiques) notamment par des doubles diplômes avec des établissements supérieurs non agricoles (1)

Créer ou développer des passerelles entre les écoles d'ingénieurs et vétérinaires et le MESRI (1)

Créer l'équivalent d'un vétérinaire pour la santé végétale (et notamment l'utilisation des produits phytopharmaceutiques) (1)

Dans le supérieur, préserver et accroître autant que possible la mixité des publics d'apprenants (alternants, étudiants, stagiaires de la formation continue) (1)

Créer des options agricoles et agroalimentaires dans des formations supérieures non agricoles, de type école de commerce ou d'ingénieur numérique pour faire connaître les débouchés des filières agricoles et agroalimentaires (1)

Assurer les moyens mis à disposition en cas de nouvelles formations (2)

Pour les éleveurs de ruminant, exiger une formation obligatoire en biosécurité avant l'installation (1)



Quels sont les besoins de formation pour une formation tout au long de la vie, en termes de contenus et de formats ?

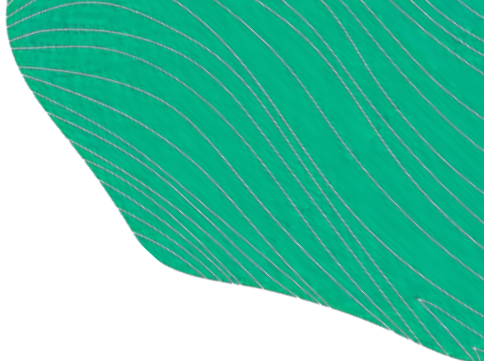
Contenus :

- Evolution des techniques métiers,
 - o adaptation au numérique (identification du besoin, stratégie d'intégration, méthodologie de choix d'outils, de choix d'équipement, maintenance préventive et prédictive, isobus, électronique embarquée, paramétrage de la robotique, traitement de données ...) (5)
 - o adaptation au changement climatique : adaptation des systèmes de production, itinéraires techniques, gestion de l'eau, assolements, bien-être animal... (2)
 - o nouveaux modes de motorisation : gaz, électricité, H₂ (1)
 - o santé du végétal (1)
- Pilotage d'entreprise et création de valeur : gestion économique d'entreprise, identification de segments de marché et adaptation de la production, démarche de progrès/certification, développement de nouvelles activités, gestion de projet, méthodes de financement, fiscalité... (4)
- Gestion d'équipe : intégration, fidélisation des salariés, délégation, conduite d'entretiens, évaluation, cohésion d'équipe, communication non violente, gestion des conflits, droit social (contrats, paie...), prévention des risques/santé au travail, qualité de vie au travail... (2)
- Compétences relatives aux évolutions réglementaires, à la PAC (3)
- Commercialisation, marketing, vente directe (2)
- Accompagnement relationnel des agriculteurs associés (1)

Formats ou organisation :

- Formats hybrides (distanciel et présentiel, MOOC, terrain) (7)
- Formations fractionnées (2)
- Formats courts (2)
- Formations en situation de travail (AFEST) (2)
- Formations dispensées à un collectif d'agriculteurs déjà constitué (1)
- Organiser des rencontres entre petits groupes d'exploitants (1)
- Associer conseil et formation, par exemple des chèques « conseil individuel » et conseiller dédié tout au long de la carrière ou autre type d'accompagnement (2)
- Mettre en place un Point Accueil Formation Installation Transmission pour coordonner l'orientation, la formation, l'installation et la transmission, avec notamment un conseiller référent pour la reconversion (1)
- Augmenter le nombre d'heures des plans de professionnalisation personnalisée (PPP) (1)
- Proposer des formations mélangeant salariés, exploitants, gérants (1)
- Simplifier le recours au CPF (1)

- Libérer du temps aux salariés et exploitants pour se former, en apportant des solutions au coût de remplacement du chef d'exploitation ou du salarié parti en formation (exemples : étendre le crédit d'impôt remplacement ou le crédit d'impôt formation) (2)
- Permettre de réaliser la formation continue dans les établissements d'enseignement agricole lycées ou établissements d'enseignement supérieur (1)



Et si vous nous écoutiez ? Laissez-nous vous aider à construire notre avenir !

**Un échantillon d'étudiants et de jeunes exploitants du monde
agricole**

4 Mai 2023



**LEARNING
PLANET
INSTITUTE**



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Déroulé :

09:00 : Accueil
09:10 : Introduction, pourquoi est-il important d'entendre la voix des jeunes ?
09:30 : Temps d'échange initial
10:30 : Restitution

10:45 : Pause

11:00 : Présentation des jeunes et échanges avec la salle sur les 4 thématiques
et sur la question : Comment faire pour que nos voix soient entendues ?

13:00 : Déjeuner

14:00 : Travaux en sous-groupes
16:00 : Conclusion

Pourquoi est-il important d'entendre la voix des jeunes et propositions sur la manière de travailler plus en collaboration avec les jeunes à l'avenir :

“ Pendant trop longtemps, nous avons été exclus des processus politiques et décisionnels concernant nos vies, nos moyens de subsistance et notre avenir, ou alors nous n'avons été inclus qu'à titre symbolique. **Dans le cadre de la transformation de l'éducation, nous voulons être entendus, nous voulons que nos expériences soient valorisées, que nos demandes soient prises en compte** et que nos efforts, notre leadership et nos interventions soient reconnus. Nous avons l'intention d'atteindre ces objectifs non pas en tant que bénéficiaires passifs, mais en tant que **partenaires et collaborateurs** à chaque étape du processus.”

- Extrait de la Déclaration de la jeunesse sur la transformation de l'éducation

Les questions :

- Que faut-il apprendre ? Quelles modifications dans les programmes ?
- Quelle pédagogie ?
- Quelles nouvelles formations ?
- Quels besoins pour la formation tout au long de la vie ?
- Comment faire pour que nos voix soient écoutées et prises en compte

"Les paroles s'envolent, les écrits restent"

Le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres,
a identifié quatre manières d'interagir avec la jeunesse :

Les ignorer

Faire semblant de les écouter

Dialoguer

Co-construire

Comment faire pour que nos voix soient prises en compte ?

A large, horizontal, yellow brushstroke with irregular, feathered edges serves as a background for the main text.

Que faut-il apprendre ? Quelles modifications dans les programmes ?

FRANCESCHINI Gaia - IL1 ESA, formation ingénieur

JOLY Gabriel - Jeune Agriculteur

TRENTESAUX Basile - 1A Institut Agro Rennes, élu CA Institut Agro

DE WILDE Alice -

MISSAMOU Nabam - 3A Institut Agro Dijon, Fonctionnaire

Enjeux actuels

Des ressources naturelles polluées

- Nécessité d'une transition agricole et d'une transformation des formations
- Objectif 40% SAU Europe en AB

Un monde agricole peu diversifié

- Nécessité d'une interdisciplinarité : approche systémique
- Manque de diversité des profils, points de vues et des types d'enseignement

“Remplacer une agriculture de masse par une masse d'agriculteur.rices” - Jean-Martin Fortier

- Culpabilisation des agriculteur.rices et manque de confiance des étudiants
- Manque de terrain et de découverte des innovations agronomiques
- Manque de lien entre la société et le monde agricole
- Décalage entre la théorie et la réalité des enseignements

Propositions de solutions 1/3

Nécessité d'une culture générale agricole

- Cours de culture générale agricole obligatoires : histoire des agricultures pour comparer et comprendre leurs évolutions, droits des agriculteur.ices, sociologie rurale, systèmes alimentaires et filières
- Cours de connaissance des acteurs de la filière et de leur place dans l'agriculture pour s'insérer de manière plus optimale dans le monde agricole (PAT, CA, OPA)
- Apprendre à manger dès le plus jeune âge : connaître l'origine de la nourriture servie à la cantine, c'est le premier lieu de pédagogie !
- Les formations vétérinaires doivent permettre de comprendre l'importance et le rôle des vétérinaires en agriculture : cours sur le monde agricole

Propositions de solutions 2/3

Apprendre dans un monde en transition

- Développer les connaissances de toutes les agricultures existantes et mettre à jour les connaissances régulièrement : 2 formations annuelles sur les pratiques agronomiques innovantes par an pour tous les enseignants de l'enseignement agricole, Stage en exploitation agricole à la prise de poste
- Plus s'appuyer sur des intervenants extérieurs du monde agricole et notamment sur les agriculteurs : 1 intervention d'agriculteurs d'horizons variés par semestre
1 concertation annuelle obligatoire entre agri, chercheurs, enseignants et étudiants sur les innovations agronomiques
- Apprendre à concevoir des systèmes alimentaires et des filières adaptée aux transitions de demain
- Faire du lien avec les thématiques environnementales connexes (biodiversité, ACV, qualité de l'eau et de l'air)
- Donner des outils qui permettent de s'adapter aux nombreuses situations nouvelles que nous allons affronter

Propositions de solutions 3/3

La nécessité d'un contact avec le terrain

- Cours plus appliqués au terrain : Toujours donner du sens et raccrocher aux expériences professionnelles lors de la théorie et multiplier les TD en exploitation
- Décloisonner et promouvoir les passerelles entre les formations pour mixer les publiques et les points de vu
- Favoriser l'alternance et les stages : stage obligatoire de 2 mois/an min en exploitation agricole pour tout l'enseignement agricole, découpé selon les saisons, atteindre les 50% de contrat pro dans tous les établissements
- Favoriser l'inscription des apprenant en service de remplacement : Créer un réseau de remplacement en interne
- Renouer le lien entre l'agriculture et la société dès les plus jeune âge : 1 semaine de stage agricole pour tous les 3e

Questions :

- Faire des stages uniquement en enseignement agricole ?
 - Non dans toutes les filières pour faire le monde agricole à tout le monde
- Cours sur les filières, cours sur les territoires ?
 - Oui à Rennes, mais cela devrait être institutionnalisé partout
- Décloisonnement, lier avec le terrain, division du travail
 - Important d'avoir des bases pratiques (stage)
- Freins à la possibilité de decloisonnement
 - Peu de mélange entre les cursus

Quelle pédagogie?

Sébastien GIGON - IARA Angers

Lola LEROGERON - IARA Rennes (1A Agronome)

Emilien FLAGEL - BTSA GPN Neuvic (19)

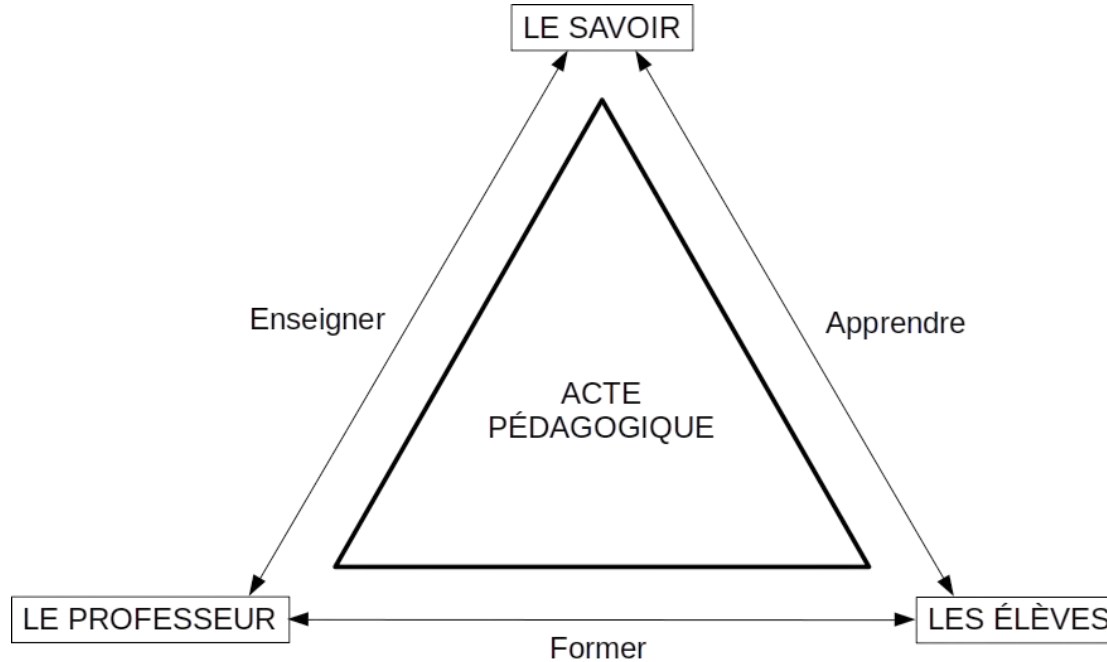
Antoine LEBOURG - Master MEEF - ENSFEA

Morgane BARACHET - BSA - Apprentie Installation

VO

Thomas GRIMAILLÉ - Jeune agriculteur depuis 2020

Le triangle pédagogique



Problèmes actuels

PROFILS D'ENSEIGNANTS

- Manque de **dynamisme** dans les enseignements (format des cours magistraux par exemple)
- Posture dominante/descendante d'une partie du corps enseignant
- Manque de **volonté** de la part d'une partie du corps enseignant de mettre à jour les cours

CONTENU DES COURS

- **Manque de pratique terrain**, côté étudiant.es mais aussi enseignant.es
- Manque de débats / d'échanges (entre étudiant.es, avec les enseignant.es, avec des intervenant.es extérieur.es)
- Enseignements parfois trop cloisonnés

OUVERTURE

- Manque de **liens** entre l'enseignement agricole et l'éducation nationale (l'aventure du vivant)
- Manque de moyens (temps, argent) pour engager des **projets innovants**, qui permettent l'ouverture au monde, de sortir du cadre d'études

Propositions de solutions 1/2

DIVERSIFIER LA PÉDAGOGIE

- Promouvoir la pédagogie de projet → permet d'intégrer l'approche système
- Former les enseignant.es à la pédagogie inversée → bonne idée mais pas toujours bien fait
- Mettre en place des **débats** entre étudiant.es, enseignant.es et/ou intervenant.es → permet l'affutage de la réflexion de l'étudiant.e
- Varier la façon de faire cours, les modalités pédagogiques → classe flexible
- Proposer davantage de visites d'exploitations durant les cours et présenter la diversité des méthodes de production → dès le plus jeune âge pour susciter l'intérêt pour la filière
- Favoriser l'**interdisciplinarité** pour montrer la pluriactivité des entreprises
- Enrichir le panel des appels à projets nationaux
- Créer une instance type CEVE dans les lycées professionnels agricoles pour que étudiant.es et enseignant.es puissent échanger sur les méthodes pédagogiques (voire EIE Bac pro)

Propositions de solutions 2/2

FAIRE INTERVENIR DE NOUVEAUX PROFILS

- Promouvoir les rencontres avec des acteurs nationaux et/ou internationaux, un panel de profils d'agriculteur.rices → montrer la diversité des pratiques et connaître les enjeux (conventionnel, paysan, bio, pratiques alternatives, innovations, etc) → **déconstruire l'image de l'agriculture**
24h/24 7j/7

APPROFONDIR LE TERRAIN

- Intégrer le **Service de Remplacement** par convention avec les établissements → application des compétences / **Service civique agricole**
- Faire des **stages** tous les ans (obligatoires ?), sur des périodes longues et intelligemment réparties sur l'année, dont des "stages ouvriers" avec obligation de changer au moins une fois de type de production et de modèle → application des compétences
- Travailler sur des **suivis d'exploitations** en installation/reconversion/passation
- Favoriser **l'alternance** → un grand levier pour mixer théorie et pratique et professionnalisation

Questions :

- Question de moyens si pas assez de terrain?
 - Oui le plus souvent
- Apprentissage : vision de l'enrichissement et mixité des cursus ?
 - Mélange des apprentis et initiaux : mélange entre gestion du travail et pratiques sur le terrain 32 alternants /150 à BSA
- Nécessité d'approfondir le terrain, part du terrain dans les formations ?
 - Stage ouvrier d'un mois en juillet, visite d'exploitation, journée sur une filière, sortie sur une ferme pédagogique, une semaine terrain
- Part du numérique très présente, ici on n'en parle pas, quel avis dessus ?
 - Efforts faits par les agriculteurs sur la partie innovation
 - Présence de drones, simulateurs (pour s'entraîner sur les machines)
- Proportion des étudiants issus en lycées agricoles ?

A large, horizontal, yellow brushstroke with irregular, feathered edges serves as a background for the title text.

Quelles nouvelles formations ?

Clémence GIROUD-ABEL Représentante élue étudiante au CNESERAAV, VetAgro Sup, Section vétérinaire

Flore ALONSO, Étudiante, Institut Agro Montpellier

Marc-Antoine TOUCHARD, Etudiant, Agroparistech

Trichaud Florian, Etudiant, ISARA et président du BNEI

Léna LEUTHEREAU - Étudiante en apprentissage BSA, spé Installation élevage

Pourquoi vouloir de nouvelles formations ? Alors qu'il en existe déjà énormément.

Rendre visible l'existant, améliorer l'orientation vers les formations et mettre en avant les débouchés et les passerelles :

- Formation des conseillers d'orientations en collège et lycée
- Formation des conseillers Pôle Emploi, Apecita et Apec spécialisés en professions agricoles
- Venue obligatoire d'un représentant de lycée agricole dans tous les collèges.
- Meilleure visibilité dans les salons d'orientations et salon de l'agriculture,
- Création d'un salon de l'orientation agricole virtuel,
- Mettre en lien le monde agricole et les apprenants : Journée des métiers lycées avec les anciens élèves

Conception de nouveaux modules / spécialités :

- Enjeux des nouvelles technologies sur le vivant,
- Agroécologie / rapport aux vivants,
- Création d'entreprises fictives en inter-formations
- Spécialité "vers l'installation" dans le supérieur

La Journée d'Appel pour la Pour l'Agriculture :

- Formation au vivant et à la production agricole
- Visite d'exploitation
- Obligatoire

Sensibilisation dès les premières sections



JAPA

JOURNÉE D'APPEL
POUR L'AGRICULTURE



Développer des formations en ligne diplômante ou non (via les CPF) :

- Pour les exploitants ; (Et PAS en formation initiale)
- Pour des gens en pleine de réorientation

Création d'un diplôme grade licence reconnue d'état à visé installation :

- Travailler sur la qualité des formations actuelles en 2 ans
- Permettre de voir la diversité des pratiques agricoles dans la région avoisinante

Questions :

- Pas assez présents sur les salons ?
 - Visibilité dans les salons (école de com, management) → on a du mal à voir les filières agricoles
- Bac pro, CAP, vision différentes ? Comment remettre en valeur les lycées agricoles ?
 - Peu de lycées agricoles selon les régions, contraintes financières → quitter le domicile familial. Aller dans les collèges pour faire des interventions.
- Les enfants et jeunes en ville ne connaissent pas l'agriculture → espaces en ville peuvent créer des vocations

Quels besoins pour la formation tout au long de la vie ?

Guillaume RIMAUD - Installé en exploitation agricole polyculture-élevage (Ain)

Clément DENECHERE - Représentant élu étudiant au CNESERAAV, ONIRIS, Section vétérinaire (VET4)

Clémence GUILLAUME - Étudiante école ingénieure en apprentissage BSA, spé Installation élevage

Thomas CORDERET - Installé en exploitation agricole polyculture-élevage (Saône et Loire)

Lila ROBERT - Etudiante ingénieure agronome, élue à Institut Agro Rennes-Angers

Problème actuel

L'accès aux formations continues pour les adultes est un défi à relever, en raison des problèmes d'accès à l'information et de disponibilité.

Grosse difficulté de recrutement du service de remplacement des ouvriers agricoles, salaire souvent la cause ?

Propositions de solutions

Besoin de travailler à plusieurs ou entraide pour disposer de temps personnel

Développer le service de remplacement, inciter les jeunes qui sortent de formation à faire des remplacements pour voir comment ça se passe dans différentes structures

Problème actuel

Formation d'installation non adaptée

Propositions de solutions

Adapter le certi'crea aux différents profils

- par formations déjà suivies
- par objectifs d'installation / filières

Plus de dates de formation pour anticiper les dates d'installations

Problème actuel

*Toujours les mêmes personnes engagées aux formations
Cloisonnement des formations selon la tendance politique (chambre/civam...).*

Propositions de solutions

- Proposer des formations plus pratiques et moins théoriques
- Formations sous formats originaux, peut être plus courte et moins "scolaire"
- Valoriser des formations plus informelles : accès facilité, plus convivial et concret ⇒ intérêt augmenté

Problème actuel

Comment motiver les actifs installés à faire des formations continues et non rester sur leurs acquis de formation initiale ?

Propositions de solutions

Favoriser l'apprentissage continué quelque soit la formation initiale

Quelles formations rendre obligatoires ou facultatives ?

Proposer un panel plus large de formation continue afin que chaque agriculteur y trouve son compte

Mise en place de points de formation continue → favoriser la participation aux formations continues

Problème actuel

L'installation est un engagement lourd sur plusieurs années (car engagements financiers) ⇒ comment proposer des possibilités de passerelles ?

Propositions de solutions

Passerelles pour changer de métier à double sens

Porte de sortie : financières, sociales...

Formations valorisantes et rapides pour les transitions professionnelles et la FTLV

Favoriser les changements de filières

Problème actuel

Perception du métier par la société civile

Propositions de solutions

Ouverture des fermes pour promouvoir l'agriculture de l'école primaire à l'âge adulte (fermes référencés)

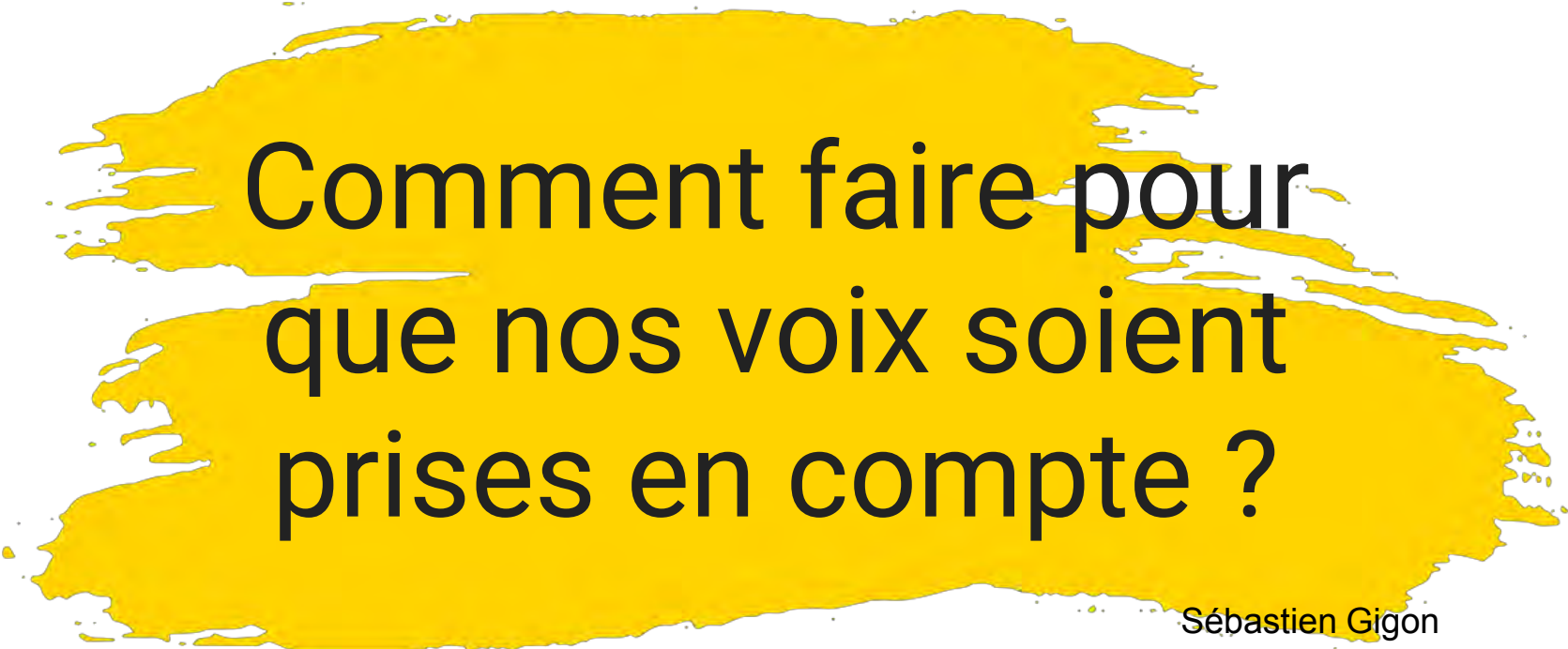
Organiser des sorties en exploitation agricole dès l'école primaire ⇒ augmente l'intérêt de la société civile pour le monde agricole, peut aider à s'orienter vers le monde agricole

Former les filières générales sur les notions de l'agriculture pour une meilleure compréhension et valorisation du métier

Proposer un service civique agricole, du volontariat agricole

Questions :

- Accusation d'être trop sur le secteur agricole pour la formation certi'crea
- Attente d'avoir plusieurs personnes sur les formations pour que ce soit rentable
- Les points formation continue ?
 - Gain de points lors de conférence

A large, horizontal, yellow brushstroke with irregular, textured edges serves as a background for the main text.

Comment faire pour
que nos voix soient
prises en compte ?

Sébastien Gigon
Lila Robert
Clémence Giroud-Abel
Alice De Wilde

Problèmes actuels

- Nous sommes consultés mais pas entendus
- Etudiants et enseignants ne sont pas assez représentés
- Manque de légitimité des élus ⇒ problèmes de communication

Propositions de solutions

- Inscription écrite systématique des propositions issues des concertations dans les rapports officiels
- Laisser du temps (pour se préparer en amont et plus de temps le jour des ateliers et instances) ⇒ donne plus de légitimité
- Réorganiser les effectifs d'enseignant.es et étudiant.es dans les conseils d'administration et autres instances démocratiques des écoles (CEVE, CEI, CA) pour qu'ils soient majoritaires ⇒ permettre une réelle représentation des enseignants et étudiants afin qu'ils soient au minimum majoritaire dans le vote des décisions, car ILS sont les principaux intéressés
- Réformer les formations en partenariat avec les étudiants concernés (revoir les modes de communication)

Propositions de solutions

- Changer la forme des questions des consultations : questions actuellement orientées ⇒ ne laisse pas assez de liberté d'expression : proposer des questions plus ouvertes
- Imposer un contrôle plus précis des partenariats public - privés sur les campus et insister sur la transparence de la raison des prises de paroles des acteurs privés auprès des étudiants (rendre facultative la présence aux opérations promotionnelles des acteurs privés, obligation de publier plus massivement les rapports de CA et prévoir des temps dédiés à la lecture de ces documents)
- Être considérés comme des représentants du monde agricole
- Instance de concertation consultative sur les questions de formation agricole, rassemblant des étudiants et jeunes agriculteurs plusieurs fois par an (par tirage au sort ou assemblée représentative ?)
- Former les étudiants à la représentation et/ou mettre des temps de discussion obligatoire dans le cursus

Questions :

- Découverte de la neutralité commerciale. Droit d'interroger un lien privé public
- Complémentarité public privé, dans des instances où on ne retrouve pas cette complémentarité positive
- Y a t'il des représentants étudiants dans les groupes de travail ?
- L'enseignement technique doit être mis au même niveau que les cursus sup
- Les élus dans les instances ne voient pas non plus l'intérêt

A thick, horizontal yellow brushstroke with irregular, textured edges, resembling a hand-painted background.

Ce qu'il faut retenir

Les idées à retenir :

- Favoriser l'alternance et les stages
- Faire découvrir l'alimentation et l'élevage aux plus jeunes
- Proposer des liens entre le monde agricole et le reste de la société (journée d'appel pour la production agricole, volontariat agricole)
- Faire une campagne d'orientation vers le milieu agricole
- Surtout : écouter les jeunes et prendre en compte leurs idées

Ressources utiles :

Manifeste pour une formation citoyenne :

https://isf-france.org/sites/default/files/web_manifeste_pour_une_formation_citoyenne_des_agronomes.pdf

Déclaration de la jeunesse sur la transformation de l'éducation :

https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2022/09/tes_youthdeclaration_fr.pdf

Remontées étudiantes PLOAA 2023 par l'Institut Agro Montpellier :

https://drive.google.com/file/d/1JRMIsPMVL3_VVTTZ3CepW6H9e_CWTFTu/view?usp=sharing

Contribution PLOA élèves ingénieurs de Bordeaux Sciences Agro 2023

<https://www.fichier-pdf.fr/2023/05/04/loacontributionssyntheseeelevesbsa/>

Propositions pour une agriculture digne du tour de France agricole du MRJC

<https://tdfagri.wordpress.com/2297-2/>

Tribune étudiante dénonçant le manque de prise en compte de leur parole dans la consultation France 2030 :

<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/200722/un-semblant-de-consultation-etudiante-derriere-le-plan-france-2030>

Consultation PLOAA ONIRIS le 13 avril 2023

[Synthèse PLOAA 13-04-2023.pptx - Google Slides](#)

Agriculture du futur : la biodiversité avant les technologies

<https://up-magazine.info/securite-alimentaire-2/securite-alimentaire/112822-agriculture-du-futur-la-biodiversite-avant-les-technologies/>



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

PACTE >> LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

Concertation nationale - Groupe de travail n°1 – Vote sur les leviers

8 leviers pour accroître l'attractivité des métiers et formations du vivant

L1 UNE INFORMATION GARANTIE ET UNE ÉDUCATION AU CHOIX POUR TOUS Signer une convention dans chaque région entre le DRAAF, le Conseil Régional et le Rectorat de région académique comprenant les modalités d'information des chefs d'établissements, des enseignants, des familles et des élèves. Appuyer ces conventions sur une feuille de route nationale.	L2 UNE CONNAISSANCE REELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES POURSUITES D'ÉTUDES A travers cette convention, inclure systématiquement les lycées agricoles dans les visites d'établissements proposés dans le module de découverte des métiers au collège, avec présentation des formations dans leur variété et de la vie à l'intérieur.	L3 UNE SENSIBILISATION DE TOUS LES ÉLÈVES À L'AGRICULTURE ET À L'ALIMENTATION Introduire un module expérimental de connaissance du vivant et de ses mécanismes dans le premier degré. Introduire systématiquement des modules sur l'agriculture et ses défis dans les programmes de sixième et cinquième. Monter une chaîne Youtube ou Insta qui diffuse une culture de la transition en agriculture
---	---	--

8 leviers pour accroître l'attractivité des métiers et formations du vivant

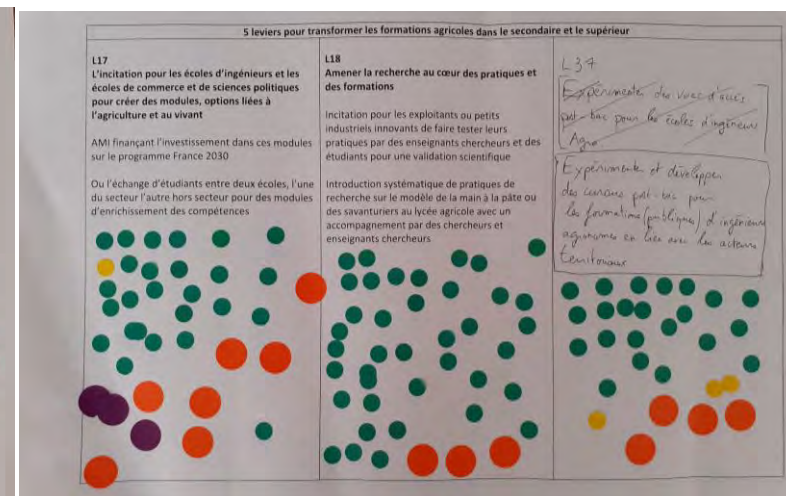
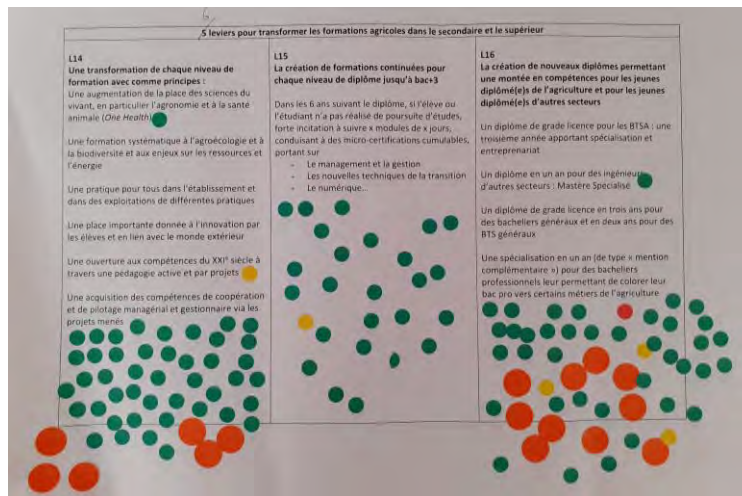
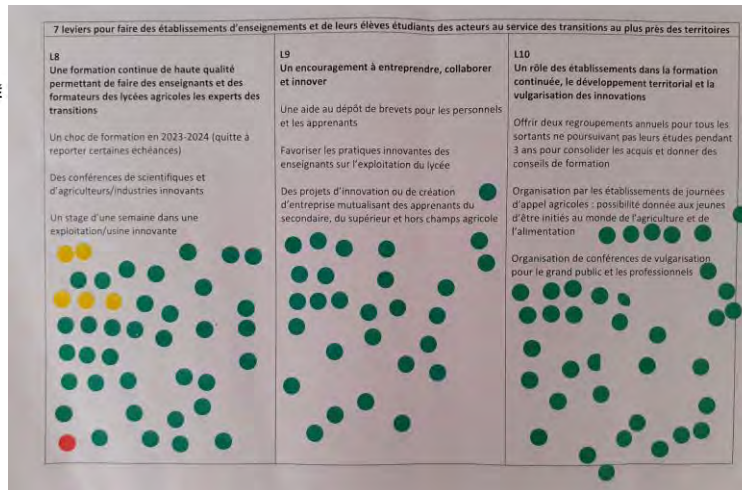
L7 OUVRIR DES CRENEAUX D'ENSEIGNEMENT DES TRANSITIONS À TOUS LES LYCÉENS Ouvrir tout ou partie de ces nouveaux enseignements aux autres lycéens pour mixer au maximum les populations et donner envie à tous les jeunes d'aller vers l'agriculture.	L36 S'assurer de l'existence et du financement du transport aux bons horaires pour tous, à destination des établissements
---	--

8 leviers pour accroître l'attractivité des métiers et formations du vivant

L4 UNE INTRODUCTION SYSTÉMATIQUE AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION Inclure un nombre significatif de métiers différents de l'agriculture et de l'alimentation dans les métiers découverts au collège (convention entre les deux ministères).	L5 FACILITER LES PARTENARIATS ENTRE LYCÉES Permettre chaque fois que les lycées ne sont pas trop éloignés qu'un élève suive deux EDS en lycée agricole et un troisième en lycée général. Favoriser des projets en partenariats entre élèves des deux systèmes.	L6 PROCÉDER À UN CHANGEMENT SPECTACULAIRE ET LE FAIRE SAVOIR Former massivement enseignants et élèves de l'enseignement agricole au changement climatique. Faire une grosse campagne de communication pour le faire savoir.
--	---	--

4 leviers pour faciliter grâce à la formation les reconversions des jeunes professionnels vers l'agriculture et l'agroalimentaire

L30 Un dispositif spécifique pour faire découvrir les métiers en tension dans le monde agricole aux demandeurs d'emploi	L31 Une révision du dispositif PRO-A pour un meilleur fonctionnement	L32 Un dispositif spécifique pour les jeunes décrocheurs avec très peu de qualifications	L33 S'appuyer sur l'outil collectif des groupements d'employeurs développés par la profession, qui offre un cadre structuré et sécurisant pour la mise en place de dispositifs d'insertion auprès d'entrants dans les métiers agricoles, en formation ou en reconversion <i>L38 Dis accompagner les et des formations adaptés à chaque type de public.</i>
--	---	---	--



7 leviers pour que chaque actif agricole se forme tout au long de sa vie		
L19 Une incitation à la formation dès le diplôme (avec financement supplémentaire) Un crédit de 5000 € pour chaque diplômé(e) de l'enseignement agricole jusqu'à Bac+2 pour accéder à une qualification d'un niveau supérieur grâce à la formation à distance et au stage Un capital de 20 000 € donnée à chaque nouvel entrant dans le secteur pour se former et se faire remplacer pendant 8 ans	L20 Le renforcement des moyens de remplacement agricole Rapprochement des services de remplacement et des établissements de formation : mise en place d'un système combinant formation continue et expériences multiples de remplacement Trouver des moyens financiers et fiscaux pour augmenter le nombre de remplaçants	L21 Une information sur l'existant Un site d'information national recensant l'ensemble des évolutions techniques existant ou en cours de tests, avec évaluation scientifique et renvoi vers des formations permettant de les mettre en œuvre dans son exploitation

7 leviers pour que chaque actif agricole se forme tout au long de sa vie			
L22 Un statut <i>d'actif</i> en formation <i>(statut de formation, statut de formation...)</i> La possibilité pour des actifs de se former par des expériences auprès de plusieurs entreprises agricoles labellisées (FEST).	L23 Un accompagnement sur mesure des demandeurs Des Points d'Accueil Orientation sur les territoires et dans les métropoles pour accompagner chaque demandeur de formation Des plateformes régionales d'information sur les formations à disposition	L24 Une incitation à l'exemplarité managériale pour les entrepreneurs du vivant Une incitation pour les entreprises à la formation de leurs salariés (label...)	L25 Reintroduire l'accès aux fonds mutualisés au niveau des OPCO pour les entreprises de 50 à 299 salariés

Autres propositions		
L25 Changer l'appellation de l'enseignement agricole pour lui donner une image plus globale : l'Enseignement du Vivant, de l'Agriculture et de l'Alimentation (EVA) <i>L25 Proposer un volontariat agricole ou un service civique agricole</i>	L26 Proposer un outil d'IA pour le conseil en formation continue des actifs et des reconversions. Analyser les expériences réalisées.	L27 Une grande campagne pour inciter à la reconversion des actifs vers l'agriculture en proposant une bourse spécifique de formation contre des années de travail (salariat ou création d'entreprise dans le secteur)